

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique



Mémoire de Master

Présenté à l'Université 08 Mai 1945 de Guelma

Faculté des Sciences et de la Technologie

Département de : **Architecture**

Spécialité : **Architecture**

Option : ARCHITECTURE PROJET URBAIN ET DURABILITE

Présenté par : **KAIDI SOUAD**

RENOUVELLEMENT URBAIN

**Récupération d'une friche industriel et insertion d'un
projet structurant à travers une démarche projet
urbain : cas d'Annaba**

Sous la direction de : **RAHMOUN Mouhamed Said**

Juin 2017

Remerciement

En premier lieu, nous remercions Dieu

Le Tout puissant.

Nous tenons sincèrement à remercier

Notre encadreur :

Mr. Rahmoun Said

Pour leur aide et leur Assistance

Permanente ainsi que leurs fructueux conseils,

Nous n'oublions pas de présenter nos

Remerciements

À tous nos professeurs, et tout ce qui ont contribués

*De près ou de loin à la réalisation et L'accomplissement de ce
travail*

Dédicace

On dédie ce modeste travail a nos famille tous plus précisément bien sur nos parents ceux qui nous ont enseigné le sens du devoir et de la responsabilité et qu'on ne pourra jamais leurs compenser leurs sacrifices

A toute la famille

A tous nos amies

A tous les gens qu'on aime...

Résumé

Les friches industrielles sont souvent traitées comme un problème exclusivement économique. Or l'évolution des discours qu'on leur consacre, tout autant que l'évolution des pratiques de reprises de friche, montre que les questions soulevées sont également culturelles et formelles, si bien que finalement la requalification des espaces industriels introduit au cœur d'un changement majeur aujourd'hui : la vie avec ses qualités d'urbanité, devient un des fondements de l'activité économique.

On assiste depuis une trentaine d'années à un mouvement de réappropriation de friches, notamment industrielles, par des artistes ou des porteurs de projets culturels. Si en France, les premières ont été réinvesties dans les années 1970, le phénomène s'est véritablement développé à partir du milieu des années 1980 et concerne aujourd'hui l'Europe comme d'autres régions du monde. En effet, le processus de désindustrialisation s'accompagne du bouleversement d'un style de vie rythmé par l'activité des industries, autrefois nerfs de ces villes et creuset d'une culture ouvrière forte.

Bien qu'il existe de fortes différences entre les friches selon les villes, différences liées à la taille des villes, à leur actuelle croissance économique, à la nature des tissus urbains et industriels, on peut toutefois affirmer une certaine spécificité des réhabilitations en milieu urbain notamment vis-à-vis de celles qui s'opèrent en périphérie des villes ou dans les zones semi-urbanisées.

Cette problématique s'est concentrée sur la ville Annaba et plus particulièrement les friches de TABACOOOP. L'objectif de la recherche a visé la compréhension du processus de réhabilitation au travers de l'analyse des facteurs favorisant ou faisant obstacle à ce processus.

Abstract

Industrial wastelands are frequently viewed as an exclusively economic problem, however ideas on this subject as well as the manner in which such areas are reclaimed show that this is also an economic and cultural issue. As a result the question of a major change which is currently taking place : cities with their specific amenities represent a fundamental feature of economic activity.

For thirty years now, there has been a movement for appropriation of wasteland, especially by industrialists, by artists or promoters of cultural projects. While in France, the former were reinvested in the 1970s, the phenomenon really developed since the mid-1980s and now concerns Europe as in other regions of the world. Indeed, the process of deindustrialization is accompanied by the upheaval of a lifestyle punctuated by the activity of industries, once nerves of these cities and melting pot of a strong working culture.

Although there are large differences between towns and cities, differences in urban size, current economic growth, and the nature of urban and industrial fabrics, it is possible to assert a certain specificity of rehabilitation in urban areas. Particularly with regard to those operating on the periphery of cities or in semi-urbanized areas.

This problematic has focused on the city Annaba and especially the wasteland of TABACCOOP. The objective of the research was to understand the rehabilitation process through the analysis of the factors favoring or hindering this process.

Listes des figures

<i>Figure 01 : les équipements culturel</i>	12
<i>Figure 02 : plan de masse de projet</i>	22
<i>Figure 03 : le site de Wesserling</i>	23
<i>Figure 04 : plan de situation</i>	24
<i>Figure 05 : vue ancienne du site</i>	25
<i>Figure 06: le parc patrimonial et économique de wessirling</i>	27
<i>Figure 07 : les jardins du château</i>	28
<i>Figure 08 : le château</i>	28
<i>Figure 09: théâtre de poche</i>	29
<i>Figure 10 :le musée du textile</i>	29
<i>Figure 11 : des bureaux et les ateliers d'artisans</i>	30
<i>Figure 12 : ateliers en cours de rénovation – 2008</i>	30
<i>Figure 13 :l'espace des métiers d'art</i>	31
<i>Figure 14: ateliers des métiers d'art.</i>	31
<i>Figure 15: le supermarché</i>	31
<i>Figure 16 : plan de masse du projet d'habitat</i>	32
<i>Figure 17 : Maquette du projet d'habitat</i>	32
<i>Figure 18 : le bâtiment de Barrette</i>	32
<i>Figure 19 : bâtiment des logements</i>	32
<i>Figure 20 : réutiliser plutôt que faire table rase</i>	33
<i>Figure 21 : un projet cohérent maîtrisé par les élus.....</i>	33
<i>Figure 22 : construire avec le site pour être économie.....</i>	34

<i>Figure 23 :un projet à échelle humaine</i>	34
<i>Figure 24 : Situation de la ville d'Annaba</i>	38
<i>Figure 25 : Délimitation de la ville d'Annaba</i>	38
<i>Figure26 : Présentation du site</i>	40
<i>Figure 27 : Accessibilité au site</i>	41
<i>Figure 28 : carte d'occupation du sol</i>	42
<i>Figure 29 : Site archéologique</i>	43
<i>Figure 30 : La basilique</i>	43
<i>Figure 31 : Le relief</i>	43
<i>Figure 32 : carte climatique</i>	44
<i>Figure 33 : les vents dominants</i>	45
<i>Figure 34 : Les limites de l'ensemble TABACOOOP dans la ville d'Annaba</i>	45
<i>Figure 35 : l'église saint augustin et cité Hippone</i>	46
<i>Figure 36 : le rond-point de sidi Brahim</i>	46
<i>Figure 37 : la route nationale RN 44</i>	46
<i>Figure 38 : la route nationale RN 16</i>	46.
<i>Figure 39 : Vue sur l'ensemble TABACOOOP d'Annaba en 1955</i>	47
<i>Figure 40 :L'évolution historique de l'ensemble TABACOOOP d'Annaba</i>	47
<i>Figure 41: plan qui montre les bâtiments de l'usine de TABACOOOP</i>	48
<i>Figure 42 : Bâtiment d'angle Plan RDC</i>	49
<i>Figure 43: Bâtiment d'angle Plan d'étage</i>	49
<i>Figure 44 : bâtiment d'angle coupe AA</i>	50
<i>Figure 45: la façade principale</i>	50
<i>Figure 46 : façade principale</i>	51
<i>Figure 47: façade latérale</i>	51
<i>Figure48 : plan Dock n°2</i>	51

<i>Figure 49 : dock 02 coupe AA état actuel</i>	52
<i>Figure50 : Façade principale</i>	53
<i>Figure51 : Façade latérale</i>	53
<i>Figure 52 : Dock n°3 Plan RDC</i>	53
<i>Figure 53 : Dock n°3 Plan d'étage</i>	53
<i>Figure 54: Dock n°3 coupe AA</i>	53
<i>Figure55 : Dock n°4 Façade principale</i>	54
<i>Figure 56: Dock n°4 Façade secondaire</i>	54
<i>Figure57: Dock n°4 coupe AA</i>	55
<i>Figure 58 : passage couvert n°1 Façade secondaire</i>	56
<i>Figure 59 : passage couvert n°1 Façade principale</i>	56
<i>Figure 60 : passage couvert n°1 coupe AA</i>	56
<i>Figure61 : Passage couvert n°2 Façade principale</i>	57
<i>Figure 62: Passage couvert n°2 Façade secondaire</i>	57
<i>Figure 63 : passage couvert n°2 coupe AA</i>	57
<i>Figure 64 : Façade principale n°3</i>	58
<i>Figure 65 : Façade secondaire n°3</i>	58
<i>Figure 66 : coupe AA passage couvert n°03</i>	58
<i>Figure 67 : Bâtiment 1 plan RDC état actuel</i>	60
<i>Figure 68 : Bâtiment 1 plan d'étage état actuel</i>	60
<i>Figure 69 : façade principale-secondaire et la coupe du TABACOOOP</i>	61
<i>Figure 70 : musée d'art moderne</i>	65
<i>Figure 71 : système de plafond-condenseur</i>	65
<i>Figure 72 : situation du Musée Guggenheim</i>	67
<i>Figure 73 : plan de masse du Musée Guggenheim</i>	67
<i>Figure 74 : forme du Musée</i>	68
<i>Figure 75 : façade du Musée</i>	68

<i>Figure 76 : plan de 1^{er} niveau</i>	70
<i>Figure 77 : plan de 2^{Emme} niveau</i>	70
<i>Figure 78 : plan de 3^{Emme} niveau</i>	71
<i>Figure 79 : situation du musée de Louvre</i>	72
<i>Figure 80 : représentation du palais du Louvre</i>	72
<i>Figure 81 : espace d'accueil sous la pyramide</i>	73
<i>Figure 82 : étage sous terrain accueil et service d'exposition</i>	74
<i>Figure 83 : RDC du musée d'exposition</i>	74
<i>Figure 84 : 1^{er} étage du musée d'exposition</i>	75
<i>Figure 85 : 2eme étage du musée d'exposition</i>	75
<i>Figure 86 : 3eme étage du musée d'exposition</i>	75
<i>Figure 87 : situation du musée Cirta</i>	76
<i>Figure 88 : les accès au musée</i>	77
<i>Figure 89 : façade du musée</i>	77
<i>Figure 90 : l'intérieur du Musée</i>	78
<i>Figure 91 : organigramme spatial du Musée</i>	78
<i>Figure 92 : 1^{er} étage du Musée</i>	79
<i>Figure 93 : organigramme spatial du Musée</i>	79
<i>Figure 94 : la relation entre les niveaux</i>	80
<i>Figure 95: relation entre les espaces</i>	80
<i>Figure 96 : situation du site TABACCOOP</i>	86
<i>Figure 97 : l'accessibilité et la situation du cité Hippone et l'église saint augustin</i>		86

Sommaire

Remerciement

Dédicace

Résumé

Abstract

CHAPITRE INTRODUCTIF

Partie 01 : Partie théorique

PREMIER CHAPITRE Approche conceptuelle

I. Le renouvellement urbain

1. *Essai de définition de la notion de renouvellement urbain* 2
2. *Les deux champs extensifs et restrictifs du renouvellement urbain et leur complémentarité* 2
3. *Les principaux objectifs du renouvellement urbain*..... 3

II. Entrée des villes

1. *Essai de définition de la notion de l'entrée de ville*..... 4
2. *FONCTIONNEMENT DES ENTREES DE VILLE*..... 4
 - 2-1- *L'évolution des entrées de ville* 4
 - 2-1-1- *Hier* 4
 - 2-1-2- *Aujourd'hui* 4
 - 2-2- *Un constat alarmant*..... 5
 3. *INSTRUMENTS DE MISE EN OEUVRE ET LEVIERS D'ACTIONS* 5
 - 3-1- *La pluralité des acteurs* 5
 - 3-2- *La communication*..... 5
 - 3-3- *Le principe des lois* 5
4. *L'OUTIL D'ANALYSE* 5
 - 4-1- *La fiche d'identité de la commune* 5
 - 4-2- *La méthodologie d'analyse.* 5

III. Les friches industrielles 7

1. Définition et particularités	7
1-1 Définition	7
1-2 Types de surfaces à prendre en considération	7
1-3 Typologie de friches	7
2. Les causes de la constitution de friches	8
3. Les aspects intéressants de la reconversion	9
4. Les aspects discutables de la reconversion	9
5. Les acteurs	9
6. Les étapes d'un aménagement de friche industrielle	10

IV. la culture

1. Définition de la culture	11
2. Les équipements culturels	12
3. Musée	
3-1 Définition générale du musée	12
3-2 Historique des Musée	12
3-3 Les types du Musée	13

V. la notion de projet urbain

1. Essai de définition de la notion de projet urbain	15
2. les valeurs du projet urbain	16
3. les objectifs du projet urbain	17
4. les caractéristiques de projet urbain	17
5. Les modes d'intervention du projet urbain	18
6. Les acteurs	19
Conclusion	21

DEXIEME CHAPITRE : L'état de l'art

1. LE PROJET EN QUELQUES MOTS	22
2. Le contexte historique et politique de site de Wesserling	23
2.1 Une vallée paysanne industrialisée depuis 1700	23
2.2 Brève histoire du site industriel de Wesserling	23
2.3 Undevenir du site incertain après la fin de l'industrietextile	24
3. La philosophie et la mise en place de projets sur le site	25
3.1 Réconcilier environnement, paysage et industrie	25

3.2	<i>Un projet économique industriel pour ne pas devenir une vallée dortoir ...</i>	25
3.3	<i>la mise en œuvre des projets</i>	26
3.4	<i>Le projet global d'aménagement et de développement du site</i>	26
4.	LES PROJETS PUBLICS, TOURISTIQUES, CULTURELS	
4.1	<i>Les jardins métissés</i>	28
4.2	<i>Le château en ruines et en situation centrale</i>	28
4.3	<i>Le Projet en construction</i>	28
5.	<i>les projets industriels et le développement économique</i>	30
6.	<i>Les projets commerciaux</i>	31
7.	<i>Les projets d'habitats</i>	32
8.	<i>Les mécanismes qui ont permis l'émergence du projet</i>	33
8.1	<i>Une démarche paysagère au service d'un projet de développement du territoire</i>	33
8.2	<i>Un regard constructif plutôt que critique sur les friches</i>	33
8.3	<i>Une vision globale portée par les élus et les groupes d'habitants</i>	33
8.4	<i>Un coût de réalisation très bas</i>	34
8.5	<i>Une valorisation des personnes et des savoir-faire dans la durée</i>	34
9.	CONCLUSION	35

TROISIEME CHAPITRE *Analyse physique*

<i>Introduction</i>	37
I. <i>Présentation de la wilaya d'Annaba</i>	38
1. <i>situation de la ville</i>	38
2. <i>Historique de la ville</i>	38
2.1 <i>Evolution urbaine de la ville d'Annaba</i>	39
II. <i>ANALYSE DU SITE TABACOOOP</i>	40
1. <i>Présentation du site</i>	40
2. <i>Evolution Historique du site</i>	41
3. <i>Approche descriptive</i>	41
3-1 <i>Axe et accessibilité au site</i>	41
3-2 <i>L'occupation du sol</i>	42
3-2.1 <i>Le Site Archéologique et La Basilique Saint Augustin</i>	43
3-2.2 <i>Les Zones de Loisir</i>	43
3-2.3 <i>Les Terrain Libres</i>	43
3-3 <i>le relief</i>	43

3-4 Climatologie	44
1. Localisation et délimitation géographique du cas d'étude.....	45
2. L'analyse de l'intérêt relatif à l'ensemble du cas d'étude.....	47
III. -Présentation de l'usine du tabac « TABACOOOP ».....	48

Quatrième chapitre : Approche conceptuelle

I. programmation	63
1. Le Musée de San Francisco.....	64
1-1 Plan de masse	64
1-2 la forme géométrique.....	65
1-3 La façade	65
1-4 L'éclairage	65
1-5 le programme du musée	65
1-5-1 L'aspect fonctionnel	65
1-5-2 la circulation.....	66
2Le musée Guggenheim.....	67
1. Situation.....	67
2. plan de masse	67
3. Étude architecturale.....	68
3.1 La forme géométrique.....	68
3.2 Volume	68
3.3 La façade	68
3.4 L'éclairage.....	69
3.5 Matériaux	69
3.6 L'analyse de la structure.....	69
4. L'aspect fonctionnel	70
3 Musée de Louvre.....	71
1.1 Petite histoire du palais du Louvre.....	71
1.2 Situation du musée	72
1.3 Vue générale du palais du Louvre.....	72
1.4 Le type d'exposition	73
1.5 les différents niveaux du Musée.....	74
4 Musée de Cirta	77
4-5 Historique	77

4-6	<i>Situation</i>	77
4-7	<i>L'accès et l'accessibilité</i>	78
4-8	<i>Le traitement des façades</i>	78
4-9	<i>Etude Intérieur</i>	79
5	Le programme retenu	82
II.	<i>Schéma de principe</i>	86
	<i>Conclusion générale</i>	93

CHAPITRE INTRODUCTIF

Introduction

Au cours de l'histoire, on constate que le ressort du renouvellement urbain a connu différents moteurs, différentes justifications, et a porté sur différents aspects de l'urbanisme. L'intention urbaine sur la ville est le renouvellement de l'une de ses pièces grâce à une diversité des fonctions. Celle-ci serait attirée par la potentialité offerte par le site à l'aide d'un programme fort. Cette restructuration a pour objectif de redynamiser et requalifier une friche industrielle en un nouveau pôle urbain. Celle-ci inscrirait dans une continuité spatiale et temporelle de la ville. Cette intention tentera de donner une nouvelle impulsion théorique dans la réalité de la ville d'Annaba

Le concept de friche industrielle se définit comme « un espace bâti ou non bâti anciennement occupé par une activité industrielle et désormais désaffecté ou sous-affecté »¹. La reconversion de friches industrielles d'une certaine importance est en principe génératrice d'une vaste offre de surfaces d'emploi et de vente, de logements, d'équipements de loisirs et de divertissements. Une intégration adroite dans les structures existantes est nécessaire, car les liens fonctionnels que peuvent entretenir les nouvelles offres d'utilisation avec un quartier, une ville ou une région contribuent fortement au succès ou à l'échec d'un projet de réaffectation²

Les friches industrielles, ces bâtiments et terrains désaffectés, représentent dans la ville des espaces abandonnés, vidés, à l'image de trous dans un morceau de fromage. Non seulement, d'un point de vue esthétique, le recyclage et la réutilisation de ces surfaces urbanisées améliorent l'image d'une ville, mais surtout, dans une logique de gestion adéquate du sol, veillent à une consommation mesurée du sol et diminuent l'étalement urbain synonyme de périurbanisation et source de nombreux problèmes. La réhabilitation, terme traduisant le recyclage et la réutilisation d'un espace, apparaît dès lors comme un processus incontournable en urbanisme. Elles présentent le gros désavantage d'être polluées pour la plupart, entraînant des coûts de dépollution qui peuvent s'avérer très élevés. Le coût de la décontamination et le risque environnemental et sanitaire reste l'obstacle majeur à la réintégration de ces terrains dans le paysage urbain. La détermination du responsable de la pollution, qui doit s'acquitter du coût de la décontamination, reste problématique.³

¹ARNAULD NOURY, et al. « LES ESPACES DU RENOUVELLEMENT URBAIN » chapitre 2 Le réaménagement des friches urbaines, Paris, Université Lille 2

²Mémoire de magister Option : Qualité Environnementale Architecture et Paysage Elaboré par : Mlle. Assia BOUNAIRA 14 Juin 2015 Ecole Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme (EPAU)

³Patrice DUNY, et al. « Les friches : entre contrainte et potentiel de renouvellement urbain », 19 avenue Pierre Mendès France, Agence d'urbanisme de Caen Normandie Métropole.

Problématique

Cœur battant des villes, les zones d'activités industrielles se sont muées, après la désindustrialisation, en territoires délaissés et souvent dégradés, Ces friches industrielles, majoritairement localisées en milieu urbain, proches des voies d'eau, des axes ferrés et des grands axes routiers font aujourd'hui l'objet d'un net regain d'intérêt. Elles constituent de précieuses réserves foncières pour développer des projets d'aménagement⁴.

La ville d'Annaba comme toutes les villes du monde souffrent de ce phénomène des friches industrielles et en raison du coût élevé de la réintégration de ces terrains dans le paysage urbain reste toujours des sites abandonnés. Ce qui provoque des différents problèmes deformer l'aspect général de la ville d'Annaba Parmi ces problèmes que nous avons observé c'est tout d'abord l'aspect visuel qui dessert ces espaces, Le bouleversement des paysages industriels et urbains, les signes de pollution des sols pèsent sur l'image du territoire on dégrade l'environnement naturel et urbain et dévalorise les espaces avoisinants. La dégradation des installations est également dangereuse pour la population vivant aux alentours, notamment les enfants qui ont pour habitude d'aller jouer sur ce genre de terrain. D'un problème intrinsèque à son environnement qu'il soit économique ou encore géographique.

Précisément le site de TABACCOOP qui est un ensemble industriel, En effet, il est composé d'une variété de bâtiments appartenant à de multiples activités industrielles, ce qui offre une diversité architecturale et fonctionnelle. Ses composantes sont multiformes. Il est constitué de vingt-et-un (21) bâtiments.

Le site de TABACCOOP est aussi considéré comme site archéologique à caractère culturel avec une cité romaine millénaire, donne à cette zone une valeur architecturale témoin de l'histoire de la ville ainsi que de notre patrimoine.

Pour ses atouts cités précédemment et l'état de ses occupations foncières le PDAU de la ville d'Annaba inscrit le site TABACCOOP comme assiette destinée à accueillir différents équipements scientifiques et culturels à l'échelle de toute la wilaya.

Notre projet d'études architecturales portera le titre de « Musée » un équipement qui va participer à la diffusion des cultures auprès des différentes catégories de citoyens c'est à dire vulgariser les sciences et le savoir et rendre les connaissances à la disposition du tous

Observation

-Entrée de ville défavorable

⁴Xavier Benony, Gilles Mériodeau et Grand Lyon, et al. « La reconversion des sites et des friches urbaines pollués CONNAÎTRE », 20 avenue du Grésillé France, Ministère de l'écologie du développement durable et de l'énergie, Mars 2014

-manque de valeur -l'absence d'image et d'identité

-Présence d'hangar reflétant une image défavorable

Questionnement

-Quel projet peut-on inciter à la place de la friche pour dépolluer et redynamiser la zone ?

-Quel sera sa configuration et son rôle à différentes échelles ?

Hypothèse

- Réaménagées de nouvelles fonctions comme culture. Dans ce contexte, on se concentre sur le réaménagement

-l'amélioration de l'environnement et le renouvellement durable de la structure urbaine et du paysage.

- la réutilisation du même territoire du TABACOOOP pour des nouvelles fonctions, en préservant des zones naturelles.

L'objectif

- Promouvoir un usage de la friche industrielle qui correspond à une demande et des besoins régionaux.

- favoriser et mettre en lumière les atouts dont dispose la ville d'Annaba en précisant le site TABACOOOP

Méthodologie de travail

-Introduction: Une présentation de problématique

-Une approche théorique: les différentes définitions et recommandations sur le thème de notre projet

-Exemple d'application de renouvellement urbain dans le monde

-Une approche urbaine: Une présentation et analyse sur la ville et le site d'intervention

-Une approche analytique: Analyse des exemples existants et livresques

-Une approche programmatique: Sortir avec un programme fini à travers l'analyse précédente

-Une approche de conception: La conception architecturale de projet

Structure du mémoire

-Partie théorique

Elle servira à l'acquisition d'un corpus théorique suffisamment riche pour pouvoir mieux comprendre et appréhender le thème de la réhabilitation technique des friches industrielles.

Analyse des concepts concernant le thème, Analyses des exemples d'intervention de renouvellement urbain

-Partie pratique

Elle consistera à prendre un cas d'étude national, en l'occurrence la friche industrielle de TABACCOOP à Annaba pour tenter de leur appliquer les conclusions et les résultats auxquels nous aboutiront à l'issue du traitement de la partie théorique.

Analyse des exemples du projet, Définir un programme, La genèse du projet

Partie 01
Partie théorique

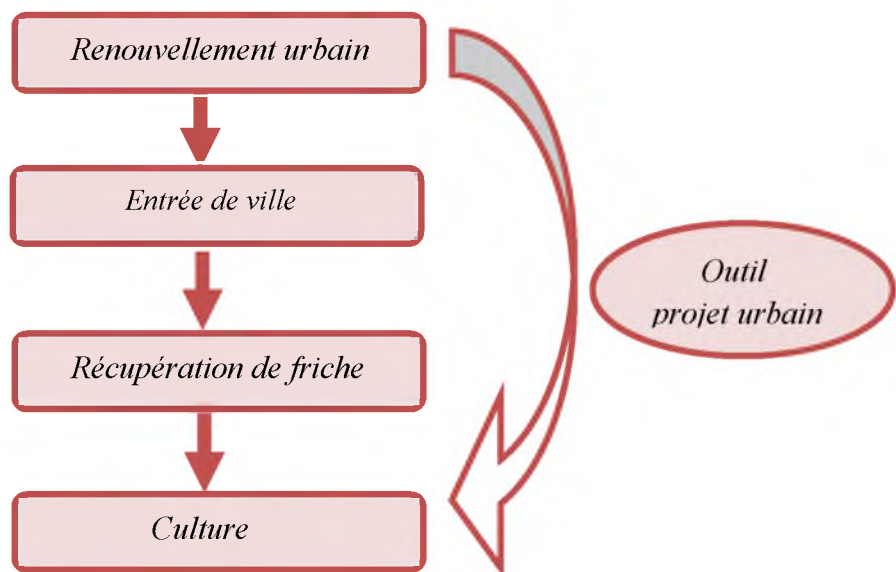
PREMIER CHAPITRE

Approche conceptuelle

Introduction

La compréhension de l'intérêt de la friche industrielle bien culturelle en question, c'est pourquoi nous allons essayer de reconnaître le patrimoine industriel, ses dimensions, ses typologies et ses valeurs spécifiques.

Cette étude comprend plus que d'un concept



I. Le renouvellement urbain

Le terme de renouvellement urbain a été introduit en France dans le titre de la « Loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains » du 13 décembre 2000 dite loi SRU. Jusque-là, on utilisait d'autres termes analogiques puisés dans le lexique des procès- dures opérationnelles : rénovation, reconstruction, recyclage, réhabilitation, reconstruction de la ville sur elle-même, etc.

1. Essai de définition de la notion de renouvellement urbain

-« Le terme de renouvellement renvoie à une reprise en profondeur des tissus urbains existants et est proche de celui de rénovation. Celui de requalification caractérise une action qui redonne de la qualité et témoigne d'une volonté de ménager le patrimoine bâti. »¹

-Le renouvellement urbain a pour principal but de limiter en surface l'étalement urbain et la périurbanisation en valorisant l'habitat dense concentré, notamment pour diminuer l'empreinte écologique des habitats, et par suite de la ville elle-même. La ville peut être renouvelée sur des quartiers anciens (logements vacants ou logement insalubres, commerces, bâti industriel, équipements...), mais aussi sur des zones industrielles ou friches industrielles. Les bourgs anciens connaissent aussi des mutations, au sein des zones précédemment citées mais aussi de corps de fermes.²

-« remplacement de choses, de gens, par d'autres semblables ». C'est aussi le « changement complet des formes qui crée un état nouveau ».³

-Le préfixe re- montre que l'on a affaire à des sites où l'on refait la ville sur la ville, le renouvellement s'apparente alors aux notions de régénération, restructuration urbaine ; le renouvellement contient les deux notions de réhabilitation et de rénovation qui ont des définitions plus précises en terme d'action sur la ville. Dans tous les cas, on a bien l'idée de mutations urbaines qui participent de la production de la ville, et de sa reproduction, ce mode s'opposant au mécanisme d'expansion urbaine et ses dérivés (ZUP, étalement urbain, ...).⁴

1. Les deux champs extensifs et restrictifs du renouvellement urbain et leur complémentarité

Le renouvellement urbain contient bien deux dimensions : l'une naturelle, spontanée, le fait des mouvements de population (système de peuplement) et de renouvellement des activités, l'autre, sur des quartiers qui vont mal, la prise en charge politique pour « faire » du renouvellement.

¹Gilles Novarina, Paola Pucci, *Annales de la recherche urbaine* n 97

²Dominique Badariotti, « Le renouvellement urbain en France : du traitement morphologique à l'intervention sociale. », HAL, 2006, p. 17

³Petit Rober

⁴Castel – Deghaye – Foulomeau – Labussière – Mantidi – Sailliot. « Le renouvellement urbain à Rive-de-Gier ». Institut d'Urbanisme de Lyon. DDE Loire. mai 2005

- 1- *Les dynamiques locales « spontanées » font également partie de ce que l'on appelle renouvellement urbain. Ces dynamiques, ces phénomènes observés, peuvent être le symptôme d'une crise, et préalable à l'action publique, mais également un mouvement dont on peut imaginer qu'il pourrait à lui seul aller vers un déclenchement de nouvelles dynamiques locales, à partir de situations défavorables. La situation « hors marché » des territoires n'est donc pas un critère exclusif pour initier « du renouvellement urbain ».*⁵
- 2- *Le renouvellement urbain désigne l'ensemble des interventions mises en œuvre dans les quartiers en crise, en vue d'améliorer leur fonctionnement, de favoriser leur insertion dans la ville et de permettre un retour des espaces déqualifiés dans le marché*

2. Les principaux objectifs du renouvellement urbain

En écho à l'expression « refaire la ville sur la ville », le renouvellement urbain évoque une ambition de revalorisation urbaine, sociale et économique de la ville à travers des projets globaux. Mais François-Xavier Roussel nous rappelle que « la ville étant par nature mouvement, transformation, mutation permanente, ce renouvellement lui est intrinsèque »⁶. Le renouvellement urbain désigne alors le renouveau des ambitions et des méthodes de la part des pouvoirs publics pour mener à bien les opérations.

- 1- *Cohésion sociale : actions concernant l'habitat, l'insertion sociale, culturelle et économique*
- 2- *Développement économique : réintégrer dans le marché des territoires en marge par leur revalorisation.*
- 3- *Traitement spatial de la ville : transformation du cadre bâti, de la typologie urbaine, instauration d'une diversité morphologique, restructuration et requalification des espaces publics et privés dans un objectif d'attractivité.*
- 4- *Diversification des fonctions urbaines : sortir d'une mono fonctionnalité d'habitat et des produits.*

⁵ -ARNAULD NOURY, et al. « LES ESPACES DU RENOUVELLEMENT URBAIN » chapitre 2 Le réaménagement des friches urbaines, Paris, Université Lille 2

⁶ F.X. Roussel Des Ambitions pour la ville, dans *Le renouvellement Urbain, Urbanisme*, sept/oct 1999.

II. Entrée des villes

1- Essai de définition de la notion de l'entrée de ville

La formule «entrées de ville »est désormais courante revêtant différentes réalités. Si, dans la ville moyenâgeuse, elle renvoie aux portes physiques de la ville, aujourd'hui, le lieu ainsi désigne présente diverses réalités et renvoie a des situations fort différentes. Si elle se trouve toujours en périphérie d'un lieu construit et habite- la notion même de cite ayant évolue - nous ne sommes plus dans l'idée ponctuelle de «la porte »mais bien dans celle d'un espace de transition, d'un entre-deux, d'une «entrée ». Cependant, cette entrée peut être de différentes natures suivant ses usages et ses fonctions mais également d'après l'environnement dans lequel elle s'inscrit.⁷

2- FONCTIONNEMENT DES ENTREES DE VILLE

2-1- L'évolution des entrées de ville

2-1-1- Hier

Le terme d'entrée de ville s'est construit progressivement en France a la suite de nombreuses critiques portant sur les désordres observes en périphérie. Temporellement, on fait généralement coïncider la naissance des entrées de ville avec l'apparition de la grande distribution dans les années60 et le début du règne de l'automobile. Depuis lors, la manière d'appréhender les entrées de ville a fortement évolue.

- Une première phase, que l'on peut qualifier de « prise de conscience », correspond à L'émergence de ces espaces dans les années 80. C'est à cette époque qu'apparaissent les premières critiques concernant l'état des entrées de ville, qualifiées de dégradées, anarchiques et responsables d'une rupture avec la forme de la ville traditionnelle. Peu à peu, un discours indissociable de la réflexion sur l'étalement urbain se constitue.

- Une seconde phase caractérise la mobilisation, dans les années 90, qui a accompagné la Publication du rapport Dupont. En 1994, le rapport commande au sénateur A. Dupont, par le ministère de l'environnement et celui de l'équipement, souhaite «redonner le gout de l'urbanisme ». Cette étude est considérée comme l'un des moments-clés de l'élaboration de la problématique des entrées de ville.⁸

2-1-2- Aujourd'hui

L'entrée de ville est toujours un lieu privilégié d'émergence de la ville mais le programme est moins simpliste, plus exigeant que par le passe, avec l'introduction de nouvelles composantes, notamment :

- l'interface entre espaces naturels et espaces artificialisés, une frontière théorique pour la nature en ville et la Trame verte et bleue*
- l'évolution vers l'autonomie énergétique, la production d'énergies renouvelables sur bâtiments et espaces libres*

⁷RAPPORT « Défi ni ti on et méthode d' analyse des entrées de ville dans un contexte post-grenelle DDT du Cher »CETE Normandie Centre DADT Département Aménagement Durable des Territoires, Novembre 2012

⁸Entrées de ville – Dossier bibliographique, CERTU, Stéphanie Frobert, 1999, Rapport Dupont, travaux de la LUR et Le cadrage paysager des entrées routières de Montréal, nov 2006.

- la nécessité de réduire la fragilité liée à une trop grande dépendance à un mode de transport unique
- la nécessaire acceptation d'une réversibilité de l'aménagement, permettant de préparer l'évolution vers un espace urbain plus banalisé et mutable introduisant la mixité fonctionnelle.

2-2- Un constat alarmant

Des quartiers structurant ceints de murs du XVIIIème siècle, frontières symboliques, aux lieux actuels d'extensions industrielles, commerciales et d'habitat, la ville a vu sa forme évoluer entre le XIXème et le XXème siècle. L'exode rural corrèle avec la densité de population et l'industrialisation ont fait éclater le tissu urbain des petites et moyennes agglomérations désertifiant les campagnes au profit de la périphérie des villes. La politique d'aménagement a été de travailler sur un modèle de développement additionnel encercles concentriques ou les activités perturbatrices en termes de flux, de bruits, de pollutions... étaient repoussées vers la périphérie, comme entre parenthèses. Dans la logique de croissance continue des villes, l'entrée de ville aurait vocation à se déplacer et à s'éloigner de plus en plus du centre-ville, à repousser la limite entre la ville et l'espace «hors la ville ». Or, désormais plusieurs phénomènes se conjuguent :

- l'extension de la ville n'a pas nécessairement vocation à être favorisée,
- le phénomène de conurbation a phagocyté certaines de ces anciennes entrées qui ne le sont plus véritablement aujourd'hui.⁹

3- INSTRUMENTS DE MISE EN OEUVRE ET LEVIERS D' ACTIONS

3-1- La pluralité des acteurs

Une bonne politique d'aménagement du territoire se doit d'être volontariste dans la garantie des équilibres nécessaires à un développement maîtrisé et respectueux du cadre de vie et doit se faire dans la cohérence des politiques publiques entre secteurs géographiques, entre niveaux territoriaux, entre les multiples acteurs. Le développement local du aux effets de la croissance s'accompagne d'une transformation des structures économiques, sociales et culturelles fondée sur les potentialités locales. Il suppose donc une volonté collective de mobiliser les ressources locales, tant naturelles qu'économiques et humaines, et de conserver la maîtrise de ce développement avec l'appui de l'Etat qui reste le garant de l'unité et de la solidarité en termes de planification.¹⁰

3-2- La communication

La stratégie d'écoute et de concertation doit se faire aussi large que possible et en permanence des les phases amont de l'élaboration du projet et à chaque phase de l'étude, par la mobilisation des acteurs et dans un souci de clarté, de transparence et de rigueur. Il incombe aux pouvoirs publics de définir le cadre et les conditions de la communication et le rôle de chacun. Le projet sera d'autant mieux partagé qu'il aura été débattu au vu d'analyses et de synthèses claires et rigoureuses et que la logique des acteurs aura été prise en compte.

⁹ Etude du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie - DREAL Centre

¹⁰ "La restructuration de l'existant" LUR 2003 Michele Prats

3-3- Le principe des lois

La gestion actuelle des entrées de ville répondant à des logiques prédominantes d'opportunités foncières n'est plus conciliable avec l'enjeu d'étalement urbain et de maîtrise de la consommation des espaces, notamment agricoles. Les entrées de ville, transition entre espace urbain et milieu naturel et/ou agricole, sont des espaces à la croisée de différents enjeux. Différents outils existent pour une meilleure gestion de ces espaces (non spécifiques), certains encadrant les documents d'urbanisme. Mais c'est surtout avec l'amélioration de la couverture du territoire par les documents d'urbanisme et par leur complémentarité.

4- L'OUTIL D'ANALYSE

Cet outil d'analyse est un outil d'aide à la définition d'une entrée de ville qui permettra la détermination des enjeux nationaux de ce territoire pour formuler les conseils auprès des collectivités territoriales par le biais des leviers d'action détaillés en première partie de ce rapport. Cette première partie se compose d'une fiche d'identité synthétique de la commune, d'une grille d'analyse et d'une synthèse qui déduit et hiérarchise les enjeux.¹¹

4-1- La fiche d'identité de la commune

Cette fiche donne une première vision de la commune avant de compléter la grille. Elle est composée de plusieurs schémas présentant sa localisation et situation géographique (limites communales, grands axes...), les contraintes de l'entrée de ville (zones inondables, zonages, SNCF, aérodrome...) ainsi que sa composition, le schéma des voies, les aménagements, la localisation des bassins d'emplois, de vie..., autant d'éléments qui permettront de mieux connaître l'état des lieux de l'entrée de ville et de même son évolution. Certains indicateurs du territoire¹² seront comparés avec le référent «Département » pour mieux évaluer et situer la commune au niveau départemental

4-2- La méthodologie d'analyse.

Cette grille complète la fiche identitaire de la commune et se compose du guide d'utilisation, de la grille elle-même, des AFOM et de la fiche synthèse de l'analyse. Elle permet l'analyse de l'entrée de ville et en favorise une vision globale en déterminant les projets à terme dans le cadre de la prospective.

La grille est structurée sur la base de cinq schémas avec un questionnement qui permet de traiter les thématiques qualifiant une entrée de ville :

- *un espace de transition : la perception d'un changement*
- *une image de la ville : un espace à mettre en valeur*
- *une interface : un espace porteur d'enjeux multiples*
- *une partie intégrante de la ville : un espace mixte, relie au reste de la ville*
- *un territoire de projet : de la prospective au projet*

¹¹INRA, 2008, « Agriculture et biodiversité – valoriser les synergies », Expertise scientifique collective. Synthèse du rapport d'expertise

¹²Certaines données sont accessibles sur la «base communale » <http://intra.ddea-cher.i2/base-communale-du-cher-a1962.html>.

III. Les friches industrielles

1. Définition et particularités

1-1 Définition

-Un site en friche est un espace, bâti ou non, ayant connu une activité économique (hors agricole) et qui n'est aujourd'hui plus utilisé¹³.

-Une friche est un espace délaissé ou à l'abandon depuis plus d'un an à la suite de son arrêt d'activité.¹⁴

-Par définition, une friche industrielle est un bien immeuble abandonné ou sous-utilisé que l'on sait ou présume contaminer en raison d'activités antérieures qui s'y sont déroulées. Ce bien comporte un potentiel notable quant au changement d'usage de terrains (c'est-à-dire d'industriel à résidentiel) et offrent généralement des possibilités économiques viables. On rencontre dans la majorité des grandes villes des espaces industriels désaffectés, déstructurés identifiés par ce terme de friche industrielle.¹⁵

1-2 Types de surfaces à prendre en considération

En considérant l'ensemble des terrains disponibles dans le cadre des friches, on arrive à un nombre important de surfaces.

Les données sur le nombre exact de friches ne sont pas données clairement, certaines régions conscientes du problème et de l'enjeu présents ou des organismes tels que l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) ou les DRIRE(Directions Régionales de l'Industrie de la Recherche et de l'Environnement) publient néanmoins des données indicatives.

On estime à environ 250 000 le nombre de sites méritant l'appellation de friches comme étant des sites ayant fait l'objet d'une activité, qui présente une contamination plus ou moins élevées. Ce chiffre doit être considéré avec prudence, au vu des ressources mobilisées pour l'obtention de ces informations. En tant que réelles friches ré valorisables, on peut se baser sur le nombre de 20 000.¹⁶

1-2 Typologie de friches

2- Les friches industrielles

-Les friches industrielles Leur apparition résulte de la mutation progressive des activités dépendantes des mutations de l'économie. Elles se localisent principalement dans les zones industrielles qui pour certaines très anciennes sont bien situées (zone portuaire proche du centre ville, le long d'axes routiers importants...). Ce sont souvent ces friches qui sont l'objet d'études, car elles constituent des enjeux majeurs. De par leur localisation, elles nécessitent parfois une dépollution lourde qui les positionne hors des marchés fonciers et immobiliers.

¹³ (l'Établissement Public Foncier de Normandie (EPFN))

¹⁴ (L'IAURIF (Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Ile de France)

¹⁵ Une réhabilitation des friches industrielles: un pas vers la ville viable, France DUMESNIL, Claudie OEUILLET, Université du Québec à Montréal, CP 8888, Succ. Centre Ville, H3C 3P8.

¹⁶ Guide technique de l'ADEME : « Déconstruire les bâtiments : un Nouveau métier au service du développement durable ».

3- Les friches militaires :

Jusqu'au milieu du XXe siècle, le ministère de la Défense était le plus important propriétaire foncier du pays de France, en raison notamment de l'importance des effectifs liés à la conscription qui nécessitait de vastes casernes et terrains de manœuvre. Depuis plusieurs décennies, les évolutions stratégiques et l'introduction massive de la technologie a rendu obsolète de nombreuses implantations militaires. Suite à cette réorganisation des forces militaires, des friches militaires, espaces et bâtiments militaires, se sont constituées.

4- Les friches commerciales :

Ces friches sont le produit d'une trop grande profusion de centres commerciaux situés en périphérie des villes. Elle provoque la fermeture de petits centres commerciaux de proximité qui ne génèrent plus assez de bénéfice, mais également de centres commerciaux d'ancienne génération situés en périphérie ou au sein des quartiers d'habitat social.

5- Les friches d'habitat

Ne sont pas les logements qui connaissent une courte période de disponibilité entre deux occupations successives, mais les logements dont l'abandon se prolonge au-delà de la vacance frictionnelle que nécessite la bonne fluidité du marché. Elles existent en France dans l'habitat individuel ancien très dégradé. C'est loin d'être un problème rare et quand il est constaté, il risque de s'étendre en tache d'huile sur des quartiers entiers comme par exemple dans certaines cités minières dans le nord de la France.¹⁷

6- Les friches diverses sont principalement les anciens sites militaires, les anciennes emprises SNCF, les stations-service, les cités ouvrières abandonnées situées en agglomération.¹⁸

2- Les causes de la constitution de friches

La friche est une phase normale de la ville qui résulte de l'inadéquation à un moment donné entre la structure urbaine et la fonction qu'elle est censée contenir. Elle fait partie intégrante du processus de renouvellement des villes. Ce sont des espaces résiduels et nécessaires. Le recyclage de l'espace urbain n'est pas instantané et les besoins de la ville changent. Suivant la capacité des acteurs à réagir, les friches peuvent rester en l'état plus ou moins longtemps.

Des raisons variées sont à l'origine de la création de friches à diverses échelles :

- 1- des raisons liées à l'économie mondiale et à ses transformations qui engendrent des délocalisations et des transformations de l'outil de production qui devient obsolète*

¹⁷-Patrice DUNY, et al. « Les friches : entre contrainte et potentiel de renouvellement urbain », 19 avenue Pierre Mendès France, Agence d'urbanisme de Caen Normandie Métropole.

¹⁸ Revue « Environnement et techniques », janv-fev 2006, N°253, Reconquête des friches industrielles en milieu urbain et développement durable.

- 2- *des raisons stratégiques des différents acteurs institutionnels concernant leur patrimoine foncier et immobilier (Réseau Ferré, Gaz, le ministère de la Défense, promoteurs commerciaux...)*
- 3- *des raisons locales liées au changement effectué lors de la révision des documents d'urbanisme qui imposent une modification de l'usage prévu du terrain .*
- 4- *des raisons liées au terrain lui-même les difficultés d'accessibilité et la pollution du terrain dont le coût de traitement peut être élevé, étant des causes importantes de création de friches.*
- 5- *des raisons individuelles provoquant de la rétention foncière à des fins de spéculation par exemple.*

3- Les aspects intéressants de la reconversion

Il existe de nombreuses raisons de s'intéresser de près à la reconversion des friches industrielles. En effet, les enjeux d'une reconquête et d'une réaffectation des friches industrielles sont à la hauteur de l'ampleur du phénomène et des difficultés qu'elles présentent.

Commençons tout d'abord par voir les impacts positifs qui poussent à l'élaboration de projets de réhabilitation.

- _ *Revaloriser les espaces abandonnés*
- _ *Développer une stratégie d'aménagement efficace*
- _ *Mettre en place une politique de développement territorial durable*
- _ *Evaluer les enjeux économiques existants*
- _ *Modèles réussis de réaménagement*

En effet, les friches en particulier les friches industrielles, par les disponibilités foncières qu'elles offrent, présentent de réelles opportunités de renouvellement urbain entre autre : elles regroupent en effet des problématiques urbanistiques que socioéconomiques¹⁹

4- Les aspects discutables de la reconversion

Néanmoins, il existe des questions qui posent un certain nombre de situation empêchant une reconversion efficace, voire bloquant tout projet à venir.

On peut citer entre autres :

- _ *Coûts et durée des travaux de reconversion*
- _ *Question de la pollution*
- _ *Montage de l'opération et financements*
- _ *Aspect économique*

5- Les acteurs

*La complexité de la résorption des friches vient également de la multiplicité des acteurs et de leurs intérêts divergents. **Les acteurs impliqués** sont :*

¹⁹Projet de Fin d'Etude « Etude des potentiels de valorisation des friches industrielles » Cécile PERENNES – PROMOTION 2006

- 1- le propriétaire du site dont les intentions sont à prendre en compte,
- 2- la collectivité et notamment le maire qui a pouvoir de police,
- 3- les administrations (DDTM, DREAL...)
- 4- les investisseurs privés, les habitants.

6- Les étapes d'un aménagement de friche industrielle

C'est un processus itératif impliquant de multiples allers-retours entre toutes ses phases et où le maître mot est l'anticipation. Plus la pollution sera caractérisée et prise en compte en amont du projet, plus la reconversion de la friche sera facilitée.

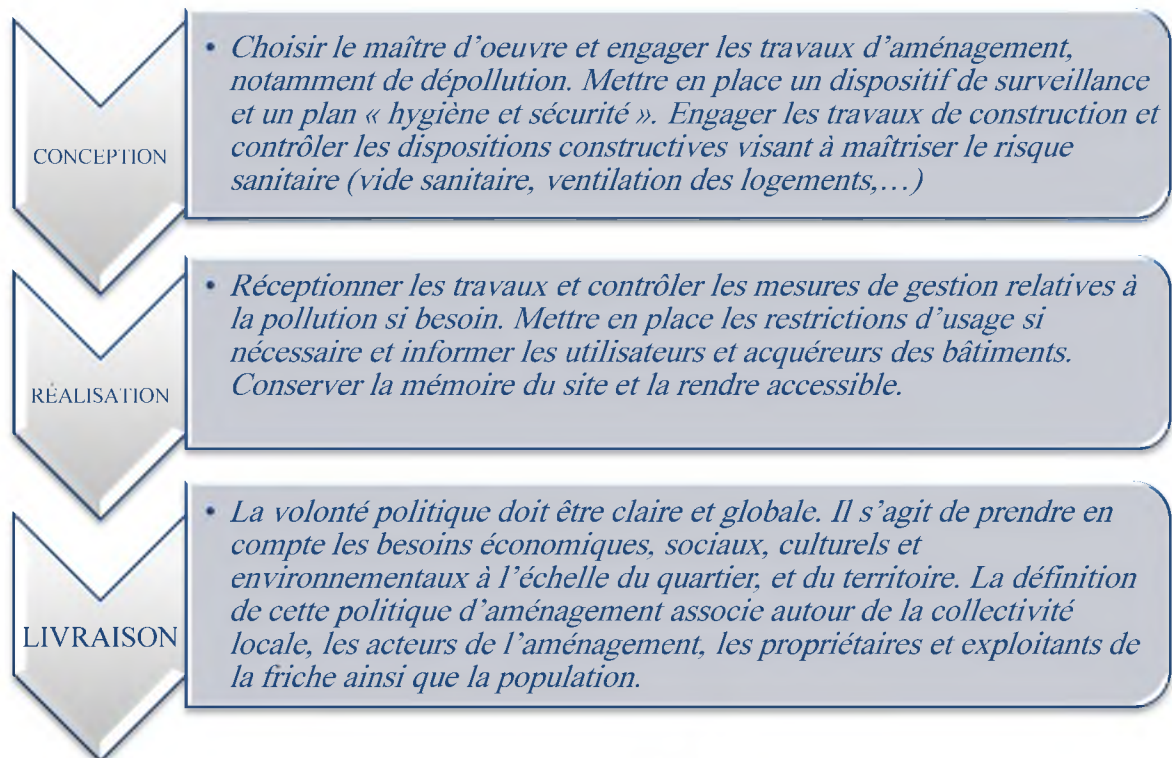


Schéma d'étapes d'un aménagement de friche industrielle²⁰

²⁰Xavier Benony, Gilles Mériodeau et Grand Lyon, et al. « La reconversion des sites et des friches urbaines pollués CONNAÎTRE », 20 avenue du Grésillé France, Ministère de l'écologie du développement durable et de l'énergie, Mars 2014

IV. la culture

La culture :

Le thème «culture» est d'étymologie latine : Ibn Khaldoun pense que la culture est le but de la civilisation.

La culture est un mot complexe qui comprend à la fois :

-la connaissance

-la croyance

-l'art et les coutumes

-les habitudes acquis par l'homme en tant que membre de la société.

Elle est ce qui reste vivant de notre passé, elle donne à chacun des possibilités d'exercer, de créer, de s'épanouir, de s'exprimer, d'entrer en contact avec les autres, d'enrichir la vie et rendre la société plus équitable.

Si l'éducation s'adresse aux personnes à travers l'acquisition de connaissance et de savoir faire, la culture elle les concerne dans leurs œuvres à travers leurs efforts d'exposition et de développement et leurs degrés de civilisation.

1- Définition de la culture :

-« C'est l'ensemble des structures sociales, religieuses, de manifestations intellectuelles et artistiques qui caractérisent une société donnée. »²¹

- « La culture, considérée dans son sens ethnographique le plus large, est ce tout complexe qui englobe les connaissances, les croyances, l'art, la morale, la loi, la tradition et toutes autres dispositions et habitudes acquises par l'homme en tant que membre d'une société ».²²

-«La culture, dans son sens le plus large, est considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeur Le musée de Quai Branly rs, les traditions et les croyances.»²³

²¹LAROUSSE

²²Selon Eduard Bernet Tylor

²³UNESCO

2- Les équipements culturels :

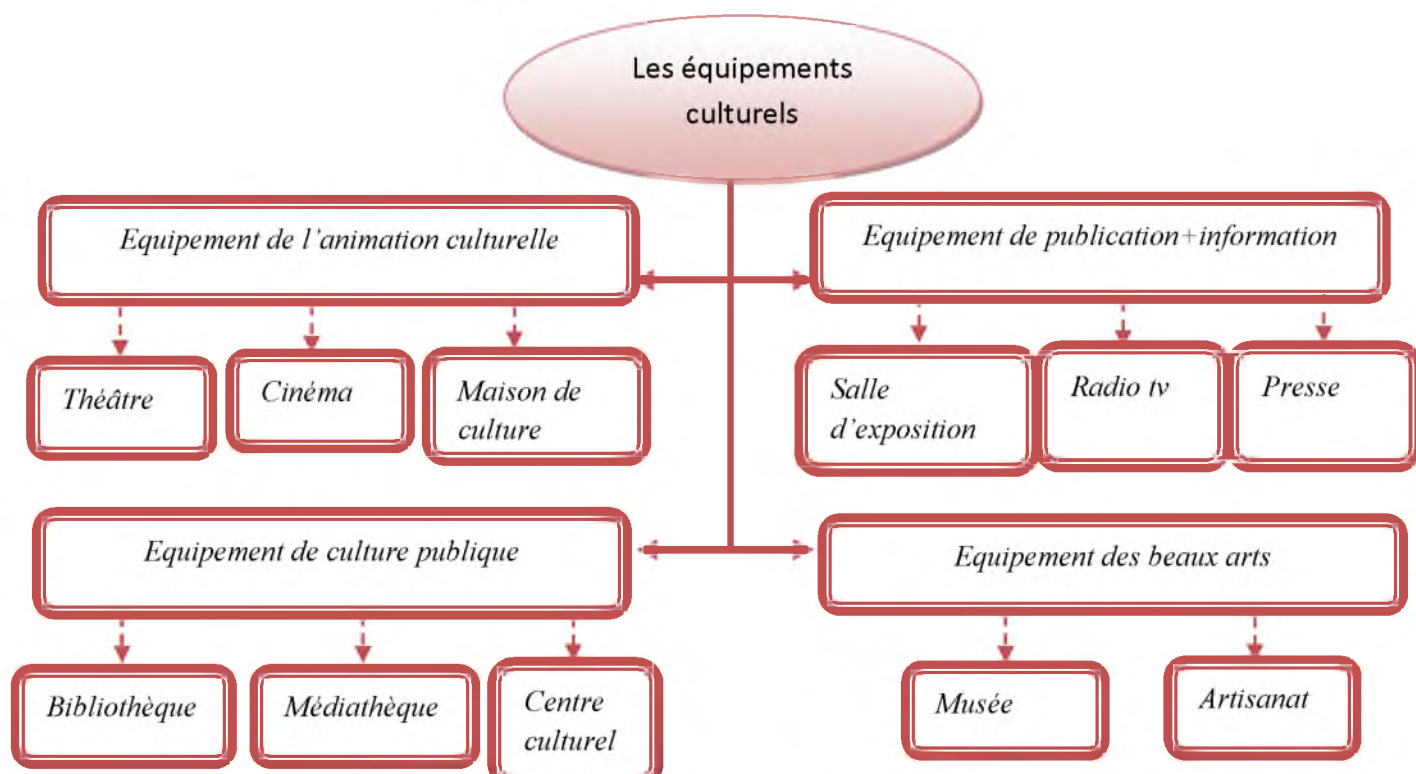


Figure 01 : les équipements culturel

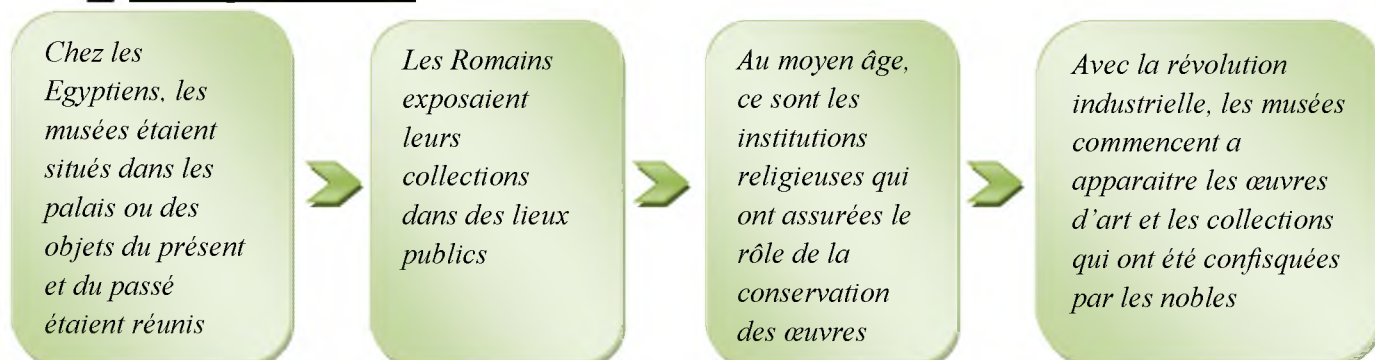
3-Musée

3-1 Définition générale du musée

« Établissement dans lequel sont rassemblées et classées des collections d'objets présentant un intérêt historique, technique, scientifique, artistique en vue de leur conservation et de leur présentation au public »²⁴

-Le musée est une institution permanente, sans but lucratif, au service de la société et de son au public et qui fait des recherches concernant les témoins matériels de l'homme et de son environnement, acquiert ceux-là, les conserve, les communique et notamment les expose à des fins d'études, d'éducation et de délectation. »²⁵

3-2 Historique des Musée



²⁴ Beauvoir, Mém. j. fille, 1958, p.128

²⁵ ICOM (international conseil of muséums)

3-3 Les types du Musée

-selon l'architecture

❖ *Type ouvert*

Musée dans lequel les parois vitrées jouent un rôle principal.



Ou encore les musées a ciel ouvert tel que les sites archéologiques



❖ *Type fermé*

Il se caractérise par une articulation opaque, ce type de conception focalise l'attention sur l'objet



-Type mixte

Ghijkl%*ùm !



-Selon la nature des collections

❖ Musée généraliste :

Les plus grands musées, exposent des œuvres réalisées sur différents supports et originaires d'endroits, d'époques et d'artistes variés.

❖ Musée spécialisé :

ILS Sont spécialisé sur un sujet ou sur un thème.

-Selon les parcours :

❖ Type linéaire :

Cette solution permet de guider le visiteur sans qu'il s'en rende compte, mais a pour inconvénient d'obliger le visiteur a parcourir toute l'exposition

❖ **Type circulaire :**

D'ont l'espace central, desservant les espaces d'exposition périphériques.

❖ **Type labyrinthe:**

Une série d'espaces différenciés, bien qu'enchainés les uns aux autres, n'impose aucune contrainte de circulation.

V. la notion de projet urbain

Au 20^e siècle, on peut noter l'apparition d'un certain nombre de concepts qui traduisent de nouvelles pratiques pour la ville dont l'émergence de la notion du projet urbain dans cette évolution ainsi que la manière dont cette notion tend, aujourd'hui à remplacer toute les autres.

Bien qu'inspiré par la charte d'Athènes (par des architectes) l'urbanisme fonctionnaliste. Ces derniers, le traduisant radicalement, ont transformé l'urbanisme moderne en urbanisme réglementaire, réduisant ainsi à des normes et à des lois quelque chose qui était beaucoup plus complexe.

La crise générée par les pratiques contestées et contestables par la population des théories du mouvement moderne pose la question de l'identité des lieux et du respect des habitants.

Ainsi, l'amélioration du cadre de vie plutôt que l'étalement urbain se trouve au cœur des débats actuels. Selon l'Agence européenne pour l'environnement, l'étalement urbain se manifeste lorsque le taux de changement d'occupation des terres excède le taux de croissance de la population, autrement dit quand, sur un territoire donné, la progression des surfaces urbanisées excède la progression de la population²⁶. Cet étalement, qui est lié au développement démographique des agglomérations (ex : celle de Toulouse), se fait avec une densité du bâti d'autant plus faible que l'on s'éloigne du cœur des villes. La faible densité est due au caractère pavillonnaire de cette urbanisation, qui prend le plus souvent la forme du lotissement, la surface occupée par un foyer (maison et jardin privatif) étant plus importante que celle d'un appartement en immeuble, ainsi qu'à l'importance des espaces naturels conservés dans les communes concernées. Mais l'étalement urbain n'est pas le seul fait de l'habitat pavillonnaire : plus de la moitié des mètres carrés construits chaque année sont consacrés aux activités économiques

« Je crois que, par petites touches on peut avoir l'éthique de rendre la situation à chaque fois plus positive, après chaque intervention »²⁷

1. Essai de définition de la notion de projet urbain

Le projet urbain est une stratégie de pensée et dessinée de la ville, il est une expression architecturale et urbaine de mise en forme de la ville qui porte des enjeux sociaux, économique et territoriaux.

-le projet urbain serait l'intervention sur la ville en crise, non pas sa totalité mai sur ses fragments.²⁸

-« Il s'agit d'un concept et d'une manière d'agir en formation qui marquent un moment de transition entre la manière traditionnelle de penser l'urbanisme et une nouvelle approche, moins figée et plus ouverte aux transformations et aux débats ».²⁹

²⁶ [L'étalement urbain en Europe - un défi environnemental ignoré \[archive\]. Agence européenne pour l'environnement](#) le 13 avril 2011

²⁷ (Baudrillard, nouvel, 2000, p.35).

²⁸ Julien Grouiller « Maîtrise d'urbanisme et d'aménagement » Année universitaire 2004/05 Session de septembre

²⁹ BOUDON Philippe. 1971. *Sur l'espace architectural: Essai d'épistémologie de l'architecture*. Paris: Ed Dunod. (Coll. Aspects de l'Urbanisme).

-le projet urbain n'est pas un retour à la ville ancienne, mais une proposition de modernisation de l'appareil de production de l'espace, c'est en effet une proposition de recomposition des logiques sectorielles qui régissent normalement la production des Taches.³⁰

- le projet urbain est un projet de ville ou de partie de ville, c'est-à-dire un projet de forme urbaine, ou plus exactement un projet de contrôle de la forme urbaine, il aurait deux fonctions essentielles :

- *Contrôler et gérer les différentes interventions ponctuelles et architecturales.*
- *Définir les différents espaces publics, leurs hiérarchies, leurs rapports avec l'espace privé par une composition urbaine d'ensemble.*

2. les valeurs du projet urbain

*En parcourant la notion de « projet urbain » à travers nos lectures, il nous a paru que chaque auteur, de part sa position dans la pratique urbaine, définit le projet urbain selon sa discipline dont il (l'acteur) émane et l'expérience de sa pratique d'urbaniste. Et c'est bien ce qui a bien remarqué D.Pinson [2000 : 79]³¹ en disant que « le concept ne peut donc plus être la propriété d'une discipline: il participe d'un type de société qui vit un **temps** qui n'est plus comme arrêté, mais constamment en attente de son **à-venir**. La poly-appréhension de l'urbanisme en tant que discipline « indisciplinée » [D.Pinson : 2000], lui confère sa part multidimensionnelle, que nous essayons de cadrer ici dans les points qui suivent.³²*

2-1 valeur politique : elle s'accompagne des mutations du cadre juridique et institutionnel les méthodes d'élaboration d'un projet urbain s'adaptent aux conditions économiques et sociales d'un pays donc le projet se décline à travers une série d'actions concrètes obéissant à une stratégie globale. « Le projet urbain politique est un projet pour la ville, en tant que cité ; il propose des images collectives de l'avenir »³³

2-2 les valeurs sociales-culturelles : tout projet urbain doit au préalable avoir des assises aux bases exprimées par l'identité du lieu et ces potentialités historico-culturelles et sociale, avant toute intervention urbaine, afin de garantir la notion de continuité

2-3 la valeur architecturale et urbanistique : le projet urbain serait un outil d'organisation de la forme urbaine par ordonnancement spatiales bien définis. Le projet urbain tournerait autour d'une problématique : l'articulation de forme et de normes. C'est une approche qui

³⁰BOUDON Philippe, DESHAYE Philippe. 1993. «Stanislas Fiszer, introduction à la complexité de la conception architecturale », p. 147-158 in *Concevoir*, n° 34.

³¹L'« usager » de la ville », in *La ville et l'urbain, l'état des savoirs* (Th. Paquot, M. Lussault, S. Body-Gendrot, Ed.), La Découverte, Paris, 2000, p.233-243

³²Soufiane BOUKARTA. « Projet urbain et retour du sujet ? La stabilité en question ».Institut d'aménagement régional AIX-Marseille III - Master 2 2009

³³Op. Cit, Merlin et Choay 1996, p.646

dépasse les opérations classiques : entre l'urbanisme entendu comme gestion urbaine et l'architecture considérée comme une production artistique. Le projet urbain architectural est centré sur un bâtiment, ou un ensemble de bâtiments. Il s'agit d'une démarche architecturale et urbanistique intégrée. Le projet architectural est défini en relation étroite avec les éléments de la forme urbaine environnante.

2-4 la valeur économique et financière : Elle est liée à l'idée de ville comme produit à commercialiser et s'inscrit dans la démarche concurrentielle de ville rivale qui cherche à s'affirmer. Le projet urbain est désormais devenu un facteur pour attirer les activités et les investissements et un préalable à l'expansion économique. « Le projet urbain est une démarche opérationnelle ayant pour objet la ville qui répond à une logique de marché »

3. les objectifs du projet urbain

- Favoriser le développement économique local.
- Mieux servir les citoyens.
- Optimiser la gestion interne des collectivités.
- Rendre la région compétitive.
- L'enjeu économique : la ville comme étant un produit à commercialiser s'affirme de plus en plus et s'inscrit dans la démarche concurrentielle des villes rivales qui cherchent à s'affirmer a partir de cette réflexion le projet urbain deviennent une initiative valorisant certains aspects, le but étant capter un certain nombre de visiteurs de touristes et actifs.
- fédérer les richesses individuelles et collectives.
- Etre un fort vecteur de développement.

4. les caractéristiques de projet urbain

- 1- le projet urbain est pensé avec la ville existante et non contre elle ou en dehors d'elle, comme reproduction de la ville sur elle-même non comme croissance ou étalement de la ville (construire la ville sur la ville, en prenant compte de l'espace public)³⁴
- 2- Il se réfère à une multiplicité de techniques dont la maîtrise ne peut être confiée aux seuls architectes ou ingénieurs, mais demande d'autres compétences spécifiques (y compris financière).
- 3- le projet urbain est pensé en rapport avec la totalité des acteurs de la ville (dont les habitants).
- 4- Le projet urbain est pensé dans un équilibre du court terme et du long terme et non dans l'urgence ou l'utopie (saisir les opportunités du moment sans compromettre les ressources du présent pour les besoins de l'avenir le développement durable.
- 5- Le projet urbain dans sa conception il demande un savoir spécifique sur la ville :
 - Son processus de transformation.
 - Les lois qui règlent ses formes.
 - Les analyses à mener et les outils conceptuels à mettre au point afin d'établir une médiation entre les différentes échelles

³⁴Henard e. 1982. Etudes sur les transformations de Paris, Collection Formes Urbaines, Paris, Editions L'Equerre, 1982.

- 6- *Le projet urbain est pensé dans toutes ses dimensions, intégrées et non sectoriels appréhendées à travers leurs interactions*
- 7- *Le projet urbain doit réunir des compétences multiples, car il s'applique à la ville qui est une réalité complexe.*
- 8- *Le projet urbain ne se fait pas en un jour mais accompagne le processus de transformation dans une longue durée.*

5. Les modes d'intervention du projet urbain³⁵

Le projet urbain propose plusieurs modes d'interventions ou solutions aux problèmes de la ville en générale et des centres villes en particulier.

1- Rénovation urbaine

C'est une opération physique qui ne doit pas changer le caractère principal du quartier. Elle est relative à une intervention profonde sur le tissu urbain.

2- Aménagement urbain

Action de transformer, de modifier pour rendre plus pratique et plus agréable. L'ensemble des dispositions et des actions arrêtés pour transformer un espace urbain dans ces composantes spatiales c'est-à-dire pour donner une organisation différentes aux fonctions urbaines existantes, ou en introduisant des fonctions nouvelles.

3- Réaménagement urbain

Créer les conditions d'une vie nouvelle pour les quartiers menacés d'un abondant total, il implique un certain degré de changement de la configuration physique. Il n'implique pas obligatoirement une modification systématique de la trame et des volumes des bâtiments.

4- Réorganisation urbaine

C'est l'action dont le contenu est lié aux soucis de l'amélioration des conditions d'organisation et de fonctionnement de l'espace urbain.

5- Restructuration urbaine

Il s'agit d'une opération plus large que la précédente dans la mesure ou elle est relative à une intervention sur les voiries et réseaux divers et l'implantation de nouveaux équipements.

6- Réhabilitation urbaine

Elle consiste à modifier un immeuble ou un groupe d'immeubles ou d'équipement en vue de leur donner les commodités essentielles et nécessaires aux besoins de base des

³⁵Choayf. 1994. « Le règne de l'urbain et la mort de la ville », in *La ville, art et architecture en Europe, 1870-1993*, Paris, Editions du Centre Pompidou, 1994.

locataires ou utilisateurs, alimentation en eau potable, électricité, remise à neuf des sanitaires.

7- Le renouvellement urbain

L'objectif est de transformer les quartiers en difficulté, dans le cadre d'un projet urbain.

Le renouvellement urbain permet de :

- *Reconquérir des terrains laissés en friche*
- *Restructurer des quartiers d'habitat social*
- *Rétablir l'équilibre de la ville*

6. Les acteurs³⁶

Définissons, dans un premier temps, les acteurs comme des individus (groupes ou organisations) qui se caractérisent par une position sociale particulière, cette position implique des rôles distincts, ainsi que des valeurs et intérêts particuliers. Relevons quatre types d'acteurs : les habitants usagers, les professionnels de l'espace (architectes, urbanistes, ingénieurs), les acteurs économiques et les acteurs politiques.

1- Les habitants/usagers

Les experts du quotidien, Ce groupe d'acteurs est constitué :

- *d'habitants, pour qui l'appropriation de l'espace est essentielle ;*
- *d'usagers, qui se distinguent selon les pratiques et la fréquentation qu'ils ont de l'espace,*
- *de citoyens, qui se portent en responsables de la gestion urbaine.*

Mais les usagers sont aussi des "consommateurs" d'espace, car ce sont à travers les appropriations multiples qu'ils génèrent (usages et/ou représentations) que la ville devient un véritable lieu de vie.

2- Les professionnels de l'espace

Ce groupe réunit un ensemble d'acteurs concernés par la planification, la conception et la gestion de l'espace ; ce sont les architectes, urbanistes et ingénieurs travaillant de façon indépendante ou au sein de services responsables de l'aménagement du territoire. Ces acteurs se caractérisent par une connaissance de l'urbain qui les positionne non seulement en tant que porte-parole des autres groupes, mais leur donne une certaine autonomie et une mainmise sur les projets. Ce « pouvoir » tend, de nos jours, à être remis en cause par les autres acteurs qui revendiquent davantage de légitimité dans les projets.

3- Les acteurs économiques

Ce groupe est constitué d'entrepreneurs, de propriétaires fonciers et de promoteurs ; ces acteurs sont fréquemment les instigateurs premiers des dynamiques urbaines. Ces acteurs s'ajoutent des organismes de promotion et de marketing urbain (offices du tourisme par exemple), dont le principal enjeu est l'attraction d'entrepreneurs et de touristes.

³⁶Rénier, 1982 : "Espace, représentation et sémiotique de l'architecture", (introduction au colloque) *Espace et représentation (sémiotique de l'architecture)*, Actes du colloque d'Albi, 20-24 juillet 1981, Paris, éditions de La Villette, pp. 5

4- Les acteurs politiques

*Ce groupe réunit les administrations publiques, les autorités communales, ou institutions nationales. Ces acteurs peuvent jouer des rôles aux niveaux exécutif législatif ou administratif ; ils accompagnent ou contestent les décisions des autres acteurs. En tant qu'élus du peuple, ils sont les principaux décideurs. Cependant, ils manquent parfois de connaissances dans les domaines spécifiques dans lesquels ils sont chargés d'intervenir.*³⁷

³⁷Jean-Yves Toussaint et Monique Zimmerman « projet urbain ». Magdaga éditions de La Villette p 46

Conclusion

La conservation du patrimoine est dotée d'un ensemble d'interventions de réaffectation dont la diversité est proportionnelle au nombre d'opportunités de réaffectation qu'un bâtiment peut offrir, c'est le cas des bâtiments et des ensembles industriels. En effet, par son architecture généralement gigantesque, par son caractère évolutif et par la solidité de sa structure le patrimoine industriel offre une diversité de possibilités de réaffectation ce qui le met au centre des perspectives de réaménagement. Il fait par conséquent, l'objet d'une diversité de modalités de conservation, qui se distinguent par les interventions qu'elles imposent et l'impact qu'elles peuvent avoir sur le bâtiment ou l'ensemble en question.

Introduction

*Requalification d'un site industriel et patrimonial en friche Site de Wesserling
Expérience de la communauté de communes de la Vallée de Saint-Amarin*

Mémento élaboré à partir d'une visite sur le terrain et du premier déplacement du réseau qui a eu lieu les 23 et 24 octobre 2008 et de deux entretiens téléphoniques. Il a été conçu et réalisé par Mathilde Kempff et Armelle Lagadec, sous la direction d'Yves Gorgeu, Mairie-conseils - Caisse des Dépôts et relu par le comité de pilotage et les intervenants.

1. LE PROJET EN QUELQUES MOTS

➤ **Communauté de communes de la Vallée de Saint-Amarin**

13 200 habitants dans 15 communes

➤ **Site**

17 ha de parc avec château, ferme et villas appartenant au CG 68

24 ha d'usines appartenant à la CCVA

➤ **Problématique**

Projet intercommunal cherchant à recréer un attrait économique et culturel dans une vallée très urbanisée avec un fort passé industriel, équipée d'un train cadencé relié à Mulhouse

➤ **Programme**

35 000 m² d'hôtel d'entreprises. 250 logements locatifs

➤ **Maîtrise d'ouvrage**

Communauté de communes de la Vallée de Saint-Amarin

➤ **Maîtrise d'œuvre**

AXIS architecture (Troyes)

➤ **Montage de l'opération**

Régie interne à la communauté de communes. Permis de construire successifs

➤ **Philosophie des projets opérationnels**

Réhabilitation et restructuration de bâtiments Lien au paysage et à la culture locale

Volonté d'aménager et de construire de façon sobre et de qualité Travail sur la densité et l'économie (réutilisation d'espaces, de constructions, de matériaux)



Fig02 : plan de masse de projet³⁸

³⁸ Source ; Mathilde Kempff et Armelle Lagadec. Et al « Requalification d'un site industriel et patrimonial en friche ». Mairie-conseils. France. Décembre 2009. P07.

2. Le contexte historique et politique de site de Wesserling

2.1 Une vallée paysanne industrialisée depuis 1700

François Tacquard, président du Parc de Wesserling, président de la communauté de communes de la vallée de Saint-Amarin. Avant les années 1700, la vallée s'organisait selon un système agraire de bûcherons paysans et d'artisans paysans, avec des structures collectives bien développées, comme c'était le cas dans de nombreux territoires de montagne. Différentes guerres ont dévasté la vallée et provoqué l'apport de nouvelles populations, venues en groupes avec leurs traditions collectives.

Les industries métallurgiques ont démarré avant le textile car l'environnement était favorable à cette activité (chutes d'eau, bois). Le textile a ensuite été très bien diffusé dans la vallée grâce à la création d'ateliers à domicile dès 1700, appelés « boutiques ».

Le site du Parc de Wesserling démarre avec la construction d'un pavillon de chasse des abbés de Marbach, alors propriétaires de la vallée, créé vers 1699 sur une moraine glaciaire déposée il y a environ 50 000 ans.

Cet endroit stratégique correspond à un carrefour où la vallée se divise en deux : une grande vallée qui mène vers la Lorraine, la Bresse, Saint-Dié... et qui finit par un col à haute altitude, le col du Bramond ; une vallée plus courte qui va vers le col du Bussang, le plus bas col des Vosges. Une voie romaine importante y passait déjà car c'est la liaison la plus courte entre Milan et la Belgique.

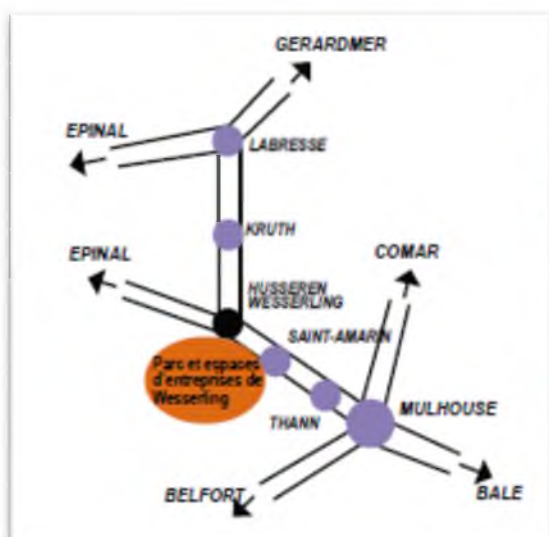


Fig03 : le site de Wesserling³⁹

2.2 Brève histoire du site industriel de Wesserling

-Les princes abbés étaient aussi des hommes d'affaires. Ils ont apporté dans la vallée les industries métallurgiques et textiles, en particulier « l'indienne nage », une technique d'impression interdite en France pendant presque cinquante ans sous la pression des lainiers du Nord. Les bourgeois et les nobles français importaient massivement de Suisse et d'Angleterre des toiles peintes en fraude et Louis XV a finalement accepté d'autoriser deux manufactures d'indienne en France : celle d'Oberkampf à Jouy-en-Josas (Yvelines) et celle de Wesserling vers 1750.

³⁹Source ; Mathilde Kempf et Armelle Lagadec. Et al « Requalification d'un site industriel et patrimonial en friche ». Mairie-conseils. France. Décembre 2009. P09.

-La première usine a été installée au château. Elle utilisait une technique d'impression à la planche issue des Indes. Notons que les industries chinoise et indienne ont été détruites avec des produits à bas coûts fabriqués dans nos usines dès 1750

- Les familles Gros et Roman (deux familles protestantes alliées) ont géré le site pendant pratiquement 130 ans, jusqu'en 1930. Elles ont développé un site reconnu au niveau mondial avec 5 000 employés vers 1900 et de très beaux produits. Au fur et à mesure du développement, ces patrons ont aménagé des jardins de plus en plus grands, qui couvrent maintenant 17 hectares. Ce site a connu une forte croissance puis un premier déclin dès 1930.

- Avec la grande crise, Gros-Roman a fait faillite. Boussac a racheté le site, dont il va rester propriétaire jusque dans les années 1990, après quoi il y aura diverses péripéties. Les derniers employés de l'usine ont été licenciés en 2003.



Fig04 : plan de situation Source : Google earth

2.3 Un devenir du site incertain après la fin de l'industrie textile

Le conseil général du Haut-Rhin a acheté la partie parcs et jardins en 1986 pour aider le district de la Vallée à faire une opération immobilière. Un combat s'est alors engagé sur l'avenir de ce site.

1- Une première idée a été évoquée : on démolit tout et on lotit avec des maisons. Un consensus a tout de suite émergé pour s'y opposer. Le parc était très dégradé, les logements étaient occupés par des ouvriers, les patrons avaient quitté le site dès 1950 mais celui-ci avait une valeur symbolique telle que personne n'avait sérieusement envisagé cette hypothèse.

2- Malheureusement, une deuxième hypothèse a dominé et provoqué un désordre terrible pendant pratiquement quinze ans : y ériger le grand hôtel qui allait sauver le site. En 1989, alors qu'une démarche de réflexion de développement local était engagée, le conseiller général et président de la communauté de communes de l'époque a dit : « On arrête tout, On a trouvé un investisseur suisse sérieux, un architecte de Strasbourg nous propose un projet qui va créer deux cents emplois ». Ce projet prévoyait de démolir le château pour construire un hôtel moderne 4 étoiles, de démolir la Barrette (la plus vieille usine d'Alsace) pour faire un parking, etc. Il utilisait le jardin et le site, mais ne respectait pas le patrimoine. Les occupants des bâtiments, près de 70 familles ouvrières, ont été chassés pour céder les espaces à ces fameux investisseurs suisses qui ne sont jamais venus. On a laissé les bâtiments se dégrader et être pillés, puisqu'ils devaient être démolis.

En 1992, lorsque le projet d'hôtel a disparu, les deux conceptions ont continué à s'opposer : un projet de développement local basé sur les forces vives et un projet extérieur, celui d'un grand investisseur qui viendrait s'emparer du site et le développer.



fig05 : vue ancienne du site ⁴⁰

3. La philosophie et la mise en place de projets sur le site

3.1 Réconcilier environnement, paysage et industrie

Premier acte : les jardins

François Tacquard

En 1985, une association appelée ARCS – actifs, retraités, chômeurs solidaires – a été créée. C'était la deuxième de France après Rennes et la première d'Alsace. Elle est toujours en place et fonctionne bien. Les dames qui la composaient, dont mon épouse, disaient qu'il fallait apprendre aux chômeurs de longue durée à refaire les gestes du jardinage. Elles ont demandé à la communauté de communes de créer un jardin d'insertion. Une étude patrimoniale sur les jardins de Wesserling a été menée avec une jeune architecte paysagiste qui avait un grand souci de l'histoire et de la connaissance pour proposer un projet nouveau. De là est né le jardin potager décoratif. Ce jardin a été remis en état : tout était en ruines, sans eau. Des bénévoles l'ont pavé, les terrasses ont été refaites telles qu'elles étaient au XIXe siècle

-Ce jardin est la première opération de développement de Wesserling, démarrée en 1999. Puis est venue l'idée des jardins métissés : neuf créateurs réalisent chaque année une intervention sur une thématique donnée.

3.2 Un projet économique industriel pour ne pas devenir une vallée dortoir

Le site a donc commencé à vivre. Quand l'usine a fermé en 2003, nous commençons à peine à émerger de la partie parc. Cela représentait 60 000 m² de bâtiments et d'usines (Dont 50 000 m² en mauvais état et au moins 20 000 m² en ruines), 17 hectares de jardins... soit 43 hectares dont le devenir restait hypothétique.

Selon François Tacquard...Le simple fait de dire qu'il existait un beau projet d'usine avec des prix bas à Wesserling a suffi pour attirer quelques personnes. C'est en découvrant les potagers et la beauté du site que ces personnes se sont attachées à l'usine, pourtant en ruines. En s'installant, beaucoup de gens avaient l'espoir que la beauté de leur usine allait rejoindre la beauté du jardin et la crédibilité du jardin potager. En 2003-2004, l'usine n'était pas en très bon état. Les travaux n'ont démarré qu'un an après car il a fallu trouver un projet, chercher des financements, lancer des appels d'offres. Le jardin potager et les jardins de Wesserling, le restaurant, etc. ont été un des facteurs majeurs de réussite dans l'accueil économique. C'est vraiment un paradoxe. Ces réalisations ont fait comprendre que nous avions un projet d'ensemble, que nous le tenions depuis déjà quatre ans et que ça allait être un beau projet dans lequel une entreprise venant de loin pourrait valoriser son image de marque, ses services...

⁴⁰Source ; Mathilde Kempf et Armelle Lagadec. Et al « Requalification d'un site industriel et patrimonial en friche » Mairie-conseils. France. Décembre 2009. P11.

3.3 la mise en œuvre des projets

- *un suivie en interne avec une petite équipe Mathieu Au fauve ... Tout est mené en régie interne à la communauté de communes, avec une bonne équipe un bon architecte et quelques élus motivés. L'ancien chef d'équipe de l'usine a été embauché par l'architecte. Les ouvriers de l'équipe communautaire sont d'anciens ouvriers de l'usine et connaissent bien le site. Une petite équipe très impliquée est une condition de réussite...*
- *La réalisation de nombreux documents et missions en direct*
- *La sélection du maître d'œuvre*
- *Des délais rapides et une forte réactivité*
- *Une adaptation des projets pour répondre à chaque demande*
- *Protéger les sites pour garantir la pérennité du projet dans la durée*

3.4 Le projet global d'aménagement et de développement du site

- *Un code architectural pour distinguer la création de la rénovation*
- Il fallait éviter toute ambiguïté entre ce qui a relevé d'un travail de restauration et ce qui a été modifié dans les bâtiments, d'où la volonté d'avoir un vocabulaire architectural lisible.*
- *Les espaces publics : modestie et simplicité*

François Tacquard...Le paysagisme en France est une pratique coûteuse, qui utilise souvent des objets inutiles qui vont mal vieillir et peuvent dénaturer le site. Ici, on ne trouve ni trottoir ni aménagement paysager...

- *Des matériaux locaux ou réutilisés avec des coûts réduits*

François Tacquard ...Lorsque nous avons lancé l'appel d'offres pour les bardages, nous souhaitions utiliser du bois de la région. Une entreprise de la vallée de Munster a été choisie, mais nous avons appris lors d'une réunion de chantier que le bois provenait d'un pays de l'Est...

- *Envisager la dépollution dans la gestion globale du site*

François Tacquard ...Il est toujours beaucoup moins cher de rénover que de démolir. Dans une démolition, il faut dépolluer, alors que si les bâtiments sont conservés, cela n'est pas toujours nécessaire. Toutes les pollutions ne sont pas gênantes...



Figure 06: le parc patrimonial et économique de wessrling

1.1 Les jardins métissés

Les jardins de Wesserling sont progressivement rénovés pour être attractifs. Ils sont payant trois mois par an et un mois en hiver.



Fig07 : les jardins du château⁴¹

1.2 Le château en ruines et en situation centrale

Il a été prévu dès les années 1990 d'installer dans le château un musée, projet chassé par celui d'un grand hôtel de luxe qui n'a jamais vu le jour. Aujourd'hui, le dernier endroit en ruines du site est donc sa partie la plus noble : le château, qui appartient au département. Il n'y a toujours pas d'accord au sujet de ce projet entre celui-ci et les acteurs locaux.



Fig08 : le château

1.3 Le Projet en construction

➤ ***L'écomusée de l'industrie textile***

La finalité de ce projet est de faire de Wesserling un grand site patrimonial, touristique et culturel rayonnant sur un vaste territoire. Le projet d'écomusée textile s'articule en quatre composantes :

- centre d'accueil des visiteurs et d'interprétation du site ;
- cinq points forts de découverte éco muséale, dans cinq lieux différents du site : la vie des patrons manufacturiers au château, la chaîne de production textile au XIXe siècle, les énergies de l'industrie au XIXe siècle, la grande chaufferie et les ateliers d'impression au XXe siècle, les intrants animaux et végétaux dans l'industrie textile ;
- outils d'unification et de découverte du site : projet de sentier du patrimoine et d'un nouveau sentier de découverte botanique ;

⁴¹Source ; Mathilde Kempf et Armelle Lagadec. Et al « Requalification d'un site industriel et patrimonial en friche ».Mairie-conseils. France. Décembre 2009. P31.

- centre de ressources et d'innovation textile.



Fig 09: théâtre de poche

➤ le pôle jardins – ferme – paysages

Le projet paysager d'ensemble :

- optimisation et pérennisation des actions de valorisation actuelles ;
- découverte paysagère de l'ensemble du site ;
- valorisation des espaces pollués ;
- rénovation échelonnée de la totalité des jardins.

La ferme :

- centre d'accueil et d'interprétation ciblé paysages et jardins ;
- ferme pédagogique ;
- lieu d'accueil de groupes ;
- prestations de services adaptées ;
- espace de production, de transformation et de vente maraîchères ;
- centre de ressources et d'innovation.

➤ un site d'animation culturelle et touristique départemental

Ce projet se compose d'un site d'animation culturelle et d'un site d'accueil de groupes et de tourisme d'affaires.



Fig10 : le musée du textile

2. *les projets industriels et le développement économique*⁴²

➤ *Une pépinière d'entreprise et des bureaux*

Les anciens locaux industriels accueillent des bureaux et des entreprises dont l'activité est souvent liée au textile. Par exemple : stockeur / conditionneur de tissus, imprimeur textile sur des étuis à lunettes... Pour les hôtels d'entreprise, les boiseries ont été rénovées, les marquises ont été refaites à l'identique, tout le design intérieur des années 1930 a été respecté, les bureaux sont neufs. Le coût moyen de rénovation s'est élevé à 300 euros le m².

➤ *Les locaux industriels et les ateliers d'artisans*

L'extérieur doit être beau et l'intérieur fonctionnel, sobre. Les locaux sont propres, chauffés, éclairés grâce aux sheds, la toiture a été totalement refaite. Ils disposent d'une arrivée d'eau, du réseau d'assainissement. Les ateliers d'artisans sont des bâtiments très simples, avec des toilettes et une douche collective au centre. Plusieurs quais ont été créés et servent aux entreprises. Nous créons beaucoup de couloirs intérieurs et de halls, notamment dans les usines bloc. Nous avons recréé une cour intérieure avec un cheminement camion et des halls préparatoires auxquels nous n'avions pas pensé au début mais que les entreprises apprécient beaucoup. Cela joue aussi un rôle de pré-isolation.



Fig11 : des bureaux et les ateliers d'artisans

➤ *Des ateliers d'artistes*

Douze ateliers s'organisent entre une cour piétonne - la cour des artistes - et une grande place intérieure où des animations sont possibles, à côté du Théâtre de poche. Le lieu est tranquille et sympathique. Chaque atelier dispose d'un rez-de-chaussée avec une vitrine qui donne sur la rue intérieure et d'un petit appartement à l'étage.



Fig12 : ateliers en cours de rénovation - 2008

⁴²<http://www.cc-stamarin.fr>

3. Les projets commerciaux

➤ Un espace de vente pour les paysans

La communauté de communes a construit un bâtiment qui devait être une micro brasserie artisanale, mais cela n'a pas marché. Ensuite ce devait être un restaurant, qui n'a pas marché non plus. Finalement, certains paysans de la vallée ont créé un GIE⁴³ pour s'installer et vendre leurs produits. Pour proposer une plus grande variété de produits, les paysans du site se sont associés avec des paysans de la plaine.



Fig13 :l'espace des métiers d'art

➤ Une galerie commerciale dans un hangar pour les métiers d'art

Le bâtiment qui abrite les métiers d'art était un hangar de stockage des écrus (rouleaux de tissus avant transformation). Il est constitué d'une cour centrale intérieure et d'une quinzaine d'ateliers-boutiques. C'est à présent le bâtiment le mieux isolé qui a cependant gardé sa structure architecturale.



Figure 14: ateliers des métiers d'art

➤ L'implantation d'un supermarché

Le bâtiment s'implante dans le plan de façade d'un bâtiment en briques et est recouvert d'un bardage en bois. Il dispose d'un parking deux fois plus petit que la loi ne l'y oblige parce que celui du site doit être pris en compte.



Figure15: le supermarché

⁴³(Groupement d'intérêt économique)

4. Les projets d'habitats



Figure 16 : plan de masse du projet d'habitat



Figure 17 : Maquette du projet d'habitat

➤ Des logements locatifs dans la Barrette

La Barrette est un élément extrêmement intéressant de l'histoire architecturale française puisqu'elle représente la transition entre l'usine château et la pré-usine. Ensuite sont apparues les usines à étages, les sheds et les usines en tôle (la cinquième génération mais la moins durable...). La Barrette devait être démolie et l'association de protection du parc de Wesserling a bloqué les permis de démolition à deux reprises en 1997/98, jusqu'à son inscription au titre des monuments historiques.



Figure 18 : le bâtiment de Barrette

➤ Des logements en accession à la propriété maîtrisés par la communauté de communes

Ils ont gardé la structure des bâtiments et ouvrirons certains espaces pour créer des patios intérieurs. Ils deviendront des jardins et rappelleront la trame jardin / usine. On y trouvera des lofts, des logements classiques pour des familles plus petites ou des placements immobiliers.



Figure 19 : bâtiment des logements

5. Les mécanismes qui ont permis l'émergence du projet

5.1 Une démarche paysagère au service d'un projet de développement du territoire

Ce projet s'est appuyé sur la connaissance très fine qu'avaient ses promoteurs de l'histoire et de la géographie des lieux, sur la recherche de ce que ce territoire présentait de spécifique à la fois en termes naturels et en termes sociaux. En révélant les éléments qui différencient ce site. Par ailleurs le souci de qualité et l'attention portée à la composition de l'espace sont rendus lisibles à chaque échelle de l'aménagement pour donner envie et confiance aux entreprises, aux investisseurs et aux touristes.

5.2 Un regard constructif plutôt que critique sur les friches

Réutiliser les espaces déjà urbanisés et desservis par les réseaux est une des pistes les plus prometteuses pour retrouver une logique de centralité, éviter le gaspillage de sol, de déplacement, d'énergie, pour économiser l'espace, densifier, pour laisser les terrains disponibles pour l'agriculture, etc. Cela est encore plus vrai lorsque ces sites sont desservis par des réseaux ferrés. Une part importante des sites industriels se trouve dans des situations urbaines stratégiques, souvent centrales et toujours proches des voies de communication, qu'ils ont parfois créées. De nombreux freins sont souvent donnés comme prétextes pour abandonner ou détruire ces lieux : la complexité et le coût (réel ou supposés), la gestion de la pollution des sites

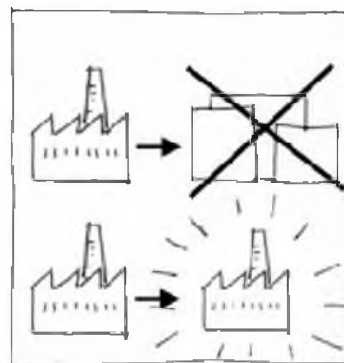


Figure 20 : réutiliser plutôt que faire table rase

5.3 Une vision globale portée par les élus et les groupes d'habitants

La volonté des élus de garder une cohérence d'ensemble et de n'isoler aucun projet, quelle que soit sa taille ou sa fonction, permet au projet global de bien fonctionner et de mettre en œuvre une véritable mixité. La cohabitation d'habitants, d'associations, de travailleurs, de visiteurs, de jeunes, de moins jeunes, etc., se passe sans heurt. Chacun a sa place et les espaces communs ou partagés sont d'autant plus appréciés qu'ils sont de grande qualité : ils ne sont pas seulement un agrément, mais le cœur autour duquel se construisent tous les projets.

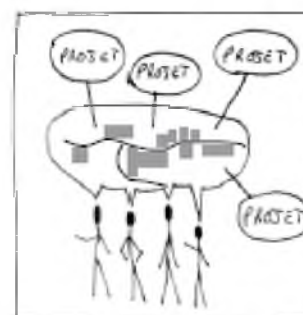


Figure 21 : un projet cohérent maîtrisé par les élus

5.4 Un coût de réalisation très bas

L'approche très modeste par rapport aux patrimoines bâti, paysager, humain... a permis de réhabiliter l'ensemble du site à des coûts très bas sans enlever de qualité. Ce qui peut paraître superflu ou anecdotique est éliminé, ce qui peut être réutilisé l'est effectivement, ce qui peut échapper à la démolition est reconstruit. Et cela coûte moins cher

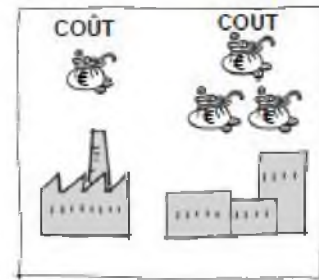


Figure 22 : construire avec le site pour être économie

5.5 Une valorisation des personnes et des savoir-faire dans la durée

À travers la mise en œuvre de ce projet, le regard porté sur le site a évolué. Il est devenu un lieu apprécié pour sa qualité et son ambiance, la diversité des services qu'il offre, l'attractivité due aux prix de location pratiqués... Son succès vient aussi du fait qu'il a misé sur les personnes et les savoir-faire des gens qui y ont travaillé. Ce qui était douloureux, lié à la fermeture de l'usine est devenu positif et constructif



Figure 23 : un projet à échelle humaine

9- CONCLUSION

9-1 Contexte et enjeux pour le territoire / la structure

Territoire rural et montagnard, composé de 15 communes et de plus de 13 200 habitants, la vallée de Saint-Amarin, est riche d'un passé industriel fondé principalement sur le textile. Ce secteur, fortement en crise en France, a généré une perte de nombreux emplois, de vastes friches industrielles et une forte diminution des recettes fiscales locales. Le soutien de la vie économique est donc l'une des priorités de la Communauté de communes de la Vallée de Saint-Amarin.

9-2 Objectifs de l'action et public(s) visé(s)

Créer sur le site un pôle économique, culturel, social et touristique en s'appuyant sur les savoir-faire en matière textile, d'artisanat local, de logistique et touristique du territoire, ouvert à tout type de porteurs de projet et aux nouveaux habitants.

9-3 l'approche systémique Suivi pour la réussite du projet

- Un territoire qui se développe à partir de ses ressources propres*
 - Des projets divers, ancrés sur les spécificités du territoire*
 - Un souci constant de relier les projets entre eux et de favoriser des partenariats à géographie variable*
 - Un mode de travail multi-échelles*
 - être sur les enjeux du territoire, se nourrir d'apports extérieurs, confronter les idées*

Introduction

Annaba est l'une des plus anciennes cités de l'Algérie, fondée en 1295 av. J.-C. Est la quatrième ville d'Algérie en nombre d'habitants Au V^e siècle, Hippone est devenue un important foyer du christianisme sous l'épiscopat de saint Augustin L'agglomération englobe les villes d'El Bouni, El Hadjar et Sidi Amar, qui forment à présent une véritable couronne autour de la ville d'Annaba et dont les liens avec cette dernière sont de plus en plus denses. La ville s'est considérablement développée depuis l'implantation de l'usine métallurgique d'El Hadjar (à une dizaine de kilomètres au sud) qui draine de la main d'œuvre de toute la région. La ville d'Annaba est une des principales communes touristiques d'Algérie mais elle reste encore assez peu fréquentée par les étrangers.

L'ensemble industriel TABACCOOP représente un exemple intéressant pour effectuer cette vérification. En effet, il est composé d'une variété de bâtiments appartenant à de multiples activités industrielles, ce qui offre une diversité architecturale et fonctionnelle.

Ainsi, sa dimension urbaine donne l'opportunité d'évaluation à l'échelle architecturale et urbaine. En effet, cette partie consistera à analyser l'ensemble industriel TABACCOOP en tant qu'une unité cohérente. Cependant, son identification et l'évaluation de son intérêt passe en premier lieu par l'évaluation du cadre bâti qui le constitue. Donc, il est nécessaire d'étudier chaque bâtiment isolément.

L'identification du cas d'étude est la première étape dans notre analyse. Elle comprend la délimitation géographique et chronologique de ce dernier. La délimitation géographique nous servira à la reconnaissance des composantes qui appartiennent à notre périmètre d'étude ainsi que l'identification de l'environnement immédiat de cet ensemble.

L'identification de l'environnement immédiat nous permet de déterminer les caractéristiques essentielles d'emplacement dans leur état actuel, ainsi, la délimitation chronologique nous permet l'identification de l'évolution historique de notre cas d'étude, de son domaine de compétence et la vérification du critère d'âge.

I. Présentation de la wilaya d'Annaba :

1- situation de la ville :

Annaba est une wilaya portuaire, située au Nord-est du pays (à 600 km d'Alger). Sa Superficie de : 1.412 Km², compte aujourd'hui 600000 habitants.

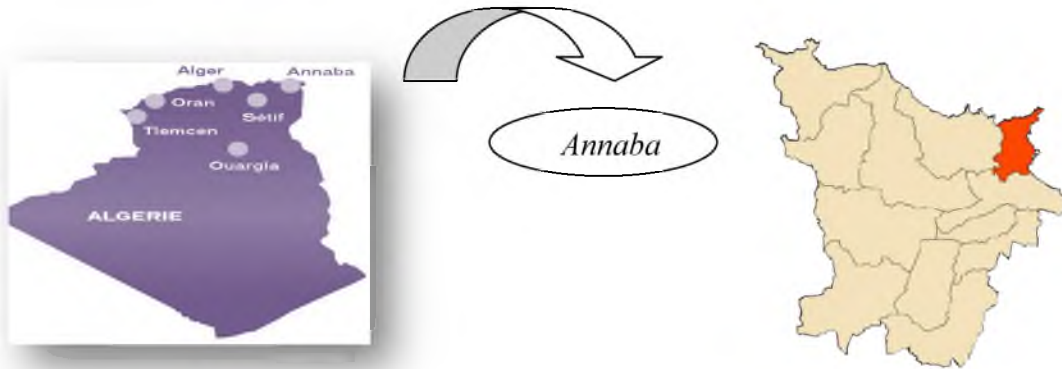


Figure24: Situation de la ville d'Annaba

Source Google image

La wilaya de Annaba est limitée géographiquement par :

- **Au nord :** la méditerranée.
- **Au sud :** wilaya de Guelma.
- **A lest:** wilaya El-Taref

A l'ouest : wilaya de Skikda

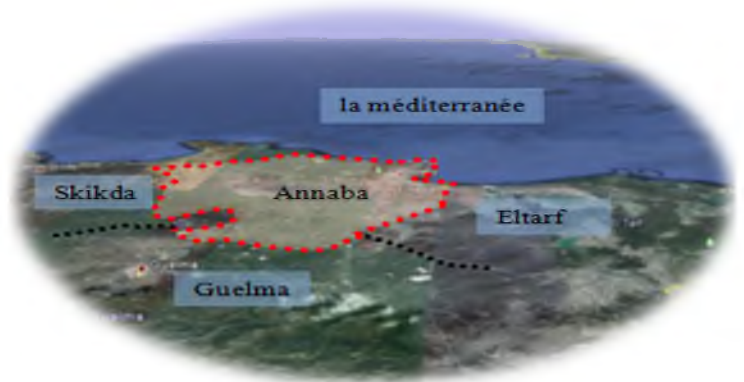


Figure 25 : Délimitation de la ville d'Annaba

Source : Google earth

2- Historique de la ville :

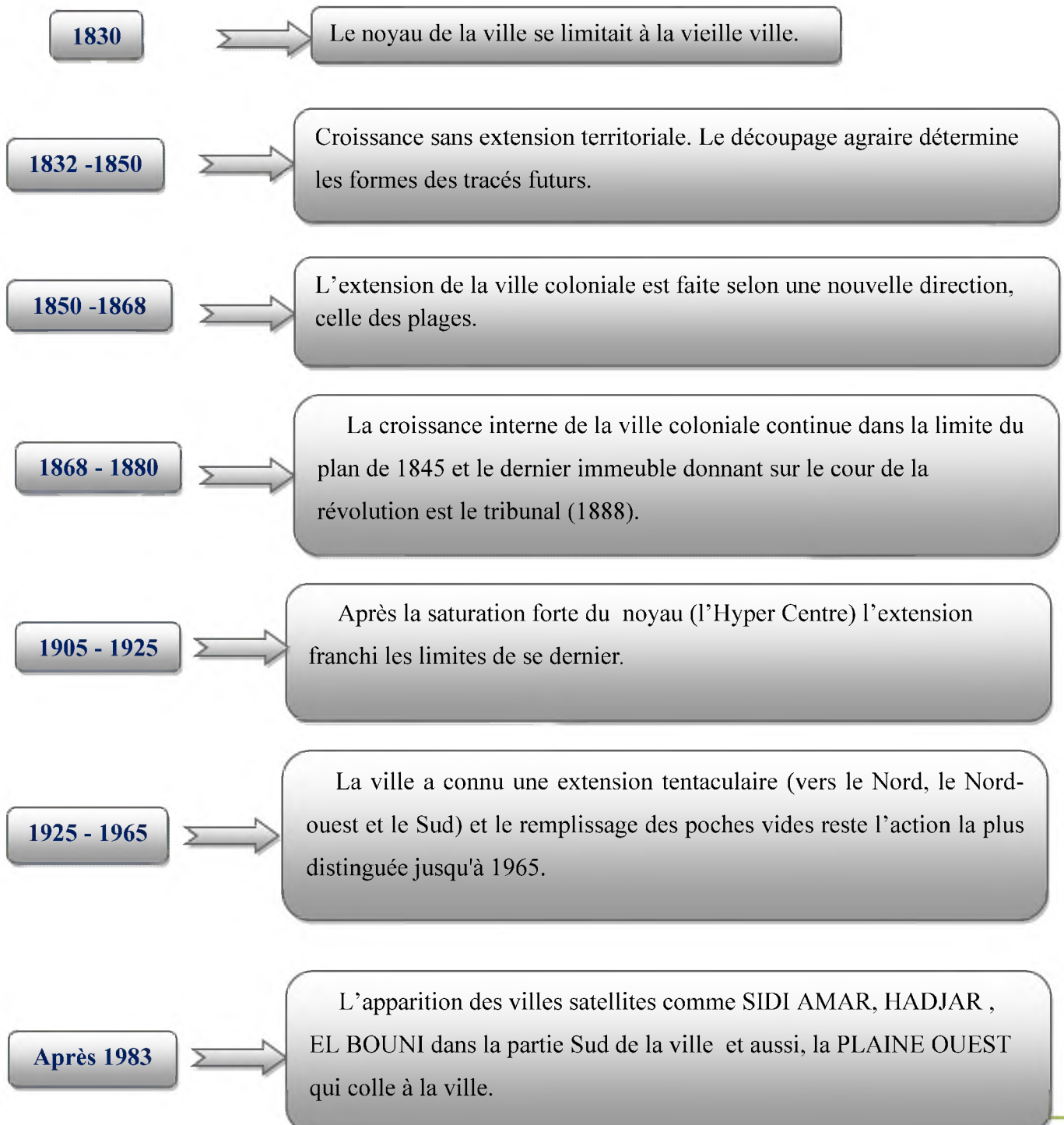
Annaba -ou encore Hippo-Régius, Hippone, Bouna et Bône- fut fondée au 12ème siècle avant Jésus-Christ, elle a connu la présence des Numides et l'occupation des Phéniciens, des Carthaginois, des Romains (saint Augustin en fut l'évêque de 395 à 430), des Vandales, des Fatimides, des Zirides, des Hamadites, dont témoignent quelques vestiges tant bien que mal conservés.

La ville antique, fondée par les Phéniciens sur la Bejjina, une rivière naguère navigable et aujourd'hui détournée. Au 16ème siècle, reçut le nom d'ANNABA, dû à la présence des nombreux jubahiers qui poussaient dans la région.

En 1522, la ville connut l'empreinte de l'empire Ottoman, 1535 à 1540 : occupée par les Espagnols 1832, En fait Bône fût occupée par les troupes françaises, occupation qui durera jusqu'à l'indépendance de l'Algérie.

L'indépendance de l'Algérie en 1962 entraîna le départ des populations européenne et juive de la ville. Dans l'Algérie indépendante, la ville connaît une augmentation rapide de sa population alimentée par l'exode rural, pour atteindre plus de 600 000 habitants aujourd'hui.

2-1 Evolution urbaine de la ville d'Annaba :



1973 - 1983



Le tissu existant en 1977 était très hétérogène. Le tissu urbain est passé de 3060 Ha en 1977 à 3900 Ha en 1987 et le rythme d'accroissement annuel était de 84 Ha/an.

II. ANALYSE DU SITE TABACOOOP

1- *Présentation du site*

Le site du Tabacoop située a l'entrée de la ville, il se présente comme un espace urbain, offrant à la ville un potentiel d'urbanisation futur.

L'ensemble du site est fonctionnellement et structurellement isolé par rapport aux autres quartiers de la ville

*Le site s'étale sur une superficie de **108 ha**,*

Les frontières qui le définissent sont des voies de circulation avec un flux assez important de véhicules.

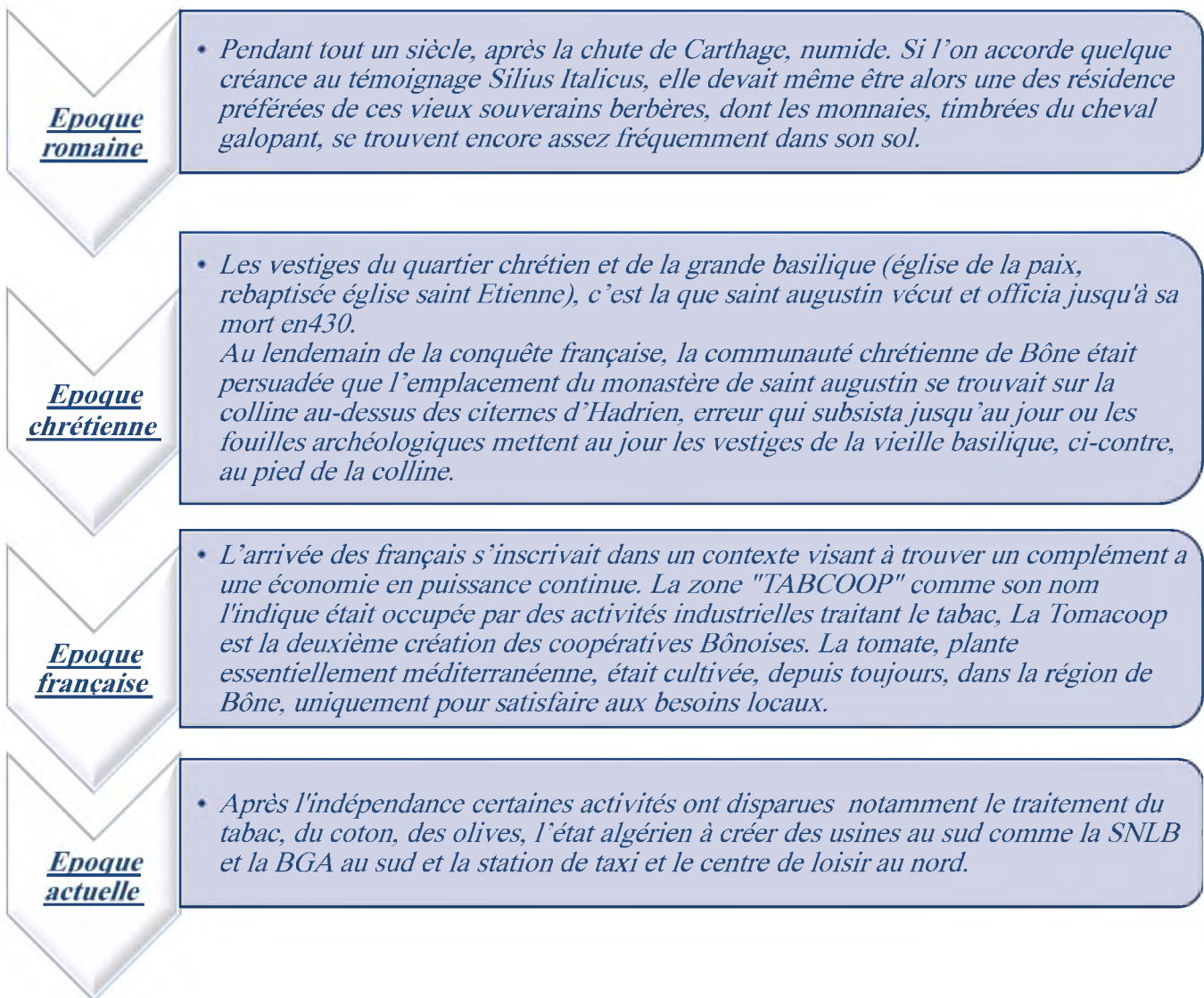
Le site est délimité comme suit:

- *Au Nord : champ de mars.*
- *Au Sud : cité boukhadra.*
- *A l'Est : cité sybousse.*
- *A l'Ouest : cité oued eddeheb.*



Figure26 : Présentation du site
Source : Google earth

2- Evolution Historique du site



3- Approche descriptive

3-1 Axe et accessibilité au site

- ✓ La route nationale n° 44
- ✓ La voie pénétrante Ouest
- ✓ La route d'El-Hadjar.
- ✓ La route nationale n° 16

Ces trois axes constituant les axes primaires qui sont des voies périphériques, car desservant à la fois le site, et ils font une jonction avec les vois internes du site classé comme secondaires.



Figure 27 : Accessibilité au site
Source : Google earth

3-2 L'occupation du sol

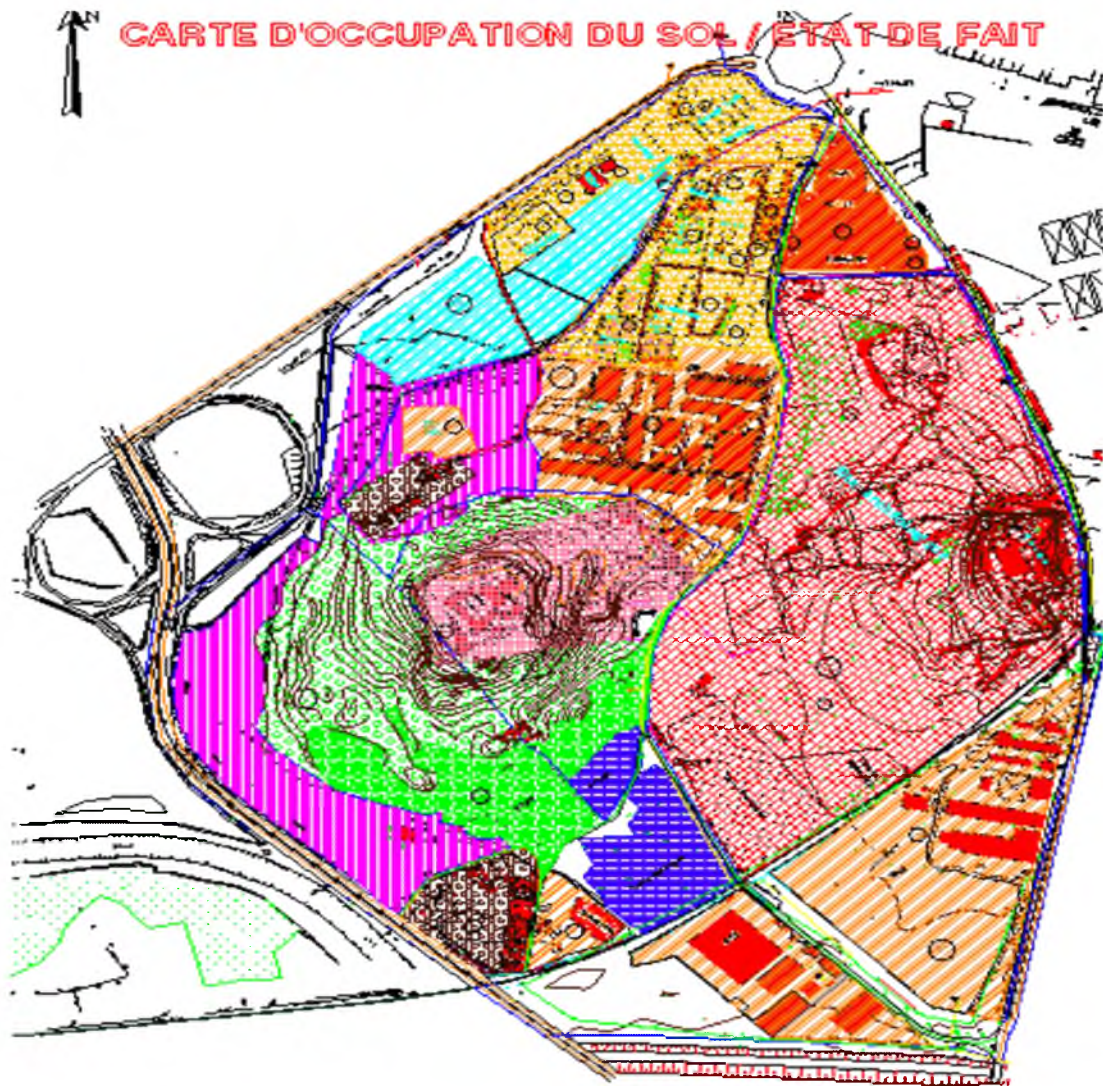








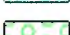

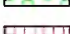


Figure 28 : carte d'occupation du sol
source : service technique champ de mars. Annaba

LEGENDE

	Périmètre d'Etude		Zône Inondable (Marecages) S=30846,50 m ²
	Zône d'Activités Economiques S= 226862,00 m ²		Zône d'Habitat S= 30019,20 m ²
	Site Archéologique S=283953,86 m ²		Activite Agricole (Jardins) S=44881,10 m ²
	Terrain Affectés à des Programmes d'Equipements S= 43764,88		Zône d'Equipements S= 97795,11 m ²
	Zône Boisée S=91357,49 m ²		Terrains Libres S=90902,73 m ²
	Périmetre Site de la Basilique S=51690,18 m ²		

1.2.1 Le Site Archéologique et La Basilique Saint Augustin :

Véritable empreinte de l'histoire, les Ruines Romaines d'Hippone demeurent totalement délaissées. A l'heure actuelle, elles ne connaissent ni exploitation touristique ni scientifique ni même culturelle dans la mesure où le musée et cité d'Hippone n'enregistrent pratiquement pas de visites.

*Cette Basilique créée à la mémoire du Saint Augustin reste un monument historique qui fait la fierté d'Annaba et des Annabais en général qui lui confère respect total d'où la désignation et la nomination par ces derniers de ce monument culturel « **LALA BOUNA** »*

Bien située en sommet de colline elle siège majestueusement au-dessus de la ville d'Annaba, cette basilique dont la création remonte dans la période entre 1905 et 1925 (selon les sources du PUD Annaba 1975).



Figure 29 : Site archéologique
Source : Google earth



Figure 30 : La basilique
Source : Google earth

1.2.2 Les Zones de Loisir:

Inscrites à l'intérieur d'un parc appartenant au domaine public de l'état, ces activités sont les suivantes : les terrains tennis, la piscine, les jardins de la TABACOOOP. Tous ces équipements gagneraient à être mieux utilisés.

1.2.3 Les Terrain Libres :

C'est Ces terrains i constituent une assiette foncière assez réduite en terme de surface pourraient être affectés dans le cadre de programmation des besoins.et Les zones agricoles Sont partagée entre le domaine public de l'état et le domaine privé. Dans ces surfaces ne sont pas compris les terrains inscrits dans le périmètre du site archéologique.

1.3 le relief :

Dans sa majorité, le site est plat.

- On a 2 point hauts :
- La colline de la basilique saint- augustin : 55 m.
- La colline du musée: 27 m.



Figure 31 : Le relief
Source : Google earth

3.4 Climatologie :

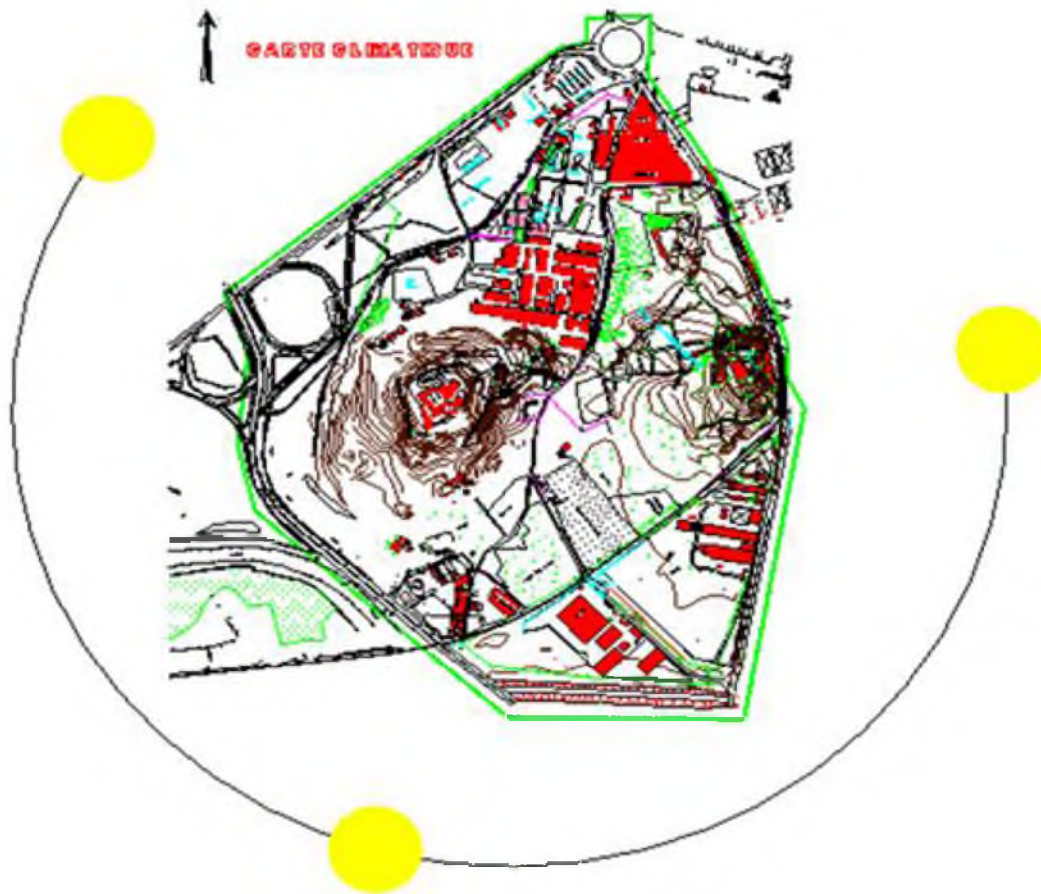


Figure 32 : carte climatique
source : service technique. Annaba

Le site caractérise par deux saisons :

- Une saison douce et humide d'Octobre à Avril avec 86,4% des précipitations et une température moyenne de 14,3°C.*
- Une saison chaude et sèche de mai à septembre avec 13,6% des précipitations et une température moyenne de 22,5°C.*

Les vents plus fréquents soufflent dans la direction Nord-Ouest.

Les vents plus fréquents soufflent dans la direction Nord-Ouest.

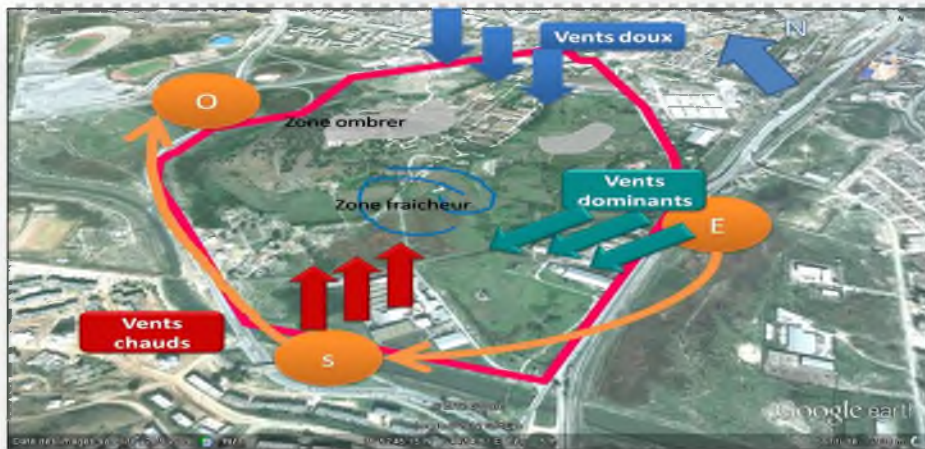


Figure 33 : les vents dominants source : Google earth

....

1- Localisation et délimitation géographique du cas d'étude

Le cas d'étude « TABACOOP d'Annaba » se situe au sud-Ouest de la ville d'Annaba, à l'intersection de la route nationale N°16 et la route nationale N° 44.

Cet ensemble s'étend sur une superficie de 7.8 ha. Il se situe à l'entréesud de la ville d'Annaba, au péricentre de la ville à la proximité du site archéologique d'Hippone.

- ✓ Il est limité au nord par le rond-point de Sidi Brahim et la station des taxis interwilaya
- ✓ au sud par le site archéologique d'Hippone ainsi que l'église du Saint Augustin
- ✓ à l'Est par la route nationale RN 44
- ✓ à l'ouest par la route nationale RN 44 et Oued Boudjimah.

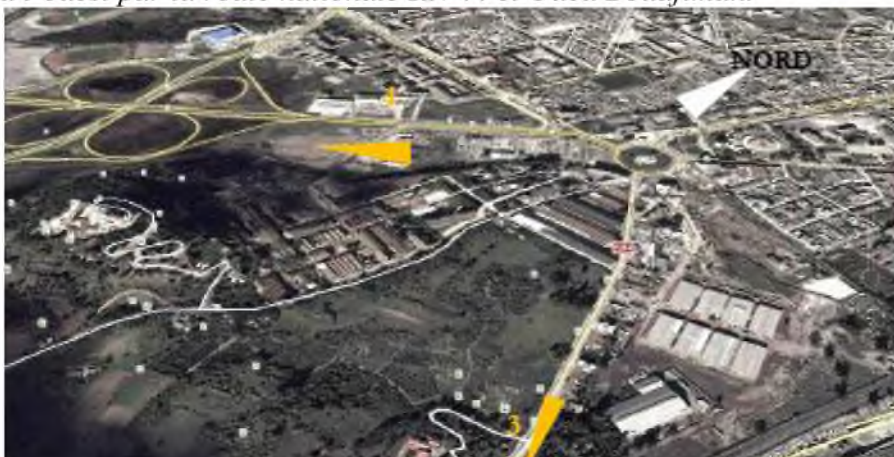


Figure 34 :Les limites de l'ensemble TABACOOP dans la ville d'Annaba.



*Figure 35 : l'église saint
augustin et cité Hippone*



*Figure 36 : le rond-point de sidi
Brahim*



*Figure 37 : la route
nationale RN 44*



*Figure 38 : la route
nationale RN 16*

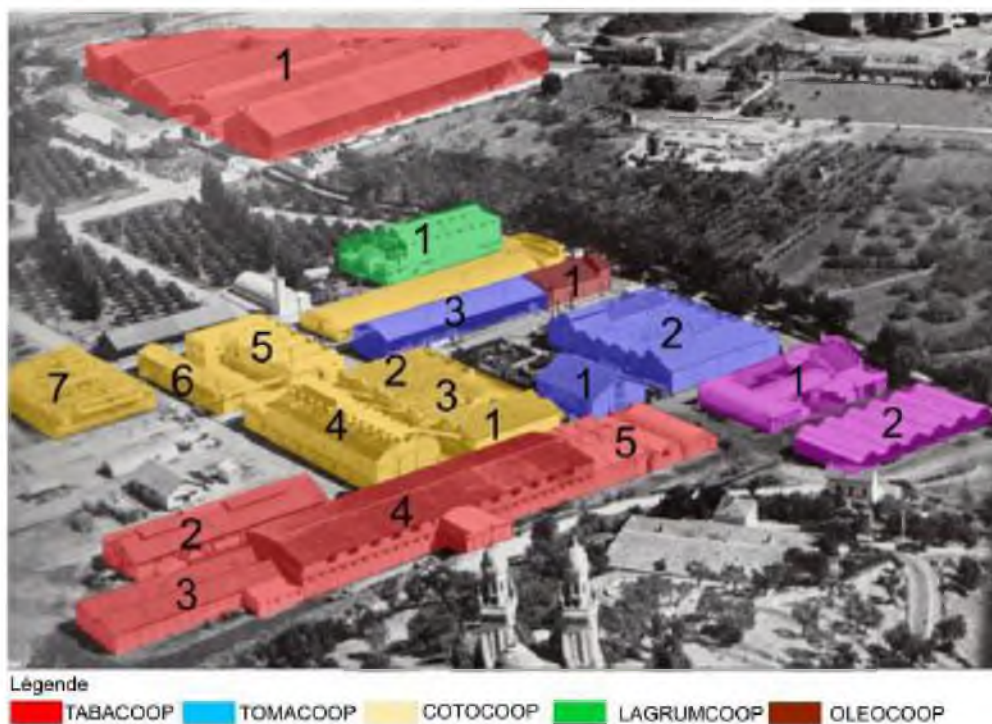


Figure 39 : Vue sur l'ensemble TABACOOP d'Annaba en 1955

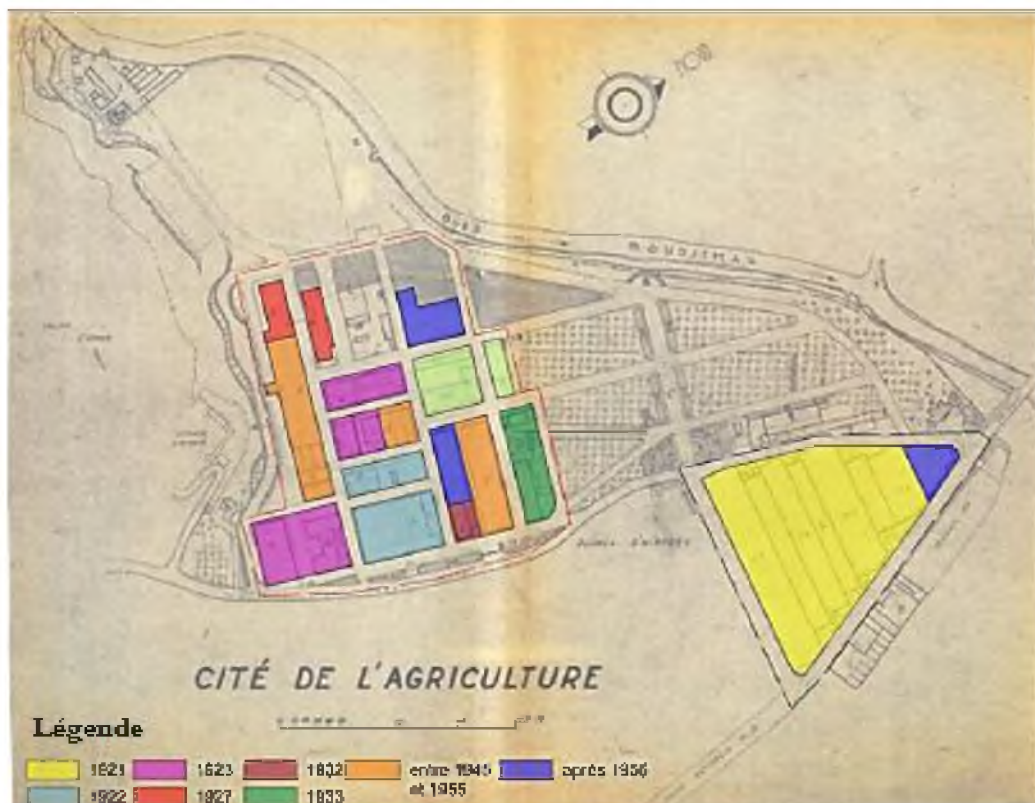


Figure 40 : L'évolution historique de l'ensemble TABACOOP d'Annaba.

2-L'analyse de l'intérêt relatif à l'ensemble du cas d'étude⁴⁴

➔ L'attribution du cas d'étude à une période chronologique en se basant sur la date de sa création afin de mesurer sa valeur d'âge

⁴⁴ANDRIEUX. J.Y, 2011. « Introduction, patrimoine de France. Les plus beaux lieux du patrimoine industriel », le collectif MICHELIN, 2011, 293 p.

- L'analyse de l'organisation des différentes composantes du cas d'étude en tant qu'un ensemble cohérent afin de vérifier le critère de « cohérence »
- L'analyse de la cohérence substantielle entre l'état actuel du cas d'étude et son état originel afin de vérifier le critère d' « authenticité ».

Le critère d'âge

La délimitation chronologique de l'ensemble industriel ainsi que la carte de l'évolution historique nous a montré que l'ensemble industriel TABACOOOP appartient à la période (1920-1962).

Le critère decohérence

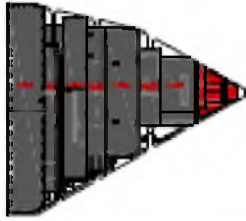
- La continuité formelle et fonctionnelle de ses composantes,
- La qualité architecturale des bâtiments qui le composent,
- L'adaptation de ses composantes aux exigences de fonctionnement,
- La rareté ou la représentativité,
- La diversité architecturale que présentent ses composantes,
- La répétitivité,
- L'adaptation aux changements fonctionnels et l'évolution fonctionnelle,
- L'illustration de l'évolution architecturale.

1 -Présentation de l'usine du tabac « TABACOOOP



Figure 41: plan qui montre les bâtiments de l'usine de TABACOOOP

- bâtiment d'angle



Fiche technique

Date de construction	1945
Dimensions	59 m, Hauteur: 22 m
Superficie	1098 m ²
Fonction initiale	Concentration de tomate
Fonction actuelle	Néant.

Conception	<i>Un bâtiment de forme trapézoïdale qui reprend parfaitement la forme de sa parcelle. Il est composé d'une façade épaisse à texture lisse Persée d'une bonde d'ouvertures à Nevadas. La façade d'angle est composée d'un couronnement à corniche de forme gorge-cavet et à bandeaux en pierre.</i>
Matériaux	<i>La brique creuse et la pierre: utilisé comme un élément de remplissage. Le béton: ce matériau est utilisé pour l'encadrement des larges fenêtres rectangulaires de la façade principale et secondaire. Le béton armé: c'est le matériau de structure (poteaux, poutres et planchers) Plaque de toiture ondulée translucide en polycarbonate: elle est utilisée au niveau des ouvertures de toit. La tuile et la tôle ondulée: elles sont utilisées comme un élément de couverture. L'acier: utilisé dans la charpente métallique qui porte la toiture et le 2ème étage.</i>



Bâtiment d'angle- Façade Est- état actuel



Bâtiment d'angle- Façade Ouest- état actuel

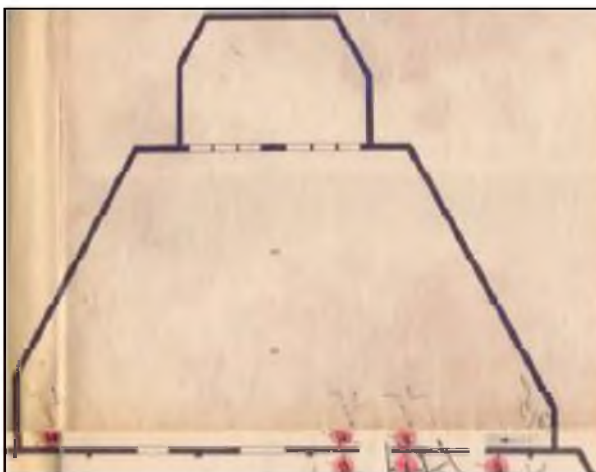


Figure 42 : Bâtiment d'angle Plan RDC



Figure 43: Bâtiment d'angle Plan d'étage

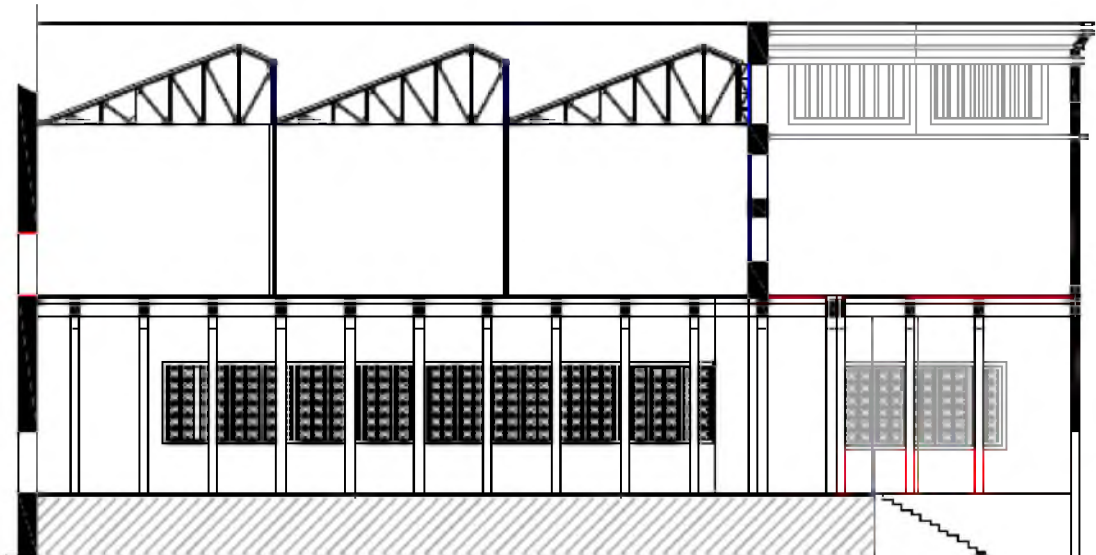


Figure 44 : bâtiment d'angle coupe AA

Dock n°1



Fiche technique

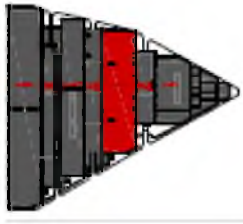
Date de construction	1921
Dimensions	59.8*31 m, Hauteur: 23 m
Surface construite	1891 m ²
Surface utile	3782 m ²
Fonction initiale	Traitement du tabac
Fonction actuelle	Stockage.

Conception	<p>Le bâtiment est composé d'une façade symétrique construite majoritairement de la pierre dont la travée centrale est percée d'une grande baie vitrée verticale prenant la hauteur du 1er niveau à un encadrement en brique revêtue de ciment. Celle large baie est surmontée d'une baie en pignon en forme d'arc en plein cintre à encadrement en brique rouge. Elle est ainsi, flanquée de deux contreforts inclinés et de deux travées de rive secondaires composées de deux large baies, verticalement alignées liée par une allège simplement décorée en ciment. La façade est composée d'un toit à double versants égaux.</p>
Matériaux	<p>La brique pleine : elle est utilisée pour l'encadrement des fenêtres en arc (élément décoratif), et l'encadrement en relief</p> <p>La brique creuse: utilisé comme un élément de remplissage.</p> <p>La pierre: ce dock est construit majoritairement en pierres. (élément de remplissage)</p> <p>Le béton: ce matériau est utilisé pour l'encadrement des larges fenêtres rectangulaires de la façade principale et secondaire.</p> <p>Le béton armé: c'est le matériau de structure (poteaux, poutres et plancher du 1er étage).</p> <p>Le bois: ce matériau est utilisé dans le bardage intérieur sous toiture.</p> <p>La tôle ondulée en plastique quasi transparente: elle est utilisée au niveau des ouvertures de toit.</p> <p>La tuile et la tôle ondulée: elles sont utilisées comme un élément de couverture.</p> <p>L'acier: utilisée dans la charpente métallique qui porte la toiture.</p>



Figure 45: la façade principale

-Dock n°2



Fiche technique

Date de construction	1922
Dimensions	111*30 m, Hauteur: 23 m
Surface construite	3472 m ²
Surface utile	6944 m ²
Fonction initiale	Stockage du tabac
Fonction actuelle	Stockage

Conception	<i>La façade principale est parfaitement symétrique dont la travée centrale est dotée d'une grande fenêtre verticale surmontée d'une baie à arc allongé et flanquée à ses deux cotés d'une grande fenêtre verticale. Le couronnement est marqué par une toiture à double versants égaux. La façade secondaire symétrique percée d'une grande baie rectangulaire à encadrement en ciment flanquée et surmontée de fenêtres en arc allongé à encadrement en brique. Le couronnement est marqué par un toit à redans</i>
Matériaux	<p>La brique pleine : elle est utilisée pour l'encadrement des fenêtres en arc (élément décoratif), et l'encadrement en relief</p> <p>La brique creuse: utilisé comme un élément de remplissage.</p> <p>La pierre: ce dock est construit majoritairement en pierres. (élément de remplissage)</p> <p>Le béton: ce matériau est utilisé pour l'encadrement des larges fenêtres rectangulaires de la façade principale et secondaire.</p> <p>Le béton armé: c'est le matériau de structure (poteaux, poutres et plancher du 1er étage).</p> <p>La tôle ondulée en plastique quasi transparente: elle est utilisée au niveau des ouvertures de toit.</p> <p>La tuile et la tôle ondulée: elles sont utilisées comme un élément de couverture.</p> <p>L'acier: utilisée dans la charpente métallique qui porte la toiture.</p> <p>Les claustras en verre: utilisées au niveau du plancher du 1er étage en permettant de fournir un minimum d'éclairage au rez-de-chaussée.</p>

Figure 46 :
façade principale



Figure 47:
façade latérale



Figure 48 : plan Dock n°2

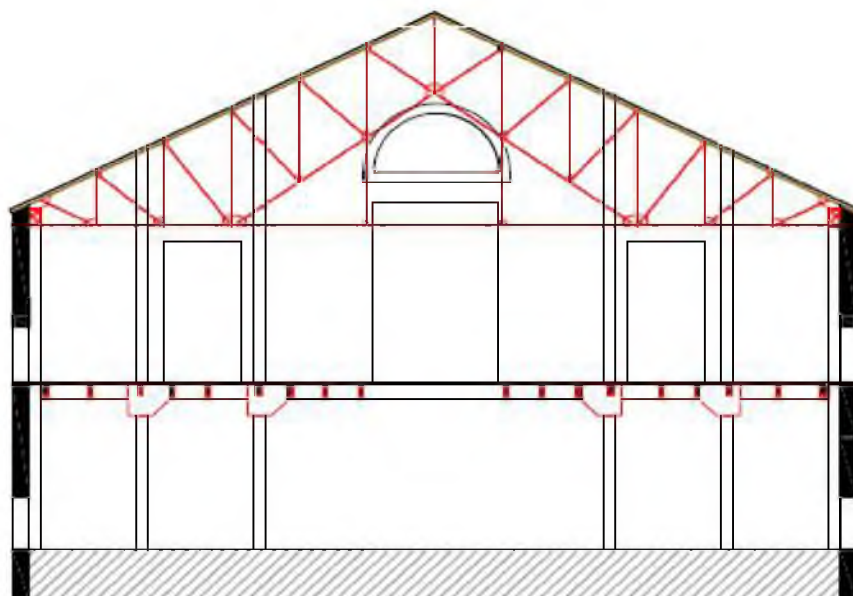


Figure 49 : dock 02 coupe AA état actuel

Dock n°3



Fiche technique

Date de construction	1921	
Dimensions	139*20, Hauteur: 20 m	
Surface construite:	2898 m ²	Surface utile: 5796 m ²
Fonction initiale	Stockage du tabac	
Fonction actuelle	Foire D'exposition	

Conception	<i>La façade secondaire parfaitement symétrique dotée de trois grandes baies rectangulaires alignées verticalement et surmontée d'une baie en pignon, flanqué de part et d'autre d'une baie en arc allongé à encadrement en brique rouge saillante. Le couronnement est marqué d'une toiture à redans à doubles versants égaux. L'enveloppe est construite majoritairement en pierre.</i>
Matériaux	<p>La brique pleine : elle est utilisée pour l'encadrement des fenêtres en arc (élément décoratif), et l'encadrement en relief</p> <p>La brique creuse: utilisé comme un élément de remplissage.</p> <p>La pierre: ce dock est construit majoritairement en pierres. (élément de remplissage)</p> <p>Le béton: ce matériau est utilisé pour l'encadrement des larges fenêtres rectangulaires de la façade principale et secondaire.</p> <p>Le béton armé: c'est le matériau de structure (poteaux, poutres et plancher du 1er étage).</p> <p>La tôle ondulée en plastique quasi transparente: elle est utilisée au niveau des ouvertures de toit.</p> <p>La tuile et la tôle ondulée: elles sont utilisées comme un élément de couverture.</p> <p>L'acier: utilisée dans la charpente métallique qui porte la toiture.</p>

Figure 50 :
Façade principale



Figure 51 :
Façade latérale



Figure 52 : Dock n°3 Plan RDC



Figure 53 : Dock n°3 Plan d'étage

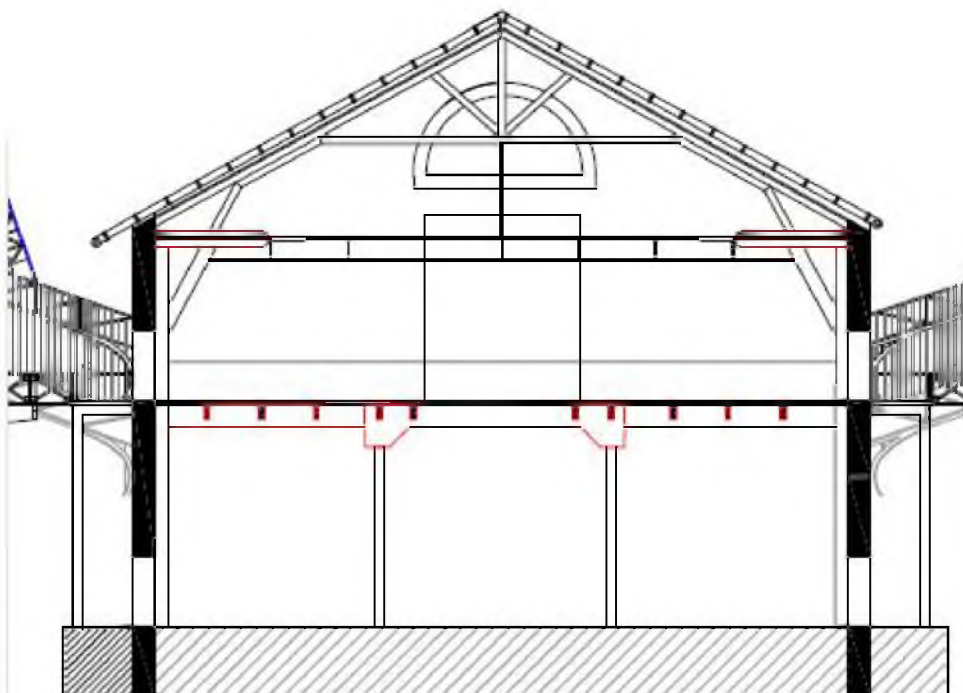
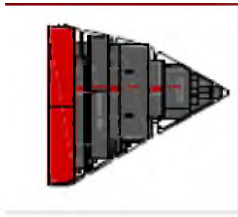


Figure 54:
Dock n°3 coupe AA

Dock n°4



Fiche technique

Date de construction	1922	
Dimensions	162*30,25, Hauteur: 23 m	
Surface construite: 5673 m ²	Surface utile: 11346 m ²	
Fonction initiale	Concentration de tomate	
Fonction actuelle	Stockage.	

Conception	<p>La façade principale est symétrique. La travée principale est percée de deux baies verticalement alignées reliées d'une allège simplement décorée en ciment et surmontée d'une ouverture de à pignons sous forme d'arc en plein cintre à brise-soleils verticaux et horizontaux en bois et flanquées de deux contreforts en pierre.</p> <p>La façade secondaire est semblable à celle principale. Cependant, le toit est à redans en pierre et en brique d'e relief L'enveloppe est construite majoritairement en pierre. L'organisation intérieure de ce dock est identique à celle du dock 2.</p>
Matériaux	<p>La brique pleine : elle est utilisée pour l'encadrement des fenêtres en arc (élément décoratif), et l'encadrement en relief</p> <p>La brique creuse: utilisé comme un élément de remplissage.</p> <p>La pierre: ce dock est construit majoritairement en pierres. (élément de remplissage)</p> <p>Le béton: ce matériau est utilisé pour l'encadrement des larges fenêtres rectangulaires de la façade principale et secondaire.</p> <p>Le béton armé: c'est le matériau de structure (poteaux, poutres et plancher du 1er étage.</p> <p>La tôle ondulée en plastique quasi transparente: elle est utilisée au niveau des ouvertures de toit.</p> <p>La tuile et la tôle ondulée: elles sont utilisées comme un élément de couverture.</p> <p>L'acier: utilisée dans la charpente métallique qui porte la toiture.</p>



Figure55 : Dock n°4 Façade principale



Figure 56: Dock n°4 Façade secondaire

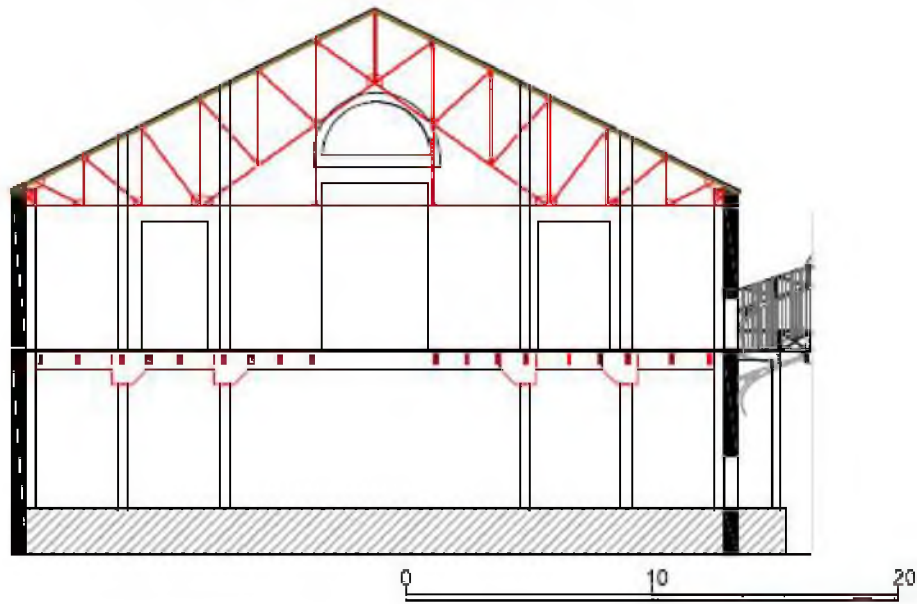
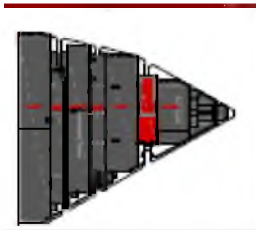


Figure57: Dock n°4 coupe AA

-Passage couvert n°1



Fiche technique

Date de construction	1921
Dimensions	60*17 m, Hauteur: 19 m
Surface construite: 936 m²	Surface utile: 1436 m²
Fonction initiale	Quais de réception.
Fonction actuelle	Quais de réception.

Conception	<p>Une forme rectangulaire allongée de 60*16m, en espace dégagé et libre pour accueillir de machines et de travailleurs que possible. Bien qu'il s'étale horizontalement "dock en plat", le bâtiment est composé de deux niveaux.</p> <p>Le toit est composé de châssis d'éclairage couverts par un tôles en plastique quasi transparente, il est porté par une structure en treillis métalliques, reposant à ses deux extrémités sur une série de poteaux métallique en profilés laminés ; le bardage intérieur su toitures est en tôles métalliques</p>
Matériaux	<p>La pierre: utilisée dans la construction des quais.</p> <p>Le béton: ce matériau est utilisé pour l'encadrement des larges fenêtres rectangulaires de la façade principale et secondaire.</p> <p>Le béton armé: c'est le matériau de structure (poteaux, poutres et plancher du 1er étage).</p> <p>La tuile et la tôle ondulée: elle est utilisée comme un élément de couverture.</p> <p>L'acier: utilisé dans la charpente métallique qui porte la toiture et dans la couverture en tôle</p>



Figure 58 : passage couvert n°1 Façade secondaire



Figure 59 : passage couvert n°1 Façade principale

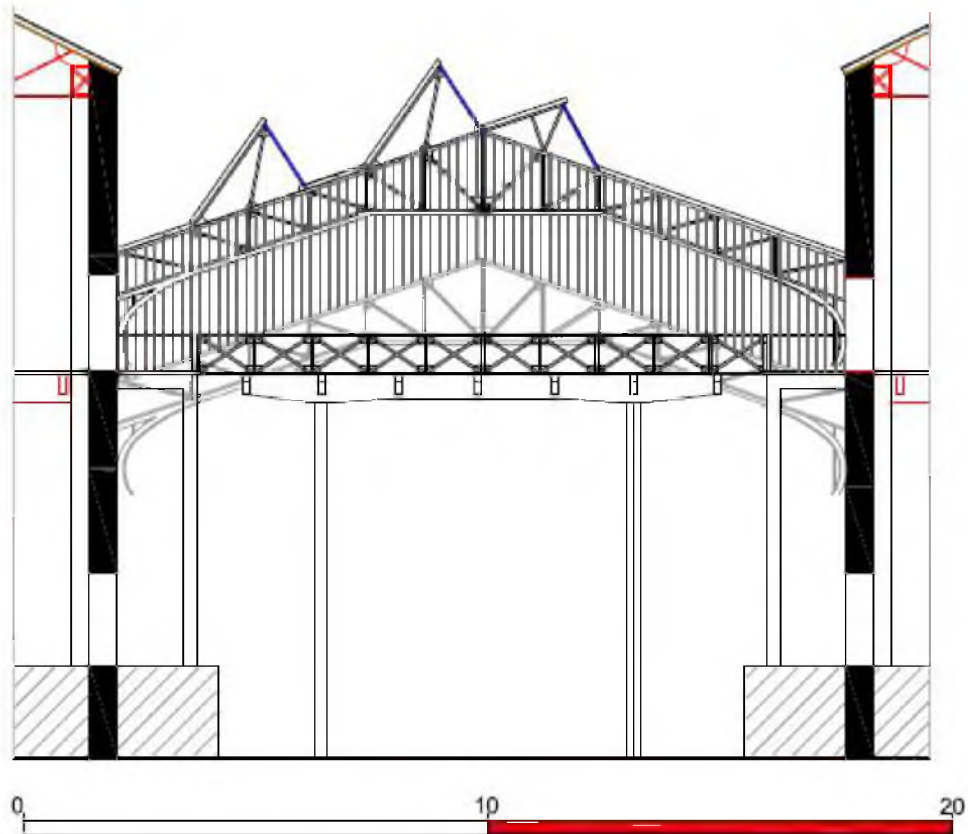
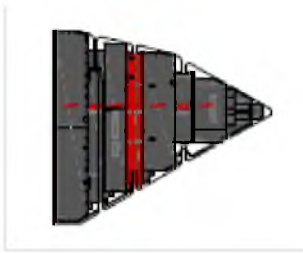


Figure 60 : passage couvert n°1 coupe AA

-Passage couvert n°2



Fiche technique

Date de construction	1921
Dimensions	14*105 m, Hauteur: 19 m
Superficie	1406 m ²
Fonction initiale	Quais de réception.
Fonction actuelle	Quais de réception.

Conception	<i>Une forme rectangulaire allongée de 104.5*13.5m, en espace dégagé et libre composé d'un seul niveau. La structure portante en treillis est mise en scène au niveau de la façade qui décline tout signe de décoration. Le couronnement est marqué par la combinaison de deux formes différentes de toit : un toit à double versants égaux et un toit en sheds à trois nefs à doubles versants inclinées orientées vers le nord.</i>
Matériaux	<i>La pierre: utilisée dans la construction des quais. Le béton: ce matériau est utilisé pour l'encadrement des larges fenêtres rectangulaires de la façade principale et secondaire. Le béton armé: c'est le matériau de structure (poteaux, poutres et plancher du 1er étage). La tuile et la tôle ondulée: elle est utilisée comme un élément de couverture. L'acier: utilisé dans la charpente métallique qui porte la toiture et dans la couverture en tôle</i>

Figure 61 :
Passage couvert n°2
Façade principale



Figure 62:
Passage couvert n°2
Façade secondaire

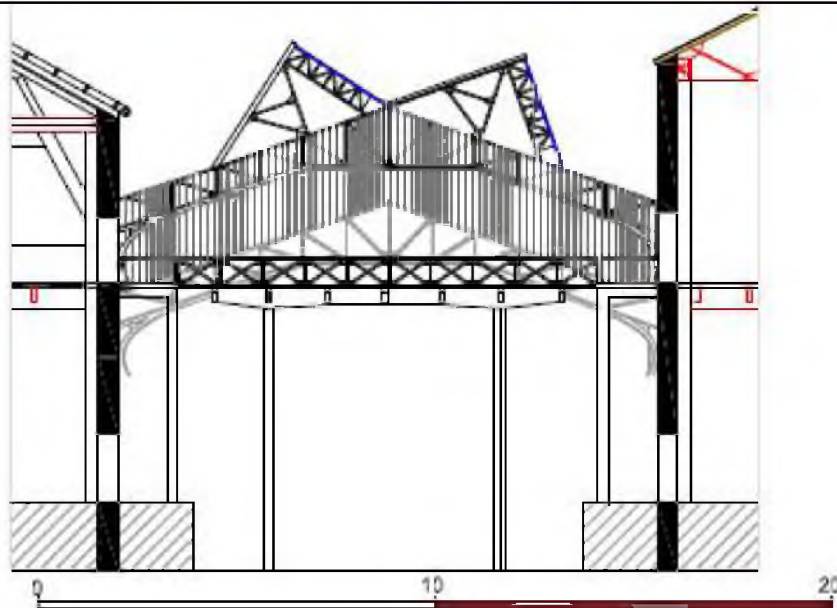


Figure 63 : passage couvert n°2 coupe AA

-passage couvert n°3



Fiche technique

Date de construction	1921
Dimensions	15*125 m, Hauteur: 19 m
Superficie	1847 m ²
Fonction initiale	Quais de réception.
Fonction actuelle	Quais de réception.

Conception	<i>Un bâtiment à façade principale ouverte qui met en évidence la structure portante en treillis métalliques, portante d'un toit en double versant avec dégradation de niveaux dont cette différence de niveaux sert à une baie d'éclairage.</i>
Matériaux	<i>La pierre: utilisée dans la construction des quais. Le béton: ce matériau est utilisé pour l'encadrement des larges fenêtres rectangulaires de la façade principale et secondaire. La tuile et la tôle ondulée: elle est utilisée comme un élément de couverture. L'acier: utilisé dans la charpente métallique qui porte la toiture et dans la couverture en tôle</i>



Figure 64 : Façade principale n°3



Figure 65 : Façade secondaire n°3

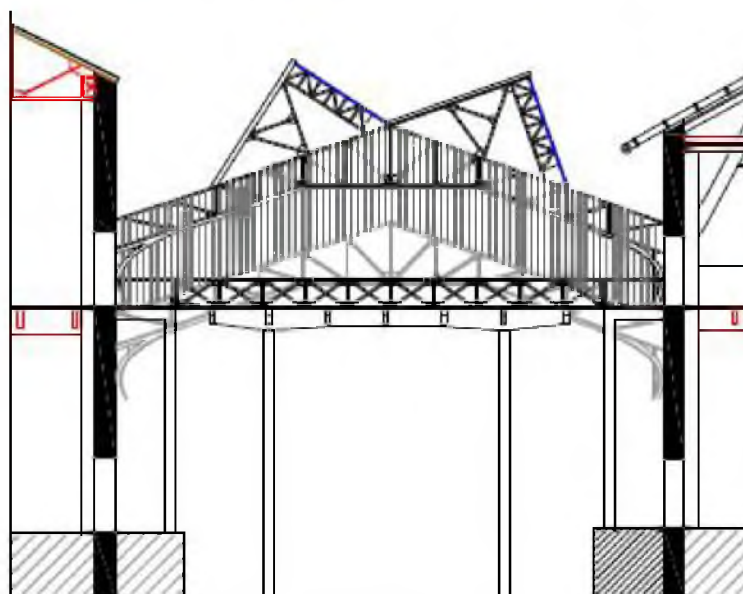
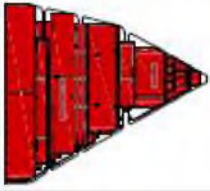


Figure 66 : coupe AA passage couvert n°03

-Récapitulation⁴⁵



Fiche technique

Date de construction	1921-1945
Surface construite: 19221 m ²	Surface utile: 54424 m ²
Fonction initiale	Dock de production et de stockage du tabac.
Fonction actuelle	Dock de stockage.

Conception	<p>Ces docks se présentent sur une superficie de trois hectares, sous forme de quatre immenses hangars symétriques (dont le plus important a 161 m de long et de 30 m de large), construits en béton armé et en charpente métallique, à étage, reliés entre eux par des passerelles, munis de toiture à coffrage (pour protéger contre chaleur), de quais de chargement abrités, monte-charge, plans inclinés, tables à compartiments pour triage, presse hydrauliques, etc.</p> <p>Le bâtiment est caractérisé par une façade rythmée résultant de l'alternance des docks des passages couverts, des unités symétriques qui montrent une cohérence de forme, de matériaux et de type d'ouverture.</p>
Matériaux	<p>La brique pleine : elle est utilisée pour l'encadrement des fenêtres en arc (élément décoratif), et l'encadrement en relief</p> <p>La brique creuse et la pierre: utilisés comme un élément de remplissage.</p> <p>Le béton: ce matériau est utilisé pour l'encadrement des larges fenêtres rectangulaires de la façade principale et secondaire.</p> <p>Le béton armé: c'est le matériau de structure (poteaux, poutres et plancher du 1er étage.</p> <p>Le bois: ce matériau est utilisé dans le bardage intérieur sous toiture et dans les fermes (poutre en treillis).</p> <p>La tôle ondulée en plastique quasi transparente: elle est utilisée au niveau des ouvertures de toit.</p> <p>La tuile et la tôle ondulée: elles sont utilisées comme un élément de couverture.</p> <p>L'acier: utilisée dans la charpente métallique qui porte la toiture</p> <p>Le pavage : utilisé pour le revêtement du sol des passages couverts.</p>

⁴⁵GuerouiNesrine, Mémoire de magister « Les éléments d'évaluation pour la protection du patrimoine industriel : Cas de l'ensemble industriel TABACOOP- ANNABA » UNIVERSITE BADJI MOKHTAR- ANNABA. 2014

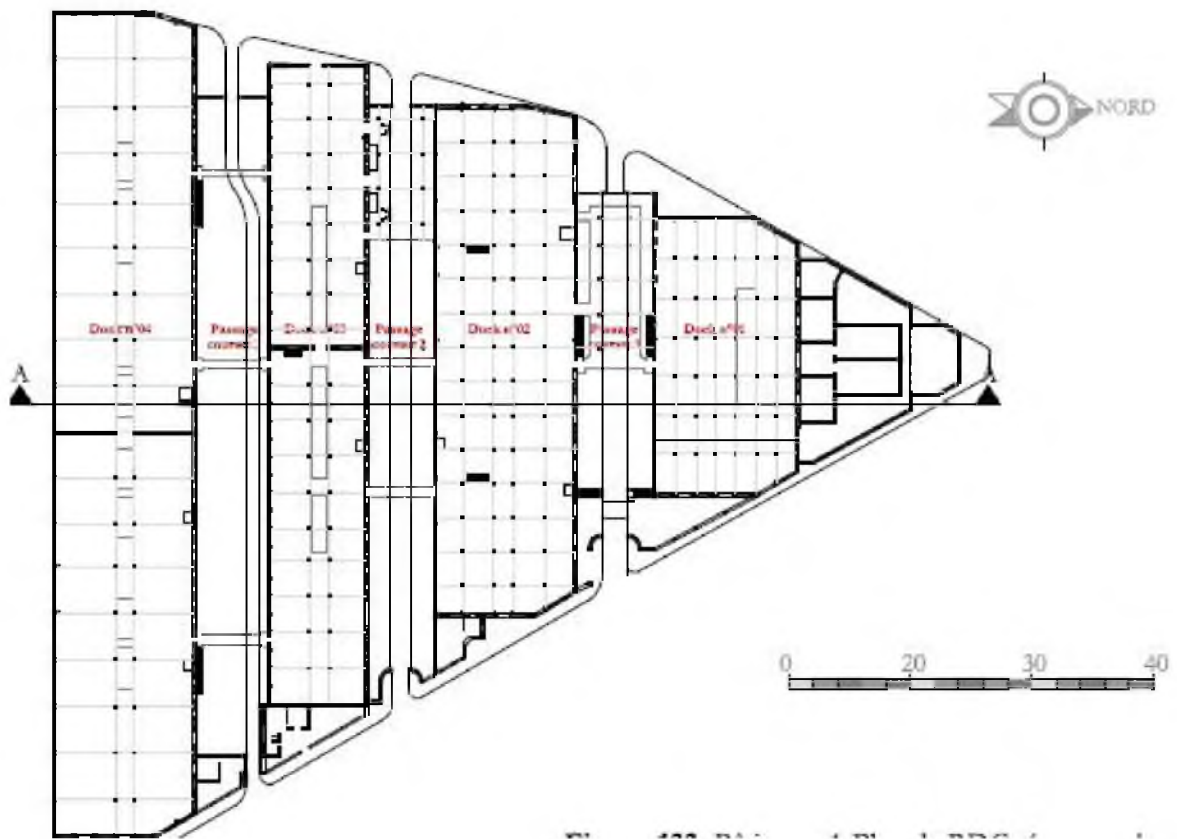


Figure 67 : Bâtiment 1-Plan de RDC- état actuel.

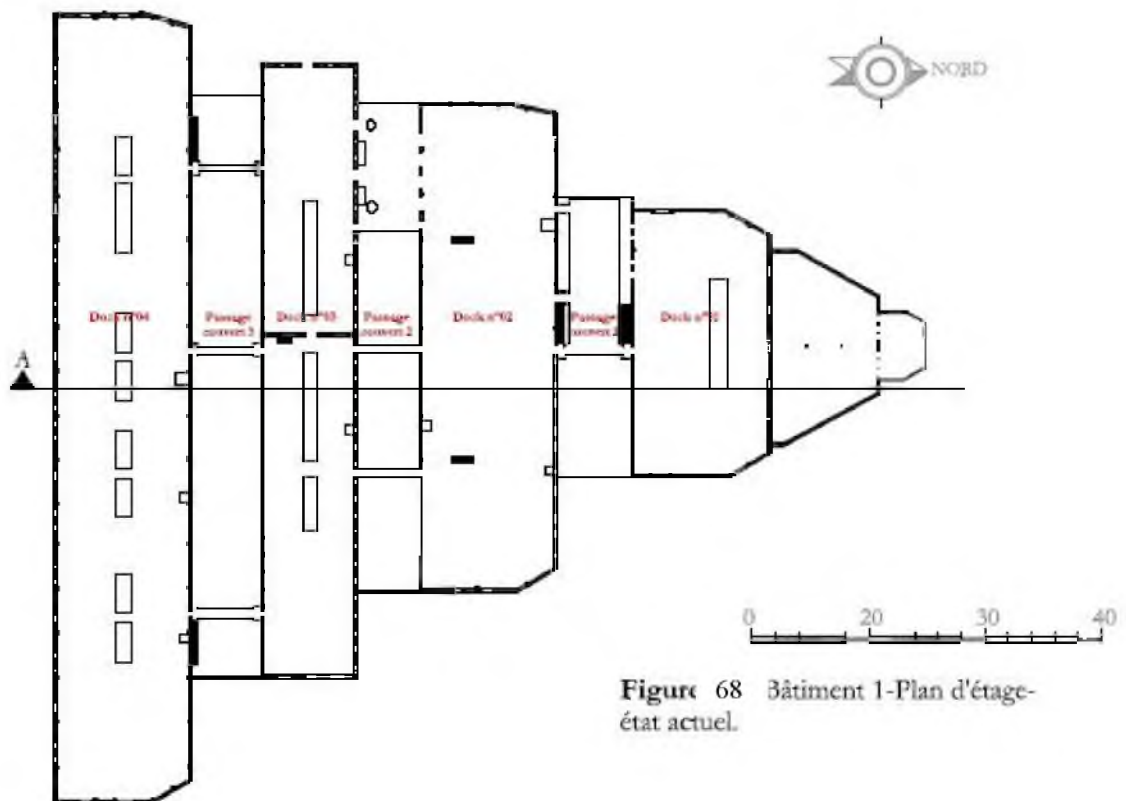


Figure 68 Bâtiment 1-Plan d'étage- état actuel.



Figure 137: Bâtiment 1-Coupe A1. Source: Auteur.

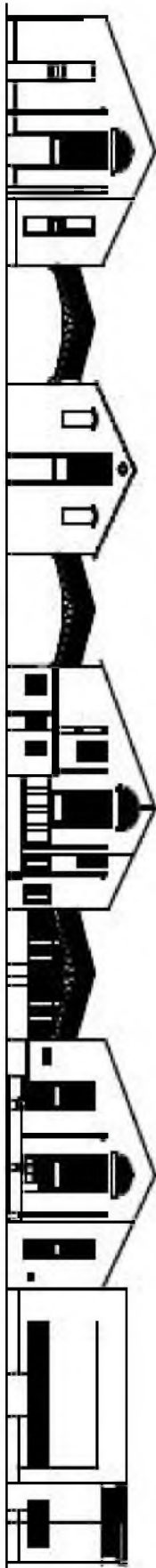


Figure 138: Bâtiment 1-Façade d'ensemble principale. Source: Auteur.

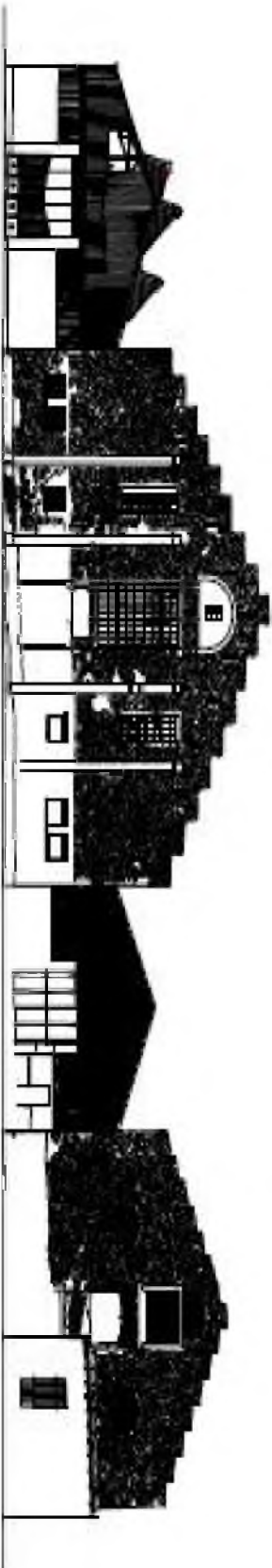


Figure 139: Bâtiment 1-Façade d'ensemble secondaire. Source: Auteur.

Figure 69 : façade principale-secondaire et la coupe du TABACOOOP

Conclusion

❖ *Les points forts du site*

-Le quartier de TABACOOP est à vocation culturelle et de loisir comme le témoignent les équipements existant dans ce site

-Le quartier de TABACOOP est un site archéologique

-Le quartier de TABACOOP est situé à l'entrée de ville

-Le quartier de TABACOOP à valeur architecturale témoins de l'histoire coloniale

-Le quartier de TABACOOP est près du centre ville 1.65 Km 1.10 Km de la mer

❖ *Les points faibles*

-dans la partie centrale du site abritent une grande friche industrielle

-Une entrée de ville non attirante

-Une zone non aménager malgré le grand valeur historique est archéologique

I. Programmation

-A cause d'une situation importante soit a l'entrée de la ville dans un site archéologique limité par cité Hippone et l'église saint augustin , une construction a une valeur historique et selon le PDAU et SDRAT de Annaba qui inscrit le site TABACCOOP dans les fonctions récréatives et de loisirs qui doivent regrouper des activités scientifiques, culturelles, cinématographiques, donc c'est un lieu de culture et de loisirs à grand rayonnement.

-Pour donner une nouvelle image a la ville d'Annaba et son entrée donc l'insertion d'un projet architecturale comme le musée pour valoriser la zone et attirer plus de visiteurs et dynamiser le site et la ville

-Dans notre choix de se projet et leur localisation et la programmation en a répondre aux :

- *Paramètre de notre objectif et enjeux*
 - *Paramètre de besoins*
 - *Les souhaits des acteurs*
 - *Les orientations de la politique urbaine comme matière de planification territoriale et urbaine : SNAT-SDRAT-PAW*
- ❖ *Après avoir plusieurs exemples du Musée dans différent pays nous allons définir le programme retenu*

1- Le Musée de San Francisco

Est une ville des États-Unis située dans l'État de Californie. La ville est située à l'extrémité nord de la péninsule de San Francisco, entre l'océan Pacifique à l'ouest et la baie de San Francisco à l'est. Aujourd'hui San Francisco est la ville la plus densément peuplée des États-Unis après New York. la quatrième métropole des États-Unis par sa population. La partie sud de cette dernière est occupée par la municipalité de San José et la Silicon Valley, premier pôle de hautes technologies des États-Unis Dans le domaine universitaire, elle accueille les prestigieuses²université Stamford et université de Californie à Berkeley. Troisième destination touristique des États-Unis

Musée de l'art moderne (San Francisco)

Lieu : San Francisco(Etats Unis)

Date de création : 1995

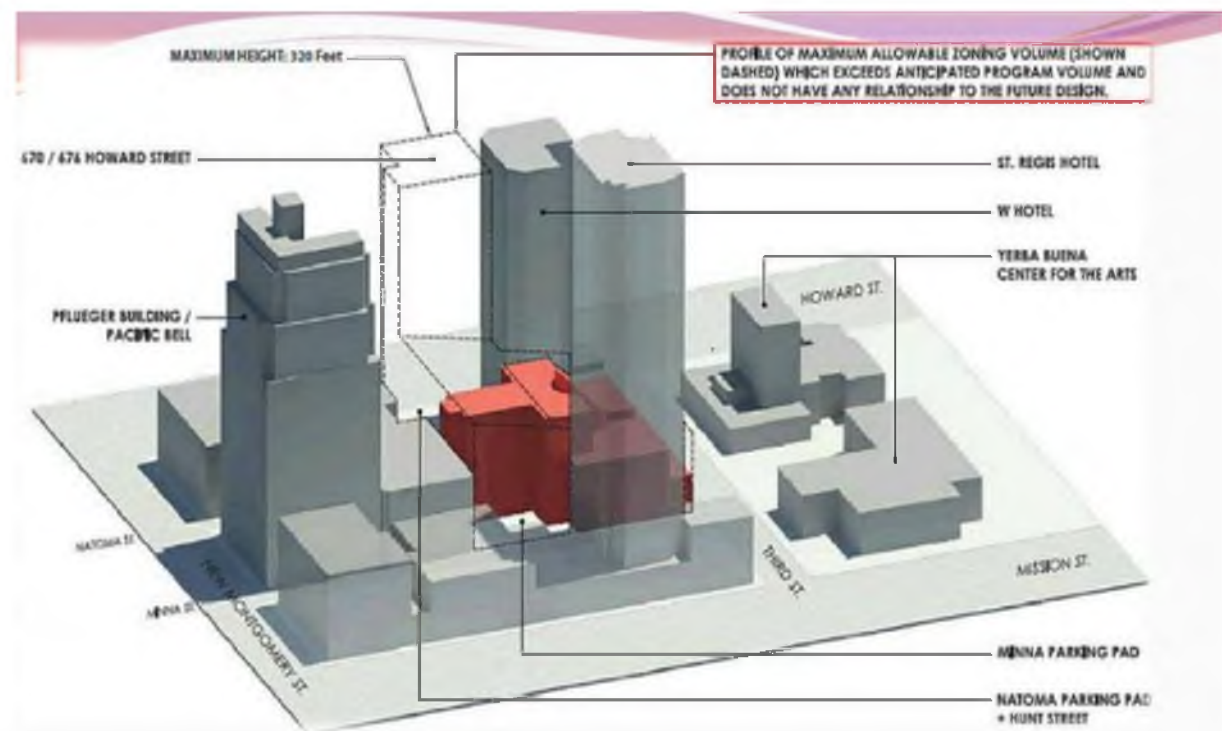
Le concepteur : Mario Botta.

Superficie : 18500 m²

Le musée d'art moderne de San Francisco (SFMOMA) est dédié à l'art contemporain. Il a ouvert ses portes en 1935 et était alors le seul musée de ce type sur la côte ouest des États-Unis. Il abrite quelque 27 000 œuvres

Tableau 01 : présentation du musée de l'art moderne (San Francisco)

1-1 Plan de masse



1-2 la forme géométrique

C'est un jeu volumétrique d'une forme rectangulaire avec une dôme centrale de forme cylindrique tronqué apparait au centre du solide, tous fend en parallèle avec les espaces intérieur pour un bon éclairage.



Figure 70 : musée d'art moderne Googleearth

1-3 La facade

Façade aveugle avec revêtement en brique, tracer avec des lignes parallèles et perpendiculaires en symétrie par rapport leur axe et casser au milieu par un cylindre tronqué et vitré.



1-4 L'éclairage

Eclairage intérieur est assuré par le dôme central qui fournit de la lumière pour cinq étages et systèmes de plafond-condenseurs de lumière-de combiner la lumière artificielle et naturelle



Figure 71 : système de plafond-condenseur

1-5 le programme du musée

1-5-1 L'aspect fonctionnel

-4600m² dédié aux 3 galeries chaque galerie est de 700m² et chacun de 20 salle d'exposition

-des zones photographie et du graphisme étudier les arts et salle de classe, une bibliothèque

- un théâtre et des ateliers avec espace de détente

-exposition permanente et temporaire

1-2.1 la circulation

La circulation dans le musée est très fonctionnel grâce a un escalier monumental au centre de musée qui assure une bon circulation vertical et horizontal en même temps qui on appelle circulation a partir d'un espace centrale.

-les points forts

Pour connaitre la philosophie de cette musée, il faut sélectionner ces points forts dont laquelle on trouve :

- 1- la forme géométrique aveugle*
- 2- le cylindre tronqué au centre du volume*
- 3- l'escalier central*
- 4- les ouvertures sur le toi*

2- Le musée Guggenheim

Musée Guggenheim (Bilbao)

Lieu :bilbao (Espagne)

Date de création : février 1993/1997

Superficie : 24000m²

Architecte : Frank gehry

Le musée Guggenheim de Bilbao est un musée d'art moderne et contemporain. qui a ouvert au public en 1997. C'est l'un des cinq musées de la fondation Solomon R. Guggenheim. La structure innovante du bâtiment a été dessinée par Frank Gehry dans le style qui l'a rendu célèbre. Le musée devint rapidement un des bâtiments contemporains les plus connus et appréciés au monde, faisant énormément pour le renouveau et la notoriété de la ville.

1- Situation

Est situé dans la ville de Bilbao ; la vieille capitale des capitale des pays Basque(Espagne)

Le terrain un triangle rectangle est un bout milieu de la ville, il est traversé a l'une de ses extrémités par le pont colossal de la salve, une des principales entrées de la ville et le point plus animé.



Figure 72 : situation du Musée Guggenheim

2- plan de masse

Le terrain dessine un triangle enclavé dans la ville.

L'entrée principale du musée se trouve au bout de la rue iparragirre, l'un des axes névralgiques de Bilbao qui traverse toute la ville en diagonale comme un trait d'union entre le centre urbain et le musée.

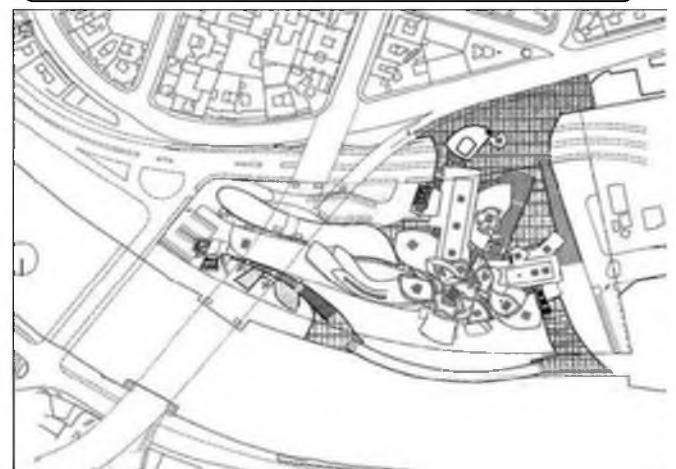


Figure 73 : plan de masse du Musée Guggenheim

3- Étude architecturale

3-1 La forme géométrique

Frank Gehry livre ici le fruit des formes libres qu'il affectionne et a expérimenté jusqu'ici sur de plus petites échelles.

La construction et la conception d'un tel ensemble sont plus qu'un simple travail sculptural : elles relèvent d'une démarche particulière de conception architecturale, où le travail des ingénieurs jouent une part essentielle.

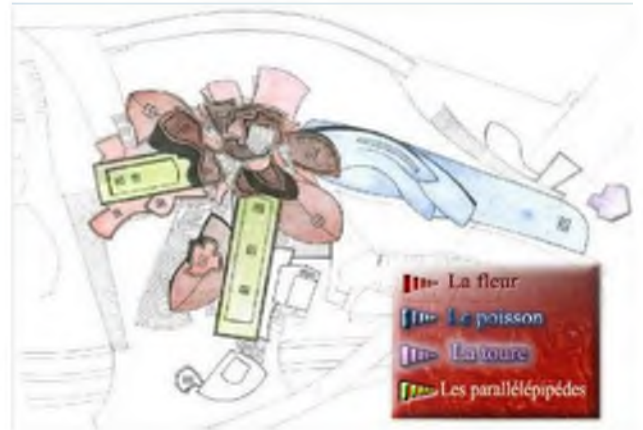


Figure 74 : forme du Musée

3-2 Volume

L'édifice est composé d'une série de volumes interconnectés, les uns de forme octogonale et recouverts de pierre calcaire ; les autres courbés, tordus et revêtus d'une peau métallique en titane. Ces volumes se combinent avec des murs en rideau de verre qui dotent de transparence tout l'édifice



3-3 La façade

-façade de forme organique

-les formes métalliques dessinent la corole d'une immense fleur.

-l'enchevêtrement de volumes galbés reposant sur un large socle évoqué un navire ou un poisson

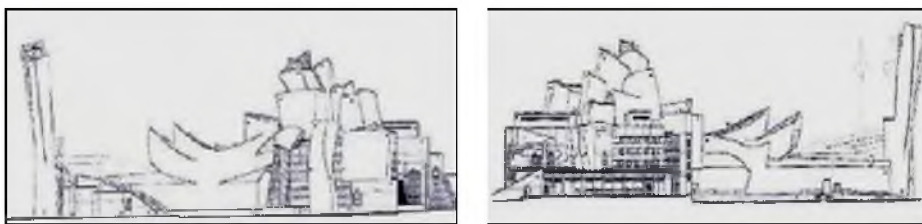


Figure 75 : façade du Musée

➤ la notion de « base, corps, tête »

La façade est caractérisé par un gabarit qui se compose par :

-base : elle est d'une forme rectangulaire, qui assure la relation entre le projet et la terre, et donne la sensation d'une façade stable.

-le corps : représente la grande partie du gabarit, et il est caractérisé avec une forme très complexe par rapport par rapport à la base.

-la tête : elle a une forme triangulaire, pour assurer la contradiction terre-ciel.



3-4 L'éclairage

La verrière sous forme de pétale de fleur, offre un éclairage zénithal au niveau de l'atrium.

Eclairage naturel en provenance de la verrière

La préservation de ces œuvres contre la nocivité potentielle des rayons solaires, c'est pour cela qu'ils ont développé un système d'éclairage artificiel surtout pour les galeries où l'on expose les tableaux.



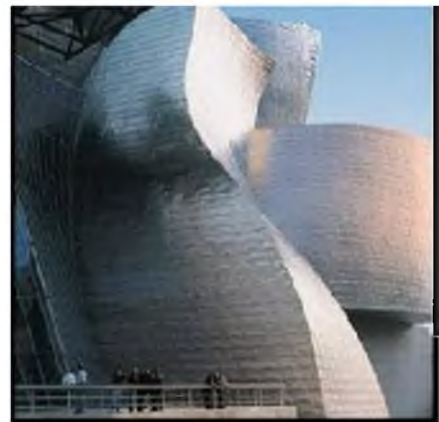
-pendant la nuit un éclairage d'orientation irréprochable doit étayer la fonction d'orientation.

3-5 Matériaux :

Les grés, le verre et le titane constituent les matériaux de construction du musée.

La caractéristique principale de ce nouvel équipement est sans doute sa sculpturale couverture en titane qui aux grés de la lumière du soleil ; toute modification des conditions d'éclairage se reflète sur la peau qui prend une teinte différente à chaque heure du jour.

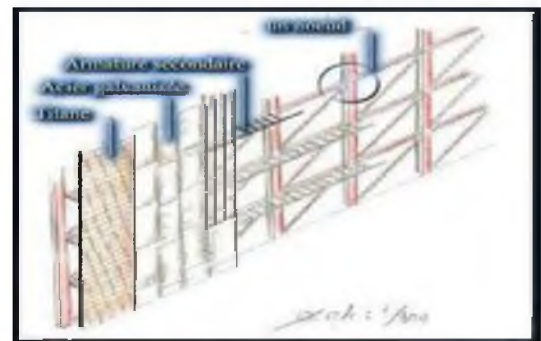
Le verre utilisé est traité de telle sorte que tout en étant parfaitement translucide, il protège l'intérieur de la chaleur et de la radiation.



3-6 L'analyse de la structure

- elle servent alors à définir le maillage des 3200 éléments et 6000 nœuds de la structure porteuse, c'est également à partir de ces informations numérisées que sont taillés et modélisés ; le titane, la pierre et les autres matériaux.

-la construction des parois à double courbure s'est donc faite à l'aide d'un maillage de poutrelle droites en acier d'environ 3m de côté, dont les



nœuds sont positionnés à 500 mm de la façade de la peau extérieure cela permet de suivre d'assez près la géométrie de projet tout en laissant un passage pour les réseaux et le retour de la ventilation

4 L'aspect fonctionnel

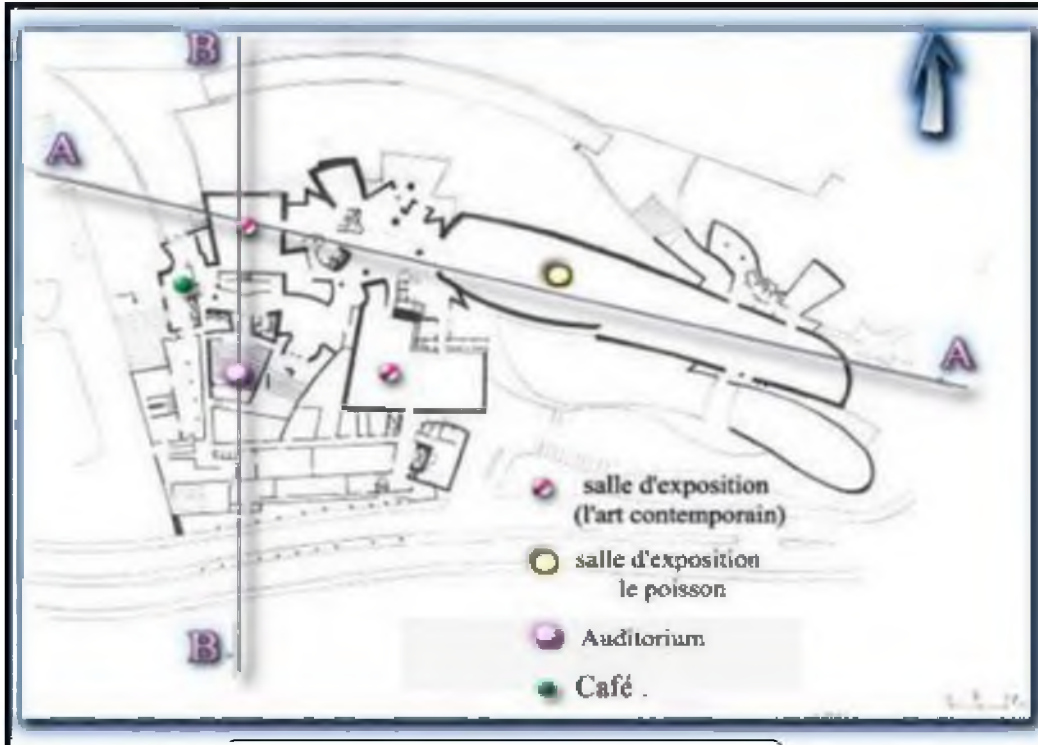


Figure 76 : plan de 1^{er} niveau

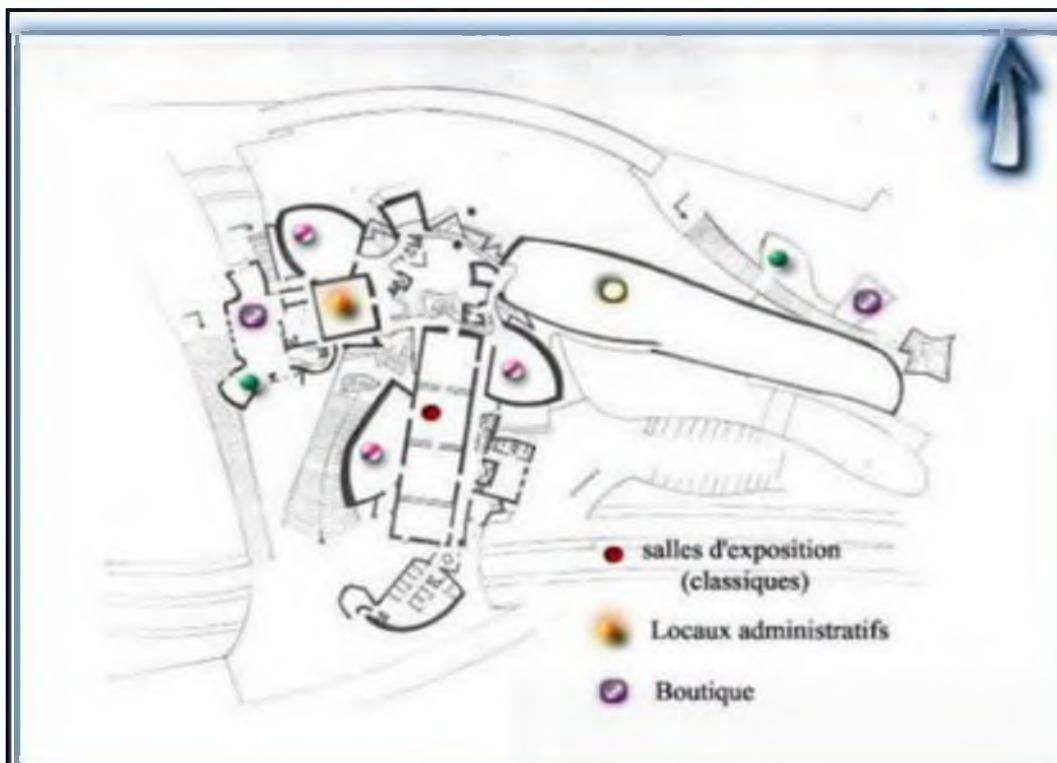


Figure 77 : plan de 2^{ème} niveau



Figure 78 : plan de 3^{Emme} niveau

3- Musée de Louvre

Musée de Louvre Paris

Lieu : paris (France)

Date de création : 10 aout 1793

Superficie : 210 000 m² dont 60 600 m² de galeries

est un musée d'art et d'antiquités situé au centre de Paris dans le palais du Louvre. Il est le plus granddes musées d'art du monde par sa surface d'exposition de 72 735 m² Ses collections comprennent près de 460 000 œuvres.

3-1 Petite histoire du palais du Louvre

L'histoire du Louvre est liée à l'histoire de France depuis huit siècles. À l'origine simple forteresse défensive, le Louvre est devenu l'une des principales résidences des rois et empereurs de France. De nombreuses fois transformé et agrandi au cours des siècles, il a conservé de multiples témoignages architecturaux et ensembles décoratifs des grandes périodes de son histoire. Devenu musée en 1793, le Louvre présente sur plus de 60 000 m² les œuvres de l'art occidental (du Moyen Âge à 1848) ainsi que des civilisations antiques qui l'ont précédé et influencé. Il abrite plus de trente-cinq mille œuvres d'art dont les plus anciennes datent de plus de sept mille ans.

3-2 Situation du musée



Figure 79 : situation du musée de Louvre Google earth

3-3 Vue générale du palais du Louvre

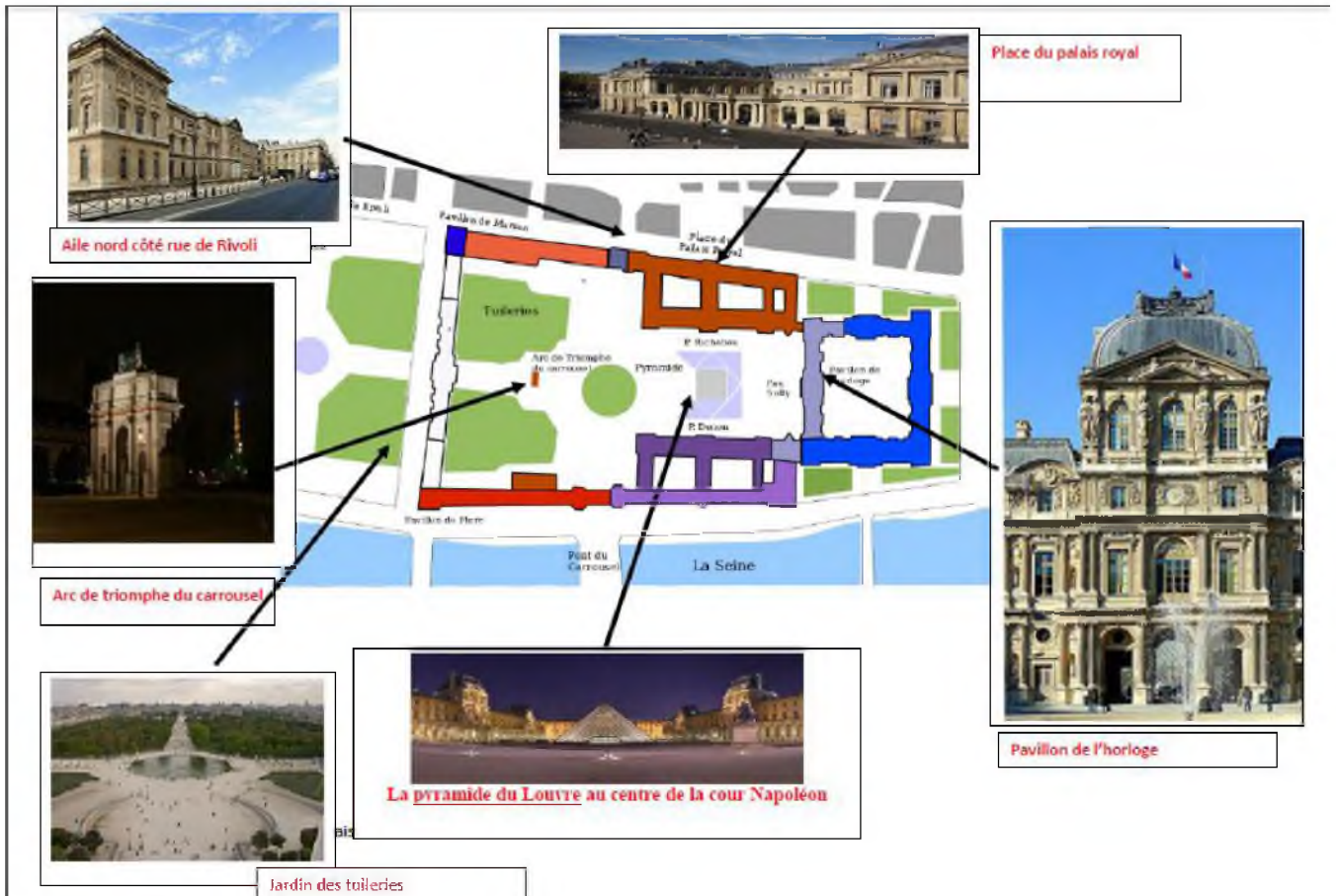


Figure 80 : représentation du palais du Louvre

3-4 Le type d'exposition

Des collections permanentes réparties en huit départements

- Antiquités orientales
- Antiquités égyptiennes
- Antiquités grecques, étrusques et romaines
- Peintures
- Sculptures
- Objets d'art
- Arts graphiques
- Arts de l'Islam

S'y ajoutent une section consacrée à l'histoire du Louvre ainsi qu'une sélection d'œuvres d'art d'Afrique, d'Asie, d'Océanie et des Amériques.

Des expositions temporaires

Chaque saison, le musée du Louvre présente de nombreuses expositions, véritables échos, déclinaisons ou contrepoints des collections du musée.

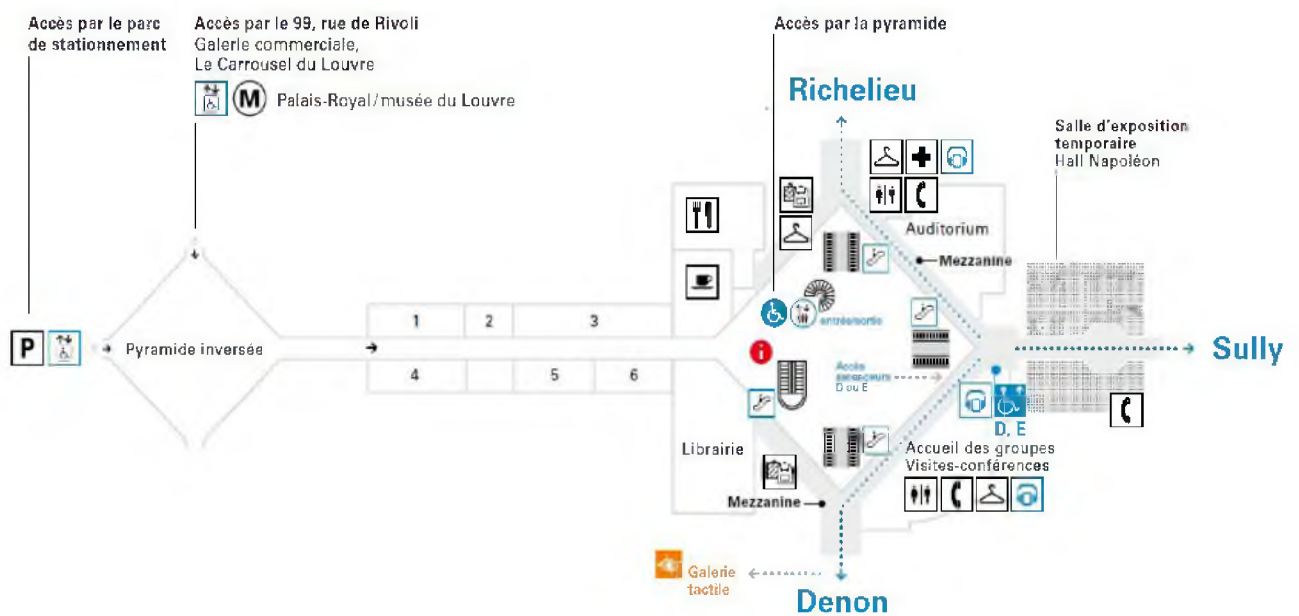


Figure 81 : espace d'accueil sous la pyramide

3-5 les différents niveaux du Musée

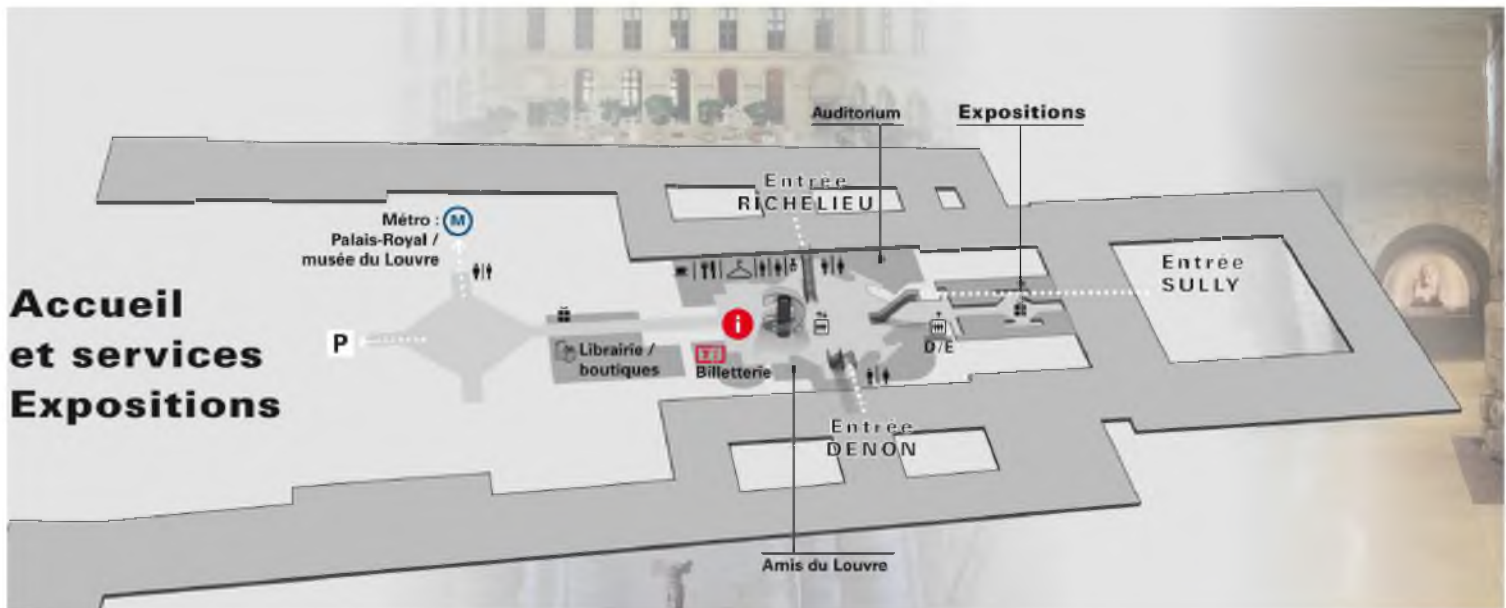


Figure 82 : étage sous terrain accueil et service d'exposition

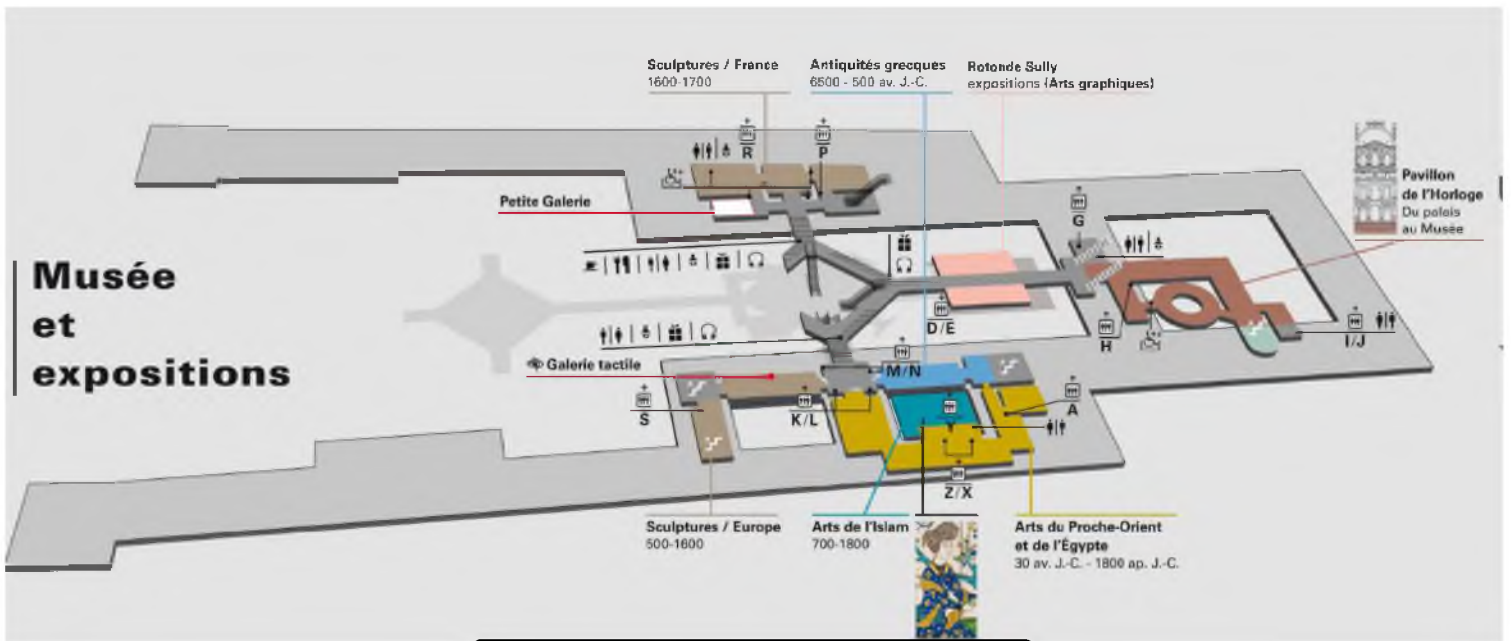


Figure 83 : RDC du musée d'exposition

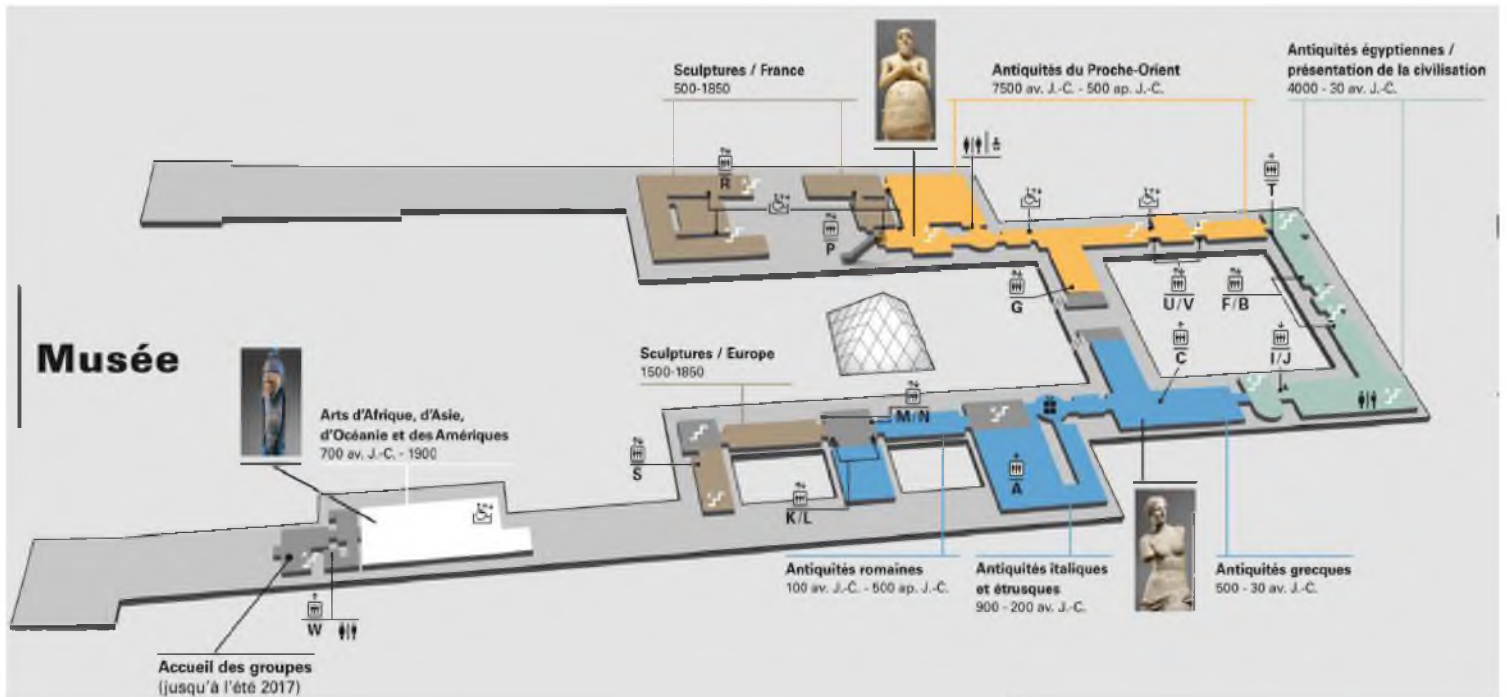


Figure 84 : 1^{er} étage du musée d'exposition

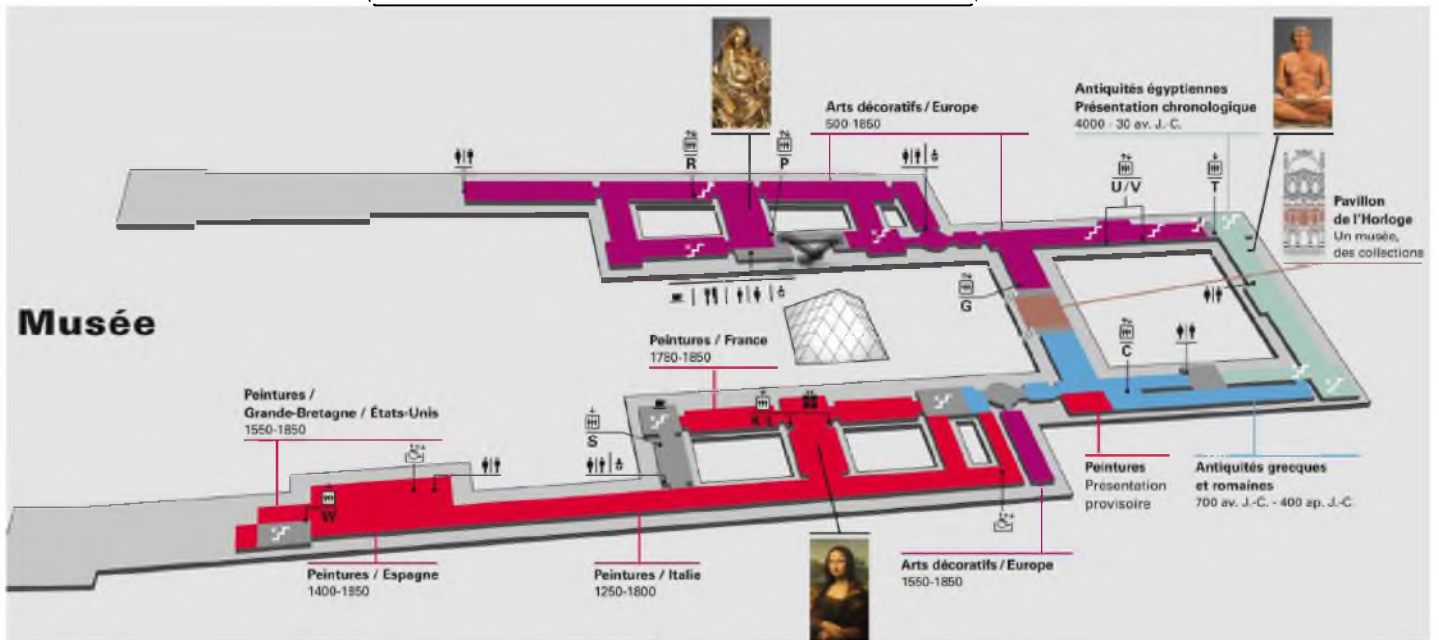


Figure 85 : 2^{eme} étage du musée d'exposition

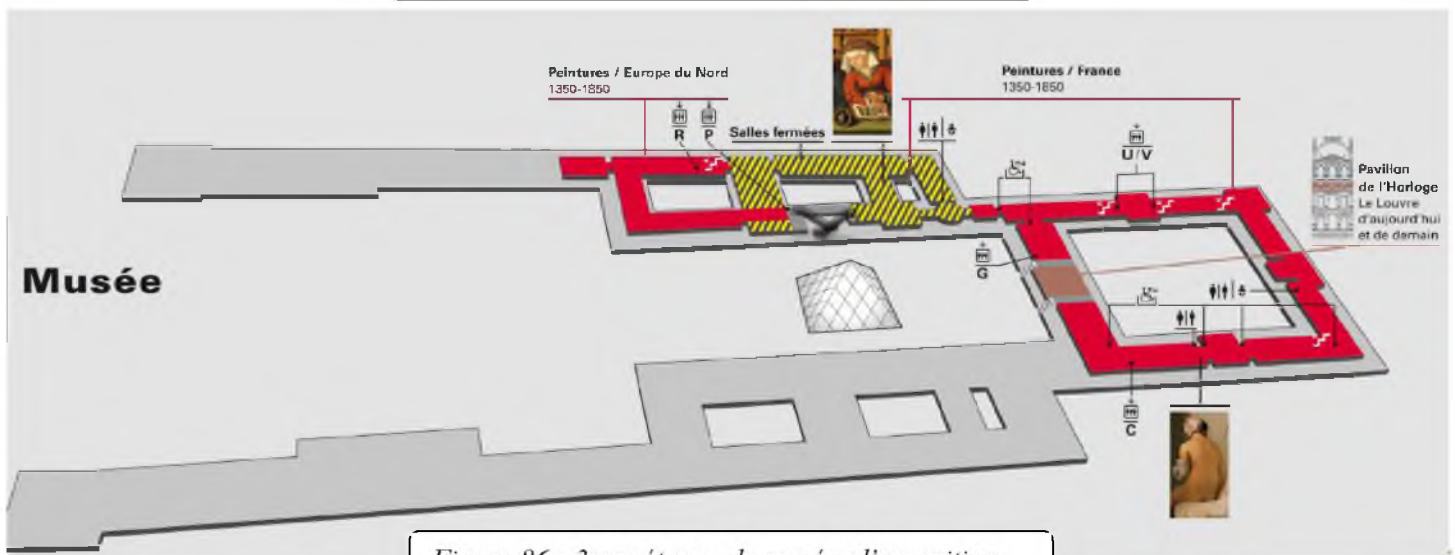


Figure 86 : 3^{eme} étage du musée d'exposition

4- Musée de Cirta

Musée Cirta (Constantine)

Lieu : El-Koudiat, Constantine (Algérie).

Date de concu : en 1930 inauguré le 15 avril 1931.

Type de construction: musée historique.

Surface: 2100 m². 1200m² de bâtis et 900 m² d'espaces verts.

Le musée de Cirta, communément appelé *dar Laadjab* (la maison des merveilles), est créé en 1931 en plein centre-ville. considéré comme l'un des plus anciens édifices du genre en Algérie, l'établissement est divisé en trois ailes principales consacrées à l'archéologie, l'ethnographie et les beaux-arts.

Le musée Cirta est considéré comme l'un des plus anciens musées d'Algérie, de part son implantation sur le territoire d'une séculaire qu'est la ville de Constantine, première ville d'intérieure locale.

4-1 Historique

- 1852 :L'idée de bâtir un Musée afin de contenir le nombre impressionnant d'objets archéologiques mis en exergue Par l'historien GUSTAVE MERCIER (1840-1907)
- 1860 :Nouvelle mairie en attendant l'édification d'un Musée pour la ville de Constantine. A cet effet le choix se porta sur le Koudiat.
- 1930 :Fin des travaux de Construction sous la forme d'une villa gréco-romaine dont le plan avait été conçu par l'architecte Castelet.
- 15/avril/1931 :Le Musée ouvrit ses portes au public sous le nom de musée Gustave Mercier, « secrétaire Général de la Société Archéologique ».
- 5 juillet 1975 :Il fut débaptisé en « musée Cirta »
- En 1986 :Il fut élevé au rang des Musées Nationaux et devient « Musée National Cirta ».

4-2 Situation

Le musée Cirta est implanté dans une cité urbaine à caractère culturel et administratif Il est entouré du C.C.A, de 2 lycées, une mosquée, O.P.G.I et un poste de police. Donc il est dans un entourage très fréquenté par toutes les catégories sociales.



Figure 87 : situation du musée Cirta
Google earth

4-3 L'accès et l'accessibilité

Un accès principal remarquable grâce à l'existence d'une cage d'escalier et 4 colonnes. Et deux autres accès secondaires à la façade postérieure



Figure 88: les accès au musée

4-4 Le traitement des façades

- Elles sont composées d'un ensemble d'éléments simples réguliers, de rectangles, de carrés et de cercles disposés horizontalement et verticalement.
- La répartition régulière de ces éléments confère au Musée un rythme composé.
- La composition est d'une simplicité remarquable, avec la présence de symétrie.
- Les façades comportant des angles droits, n'ont subi aucun traitement particulier.
- l'utilisation d'un module de base pour les ouvertures De forme rectangulaire, ainsi que l'utilisation d'éléments de sculptures décorant la façade.
- l'entrée du musée est marquée par 10 marches, et 4 colonnes.
- Il y a une certaine similarité entre le musée et les bâtiments qui l'entourent, il n'a pas un aspect architectural dépendant des autres bâtiments de part sa hauteur, et sa structure.

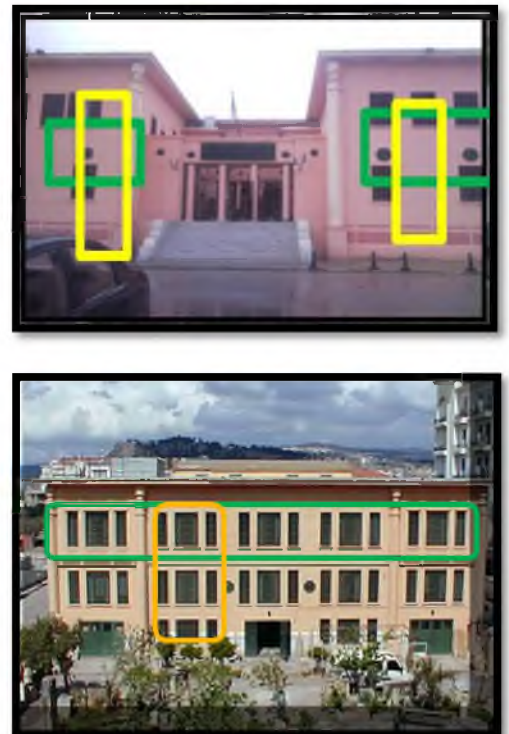


Figure 89 : façade du musée

4-5 *Etude Intérieur*

4-5-1 *Plan RDC*

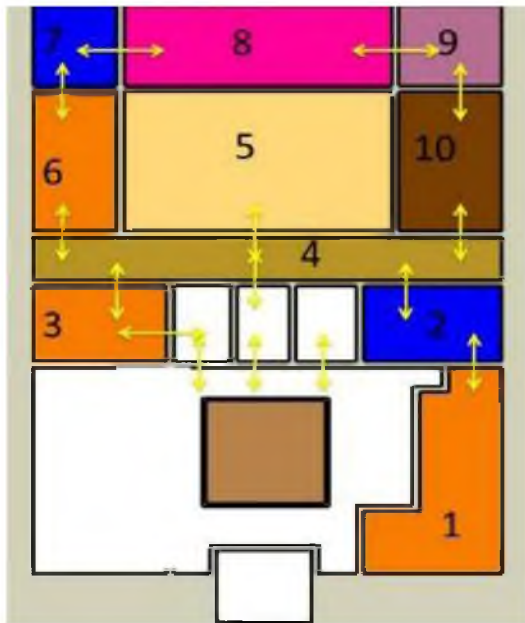


Figure 90 : l'intérieur du Musée

- 1-Aile Ethnographie
- 2-bronzes Et Numismatique
- 3-Kalaa Des Béni Hammad
- 4-La Vie Quotidienne a Tiddis
- 5-La Grande Salle
- 6-préhistoire
- 7-Protohistoire
- 8-Numid-punique
- 9-panthéon
- 10-Poitiers De Tiddis

➤ *L'organigramme spatial*

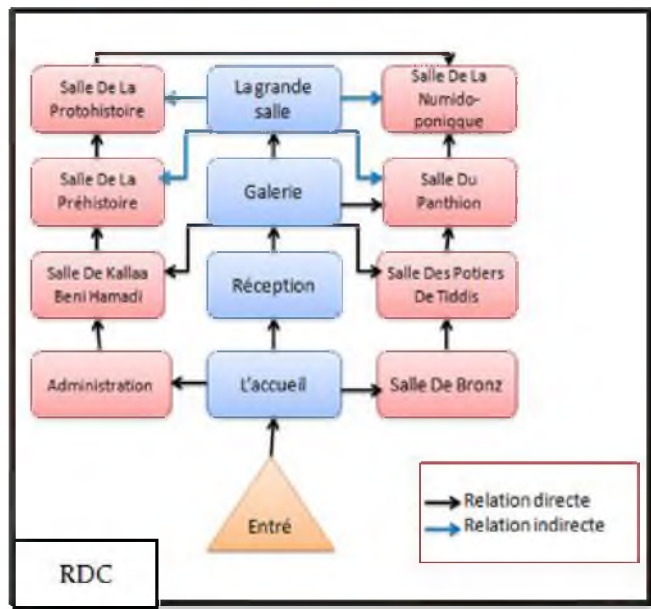
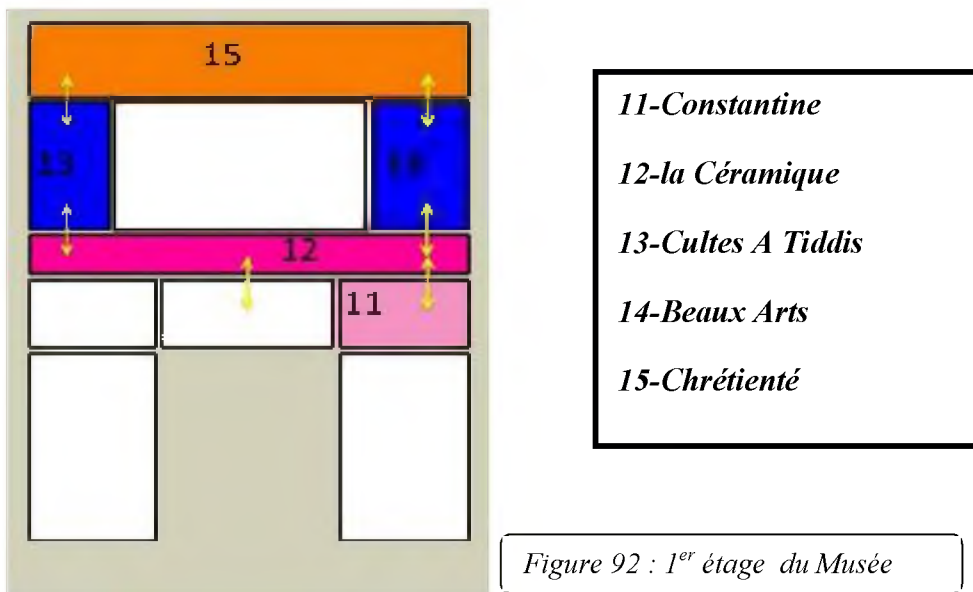
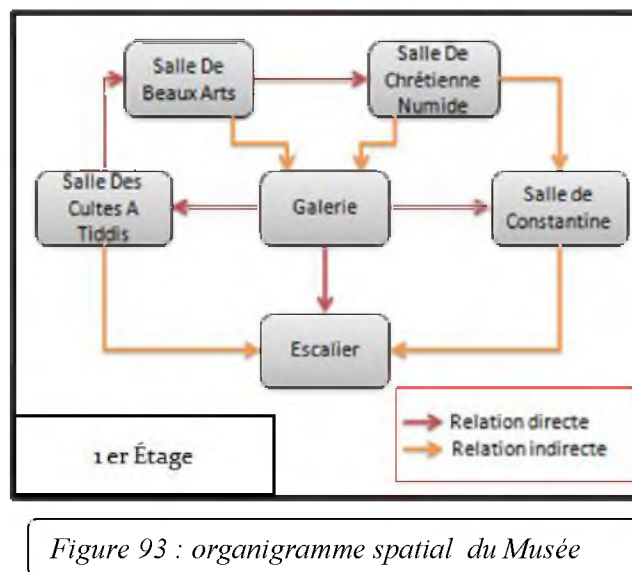


Figure 91 : organigramme spatial du Musée

4-5-2 Le 1^{er} étage



➤ L'organigramme spatial



➤ *La Relation Entre Les Espaces Et Les Niveaux*

Le parcours linéaire en forme circulaire autour de la grande salle facilite la compréhension des périodes historiques que l'homme a passés dans le site.

-Le moyen de circulation vertical et la seule cage d'escaliers qui se trouve au centre du musée.

-Elle relie les espaces d'exposition directement

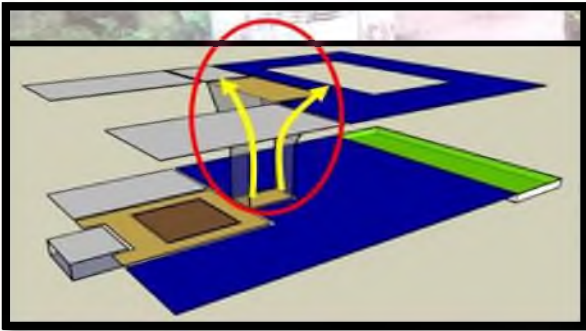


Figure 94 : la relation entre les niveaux

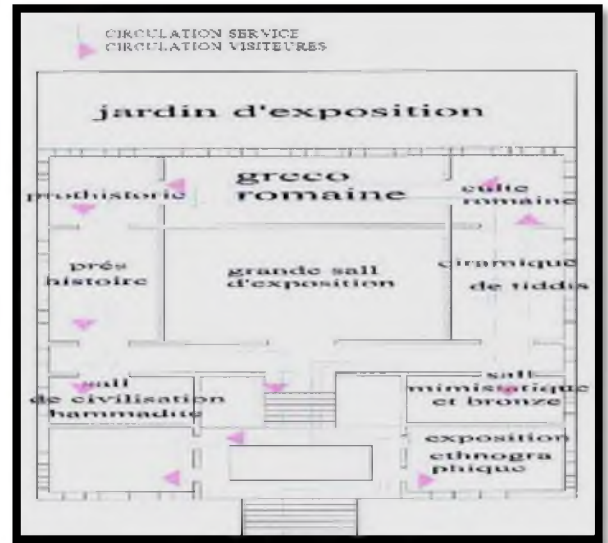


Figure 95: relation entre les espaces

Schéma de principe

-Le plus important c'est de bénéficier le maximum de l'opportunité du site et leur valeur historique et architecturale.

-Notre projet va baser sur ces principales lignes

- *Situation très importante a l'entrée de ville*



Figure 96 : situation du site TABACOOOP

- *Bien accessible*
- *Plusieurs axes important*

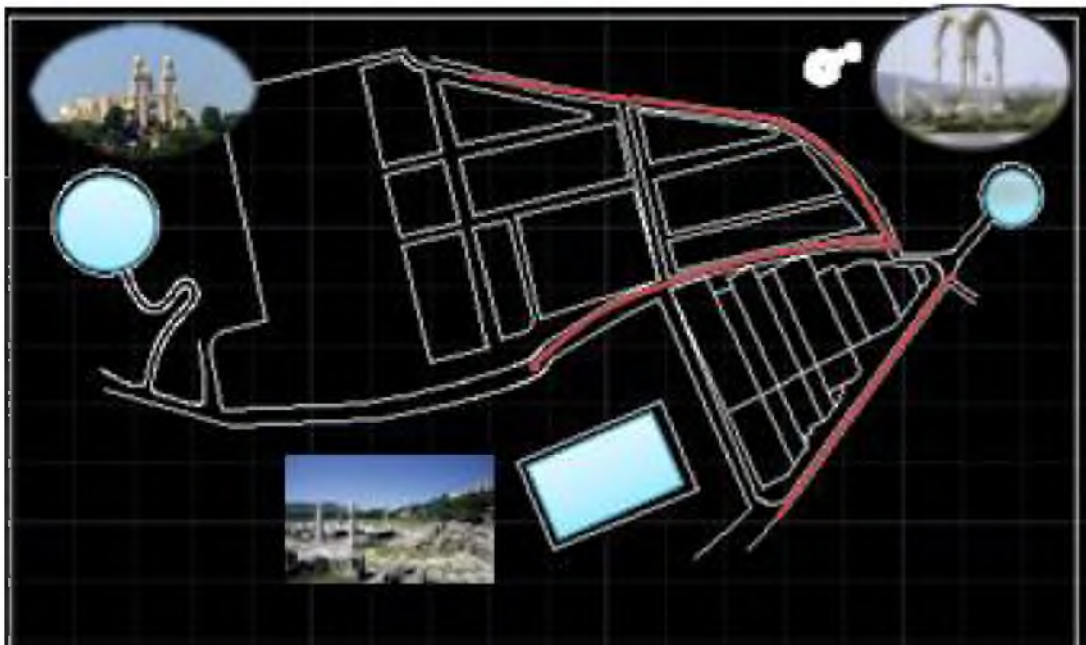
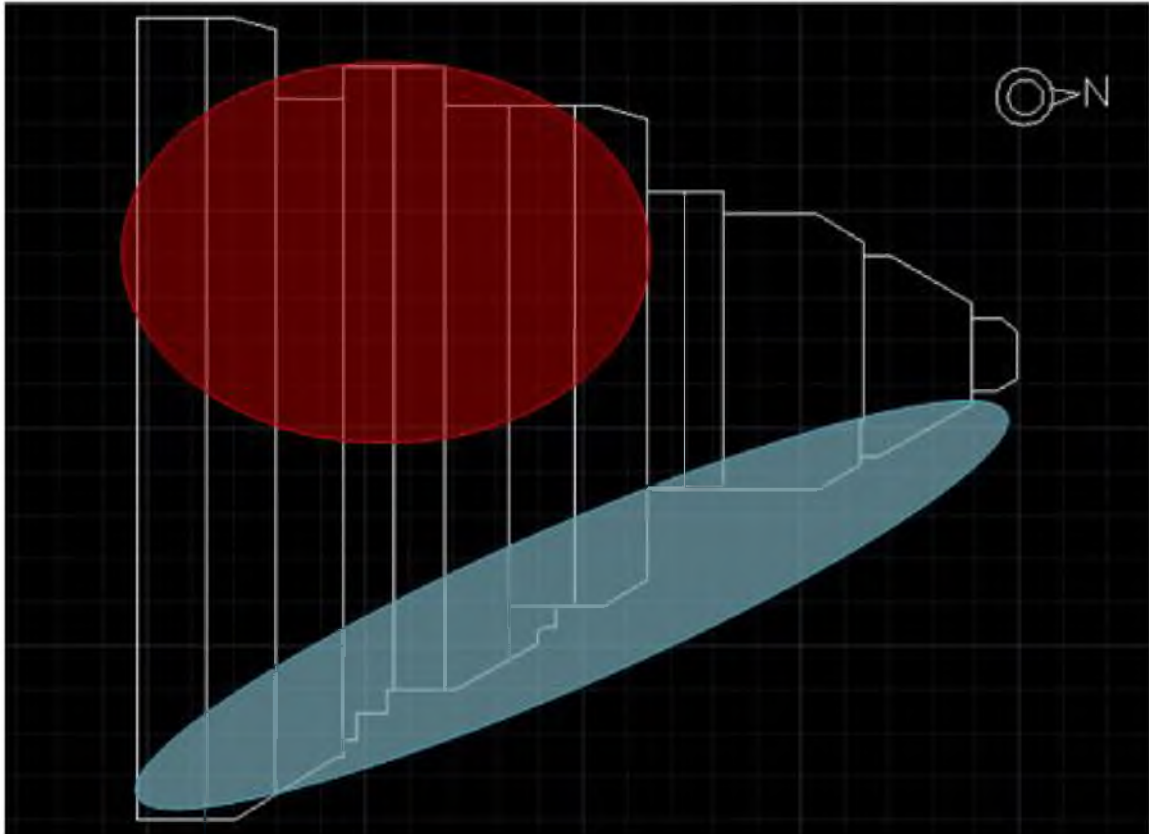
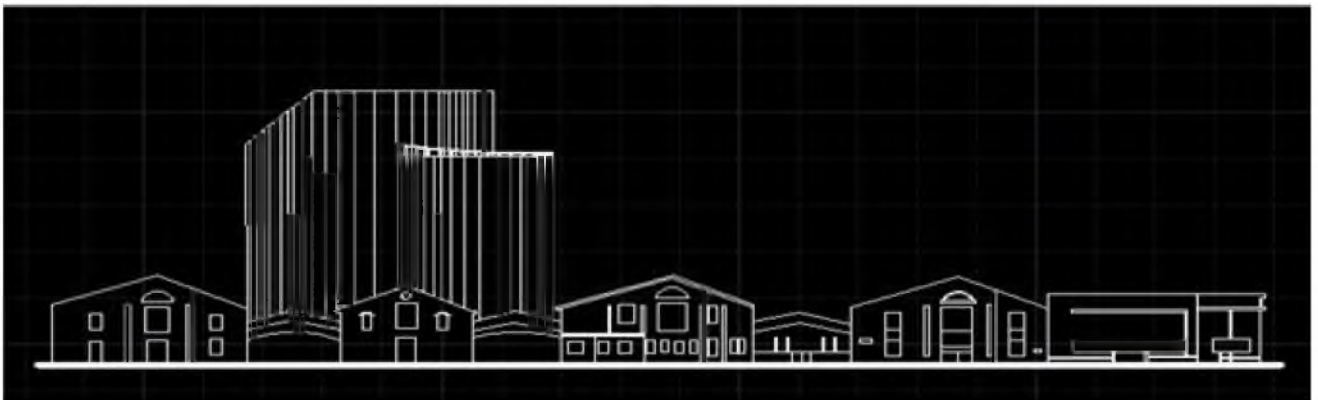


Figure 97 : l'accessibilité et la situation du cité Hippone et l'église saint augustin

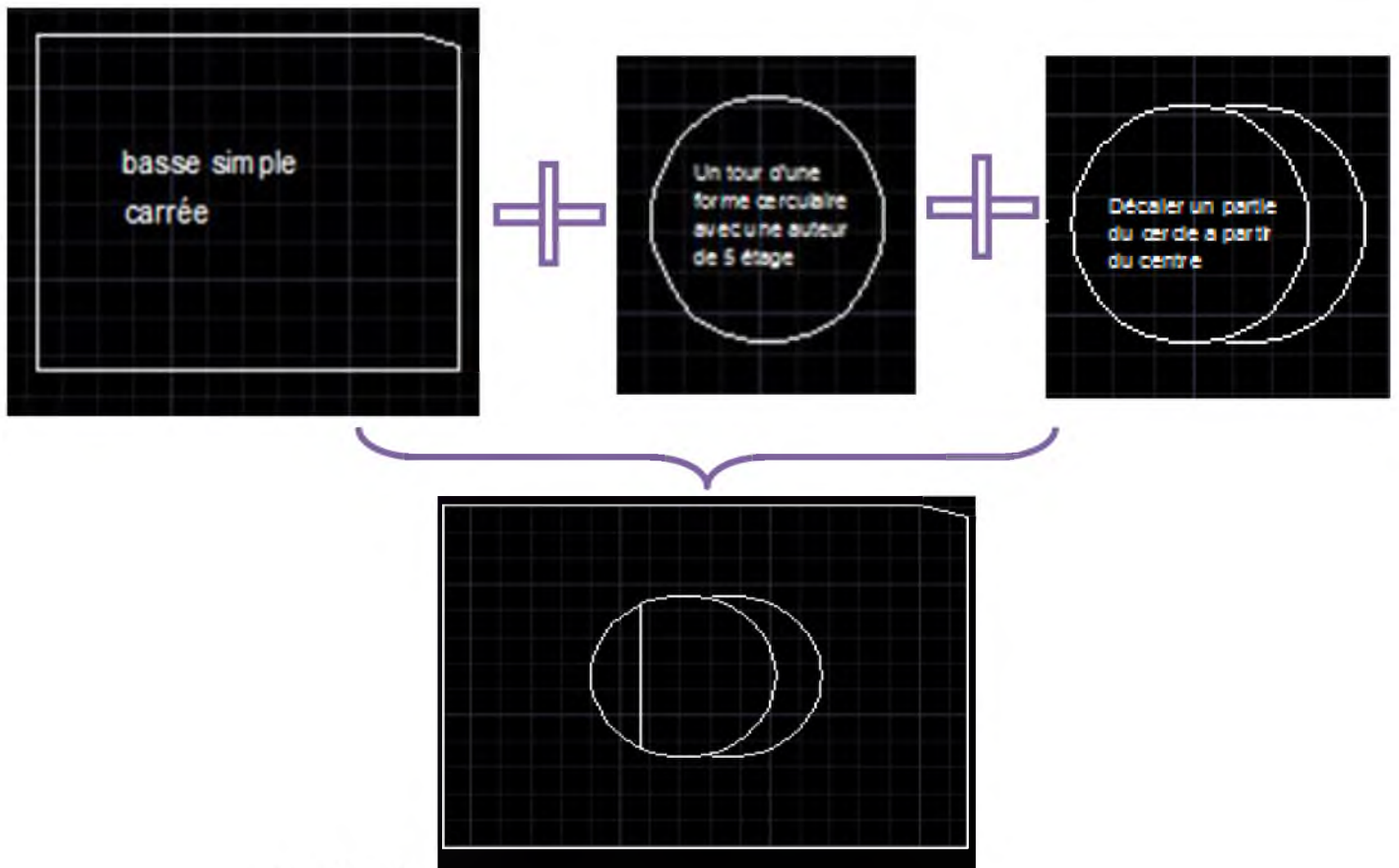
- *Intégrer le projet dans la partie postérieure*
- *Garder la façade principale qui considéré comme patrimoine industrielle*
- *et une partie de l'histoire coloniale a Hippone*



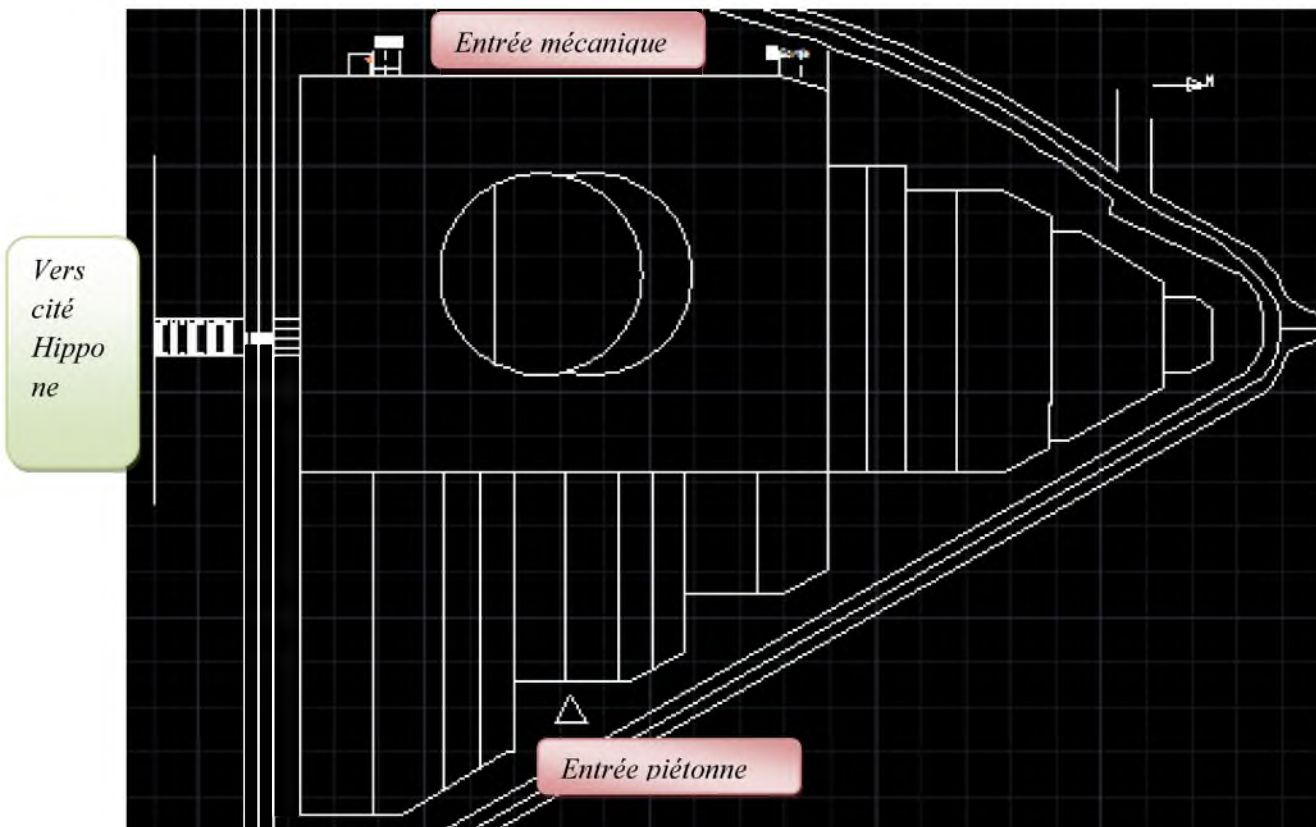
- *A cause une hauteur importante de la façade existante entre 19 et 23 m nous allons ériger un bâti qui se distingue par une hauteur remarquable*



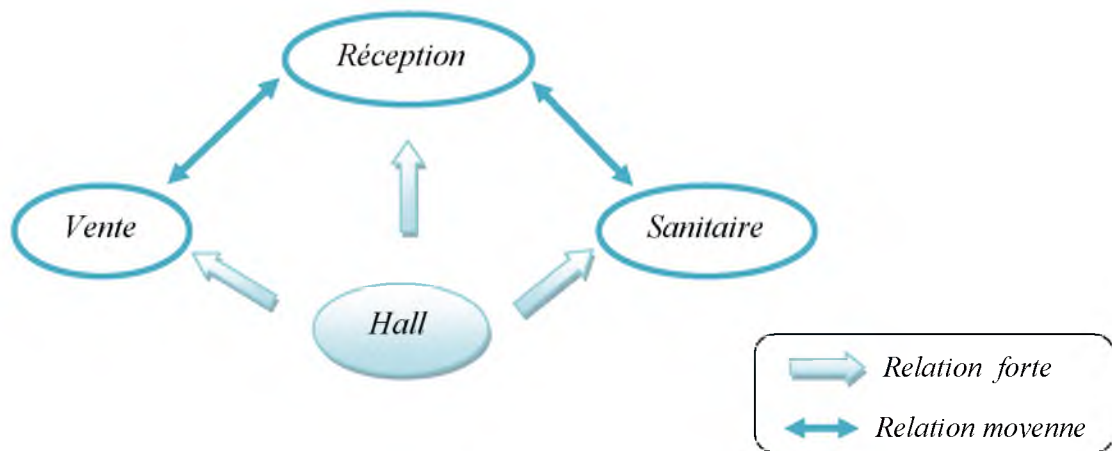
➤ *La forme*



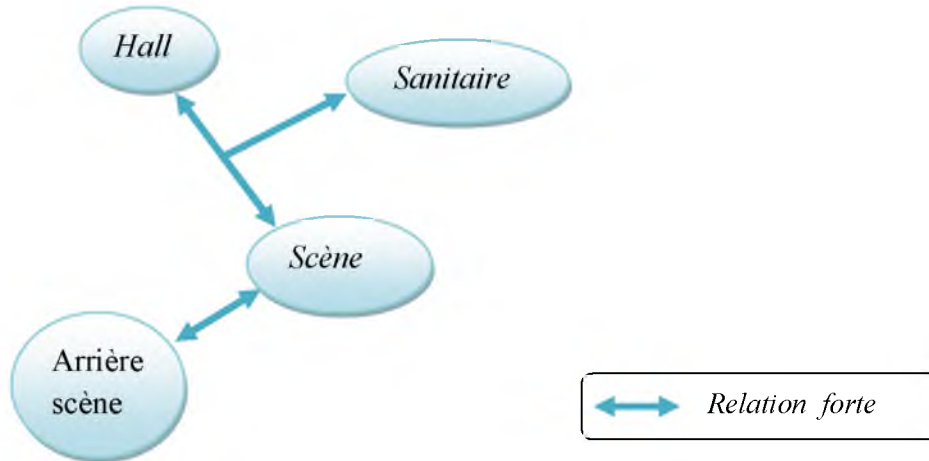
➤ *plan de masse*



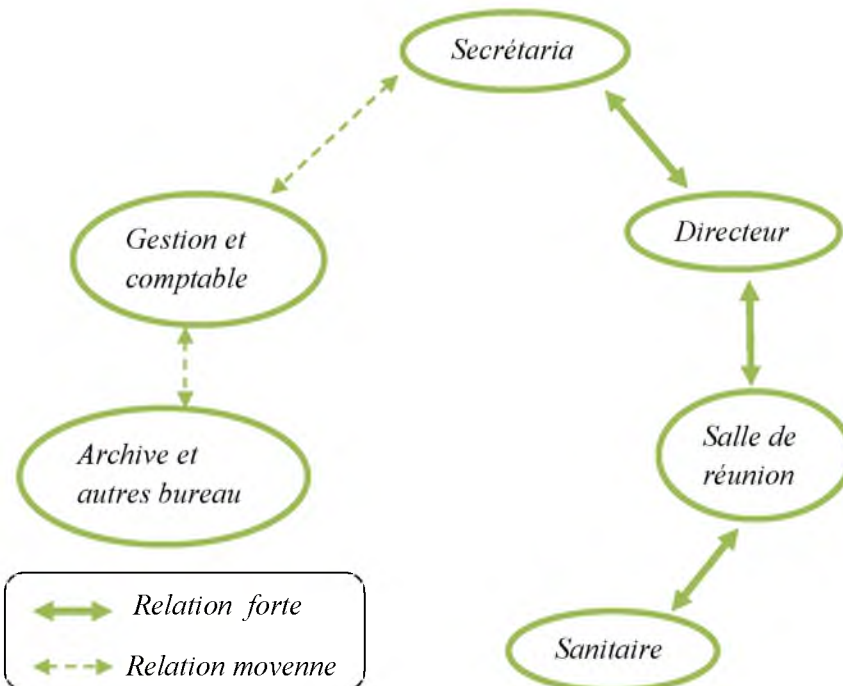
Organigramme d'accueil



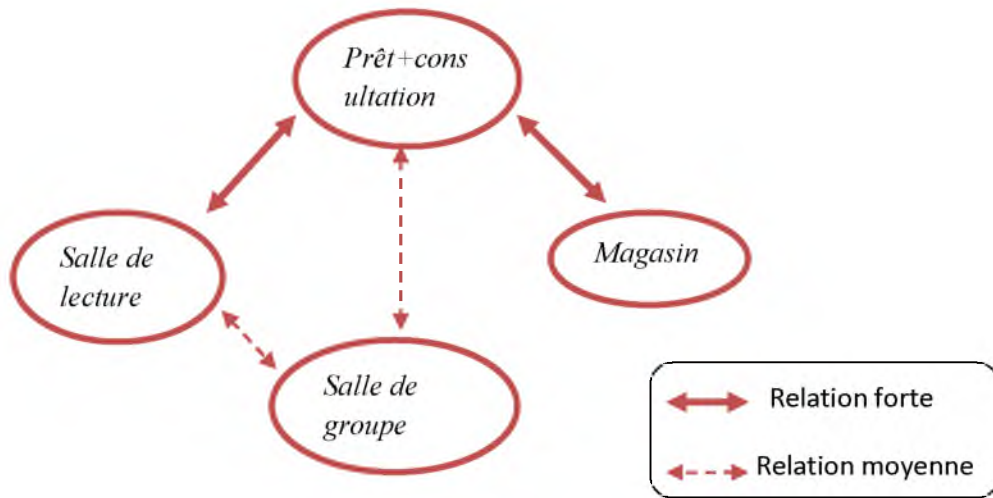
Organigramme de salle de conférence



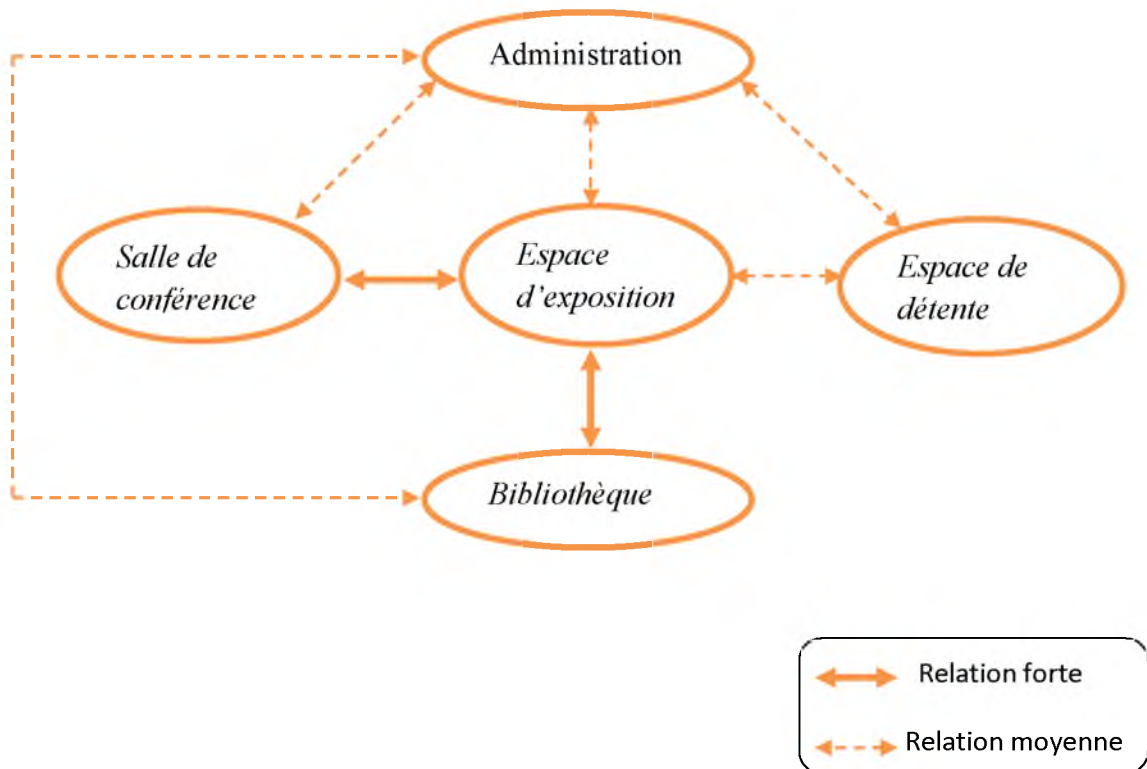
Organigramme de l'administration



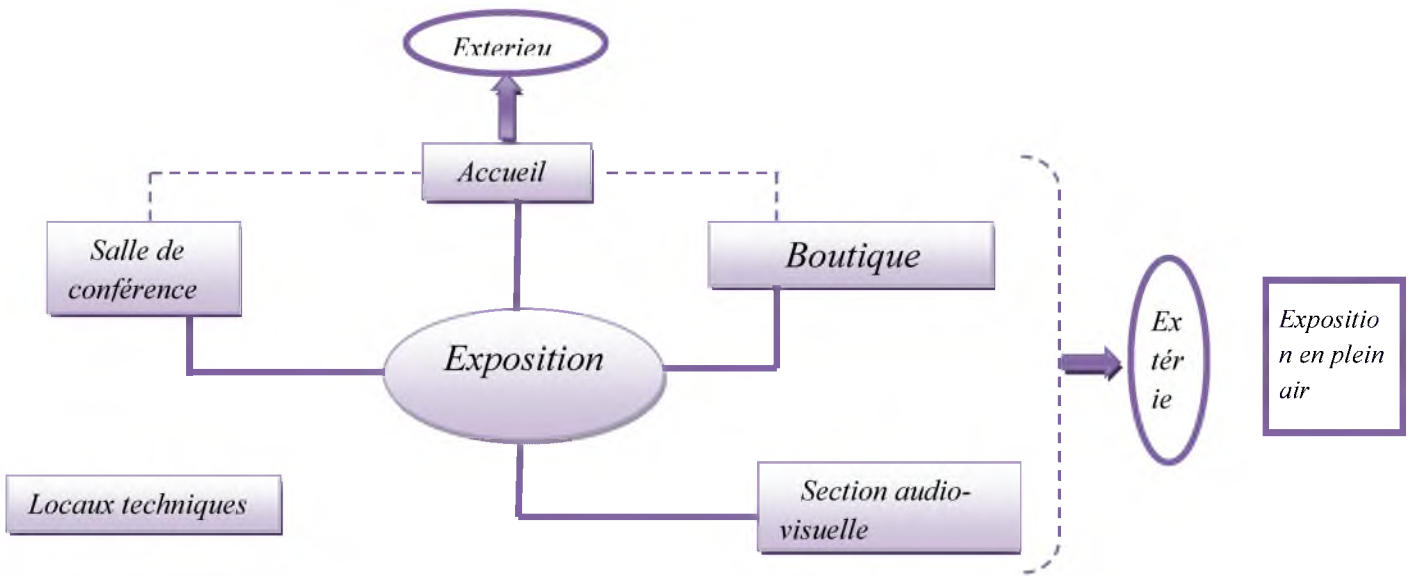
Organigramme de bibliothèque



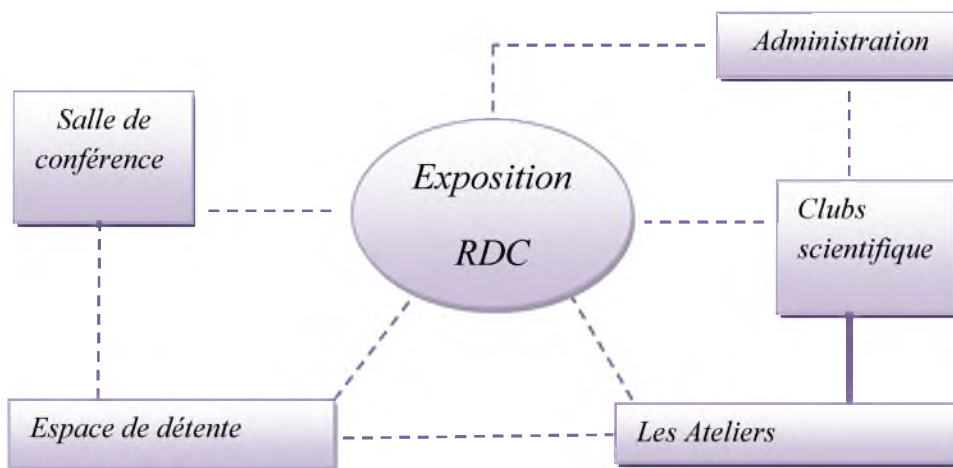
➤ *Principe de fonctionnement du Musée*



➤ L'illustration des plans



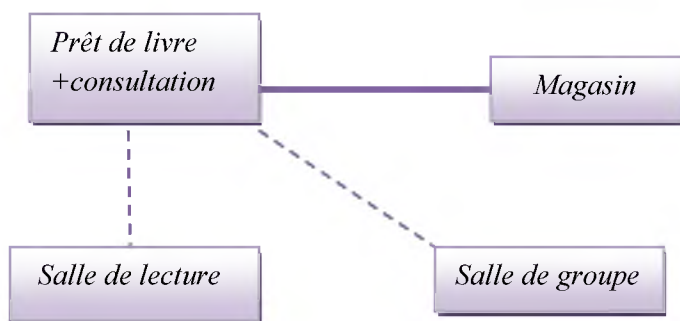
RDC



Etage mezzanine



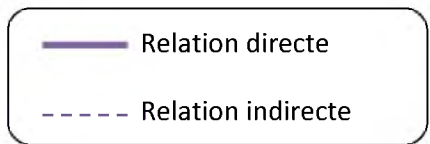
Du 1^{er} – 4^{eme} étage « exposition »



5eme étage « la bibliothèque »



6eme étage « restauration »



Conclusion générale

Par ailleurs, l'analyse des différentes formes d'intégration des bâtiments et des ensembles industriels dans le processus de sélection patrimoniale nous a montré que la sélection et l'évaluation de ces derniers doivent s'intégrer dans ce processus général tout en introduisant les critères qui lui sont spécifiques.

D'autre part, devant la pluralité des modes de conservation du patrimoine industriel bâti et en analysant les principes et les conditions de succès de ces derniers, nous avons pu reconnaître l'importance de l'évaluation dans le choix du mode de conservation adéquat pour le bien en question.

Cependant, l'analyse des différents mécanismes de protection ainsi que la démarche de sélection adoptée par les services chargés de la protection patrimoniale nous a montré que le patrimoine industriel se situe en fin de la liste des priorités de sélection, il ne bénéficie pas de la même attention portée aux autres catégories des biens culturels immobiliers, ses composantes ne sont pas identifiées et sa spécificité et ses valeurs ne sont pas signalées. De même, cette analyse nous a montré l'absence totale d'un outil d'évaluation pour le patrimoine industriel, un outil qui permettrait la reconnaissance l'appréciation et la prise en charge de ce patrimoine spécifique, ce qui aggrave le problème de marginalisation de ce dernier.

L'analyse effectuée montre que la marginalisation du patrimoine industriel est liée aux facteurs suivants :

- L'absence d'un processus de repérage, ce qui met ce patrimoine spécifique en comparaison avec les autres types du patrimoine (sites archéologiques, sites historiques préhistoriques ou antiques, édifices religieux, médinas, ksour, ... etc.) souvent plus anciens, plus connus et plus appréciés.

- L'absence d'un outil d'évaluation qui permet d'éviter les jugements subjectifs et les préférences topologiques et de donner aux bâtiments et aux ensembles industriels ayant un intérêt la même opportunité leur de la sélection en vue de la protection.